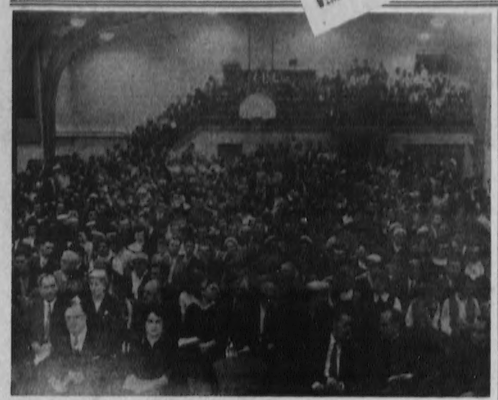
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 44—N... ST-BONIFACE, VENDREDI 21 MARS 1958 PRIX: SEPT CENTS



Cette photo laisse voir à quel point était rempli l'auditorium du collège de St-Boniface, dimanche soir dernier, à l'occasion du gala-folklore offert à la ville jubilaire par 325 élèves de 15 écoles franco-manitobaines. La foule se répandait jusqu'au fond de la salle où plusieurs personnes durent se tenir debout pendant plus de trois heures, et s'entassait même dans l'étroit escalier, sur le balcon, dans l'entrée. C'est dire la popularité de cette soirée organisée par l'Association d'Education, et la nécessité d'utiliser une salle plus vaste pour de telles occasions. (Photo Gauthier)



Le gala-folklore de dimanche soir dernier était présidé par S. H. M. J. G. Van Belleghem, maire de St-Boniface, accompagné de tous les membres du conseil de ville. On remarquait aussi, aux places d'honneur, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, l'hon. juge Alfred Monnin, M. le comte Serge de Fleury, M. Léo Rémillard, M. Laurent Marcoux, etc. (Photo Gauthier).

Tout employé aura droit à trois heures pour voter

OTTAWA — Tout électeur canadien aura droit, le 31 mars, à trois heures pour voter. C'est la Loi électorale du Canada elle-même qui le prévoit.

L'article 47 de la loi stipule, en effet, qu'il doit être accordée à chaque employé, qui a le droit de vote, une période de trois heures consécutives durant la journée de votation, pour qu'il puisse se rendre aux bureaux de scrutin. Son employeur n'a le droit de faire aucun retrait dans son enveloppe de paye pour ces heures de congé, ni de l'empêcher de s'en prévaloir par menace ou intimidation.

Toutefois, l'interprétation donnée à cet article de la loi par les tribunaux est à l'effet qu'il appartient à l'employeur de décider à quel moment de la journée, il accordera ce congé de trois heures consécutives. De plus, il n'est pas nécessaire qu'il s'agisse de trois heures dites heures de travail.

Les bureaux de scrutin seront ouverts de 8 h. a.m. à 6 h. p.m. Il s'agit qu'un employé ait trois heures de loisir entre ces deux heures pour que la loi soit observée.

Si l'employé n'entre normalement à son travail qu'à 10 h. de la matinée, l'employeur peut satisfaire à la loi, en le faisant entrer ce jour-là, à 11 h. Il n'aura eu qu'à se priver d'une heure de son travail. La même chose dans le cas d'un employé qui finit sa journée à 4 h. Il suffira à l'employeur, s'il le veut, de le laisser partir à 3 h. Si l'employé ne commence à travailler qu'à 11 h. a.m., ou finit normalement à 3 h. p.m., l'employeur n'a aucun congé à accorder.

Le Board of Trade de Montréal fait remarquer qu'il n'existe aucune jurisprudence dans le cas de l'employé à la pièce, sur le montant de compensation qu'il devrait recevoir de son employeur. Le Board of Trade est cependant d'avis que ce montant devrait équivaloir à celui qu'il aurait normalement gagné dans le temps qu'on lui a alloué pour voter.

* * *

Conservateurs et libéraux partout

OTTAWA — Il y aura lutte pour les 265 sièges des Communes aux élections du 31 mars.

La mise en nomination n'a donné lieu à aucune élection par acclamation, et 836 candidats sont en lice, y compris 265 conservateurs et 265 libéraux.

Le parti CCF appuie 169 candidats, et le Crédit social, 82, tandis que 55 candidats se présentent comme indépendants ou sous diverses étiquettes de leur choix. Le total est le moins élevé depuis les élections d'hiver de 1940, alors que 672 candidats se disputaient 245 sièges. En juin dernier, on comptait 862 candidatures, et en 1945, l'année où elles furent le plus nombreuses, 954.

Il y avait mise en nomination, hier, dans 242 circonscriptions, dont deux élisent chacune deux députés. Dans les 21 autres, éloignées ou très étendues, la mise en candidature avait lieu le 3 mars, afin de faciliter la distribution des documents nécessaires à l'élection.

Lors de la dissolution, le 1er février dernier, les partis étaient représentés aux Communes comme suit: 113 conservateurs, 106 libéraux, 25 CCF, 19 créditistes et deux indépendants. Aucun siège n'était vacant.

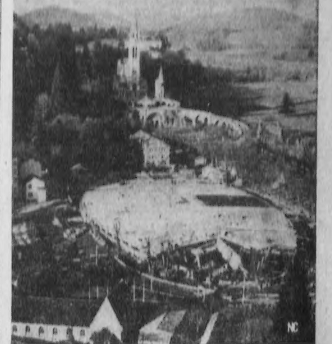
En 1957, les libéraux avaient des candidats partout et avaient obtenu une élection par acclamation, dans Burin-Burgeo, T.-N. Les conservateurs présentaient 256 candidats, le parti CCF, 162, et le Crédit social, 114. Les indépendants et autres candidats étaient 65.

Parmi les "autres", on compte cette année 18 ouvriers-progressistes (communistes) dirigés par Tim Buck. L'an dernier, ils étaient 10 et aucun ne fut élu.

Les indépendants comprennent 11 indépendants, 10 libéraux indépendants, huit progressistes-conservateurs indépendants (tous dans le Québec), un conservateur indépendant, un créditiste indépendant et un candidat sous chacune des étiquettes suivantes: travailliste canadien, radical chrétien, capital familial, socialiste, union des électeurs indépendants et ligue d'éducation socialiste.

Vingt et une femmes sont candidates, soit neuf de moins qu'en 1957, alors que l'hon. Ellen Fairclough, secrétaire d'Etat, et Mlle Margaret Aitken furent élues. Toutes deux sont de nouveau candidates conservatrices.

Les autres femmes sont huit libérales, huit CCF, trois conservatrices et deux créditistes.



La 2e plus grande église du monde, après St-Pierre de Rome, la basilique St-Pie X à Lourdes, sera consacrée le 25 mars prochain par Son Em. le cardinal Roncalli, patriarche de Venise et légat papal aux fêtes centenaires du grand centre de pèlerinage marial. On sait que le 25 mars marquera le centenaire de la révélation par Marie à Bernadette du privilège insigne de son Immaculée Conception. La photo ci-dessus montre qu'on achève la construction de cette basilique souterraine qui pourra contenir à la fois 20,000 fidèles. Elle a 600 pieds de longueur et 240, de largeur, et sera complètement recouverte d'une couche de verdure. (Photo NC)

Quel parti j'appuierai le 31 mars

Je me souviens du programme des Tories en 1911: "No truck or trade with Yankees". Je me souviens d'avoir vendu du blé no 1, la semaine de Noël 1932, à 19c le minot. Je me souviens qu'avant et pendant la première guerre les Tories promettaient de donner un quart de section à tous ceux qui auraient porté les armes. Je me souviens qu'aussitôt la guerre finie, la loi fut changée pour ceux-là qui avaient une demi-section ou qui valaient $5,000. Encore du temps. Je me souviens que le parti tory est celui qui remonte la douane pour plaire aux manufacturiers de l'Est, de sorte que tout est plus cher pour l'Ouest et le commerce en souffre dans tout l'Ouest.

A l'heure actuelle, avec l'idée de refuser le "free trade" avec l'Angleterre et d'essayer d'empêcher le commerce libre avec les Etats-Unis, ça va conduire l'Ouest au désespoir.

Matricule 2226, vétéran de 39 mois en France.

Cadillac, Sask. **Yves Rouzault**

☆ ☆ ☆

Je vote libéral et je suis sérieusement la politique depuis des années. Cependant, j'aimerais que les Conservateurs gagnent pour prouver qu'ils ne pourront jamais donner une meilleure administration au pays que les Libéraux. Ceux qui n'ont pas connu la dépression apprendraient beaucoup.

Norwood **Jean Frémis**

☆ ☆ ☆

En qualité de commissaire d'école, avec tous mes collègues, il m'a été donné d'apprécier les capacités de M. René Préfontaine au dernier congrès. S'il a pu si bien combattre pour nos droits à cette occasion, il saurait être un de nos meilleurs représentants à Ottawa.

Canadiens français du comté de Provencher, votons pour M. René Préfontaine le 31 mars. Nous n'aurons pas à le regretter.

Ste-Agathe, Man. **"Benbo"**

☆ ☆ ☆

Quoiqu'en disent tous les politiciens, on ne peut pas enlever aux libéraux le crédit d'avoir donné eux-mêmes au pays la pension aux vieillards, l'assurance-chômage, les allocations familiales, et tout le programme de bien-être social. "Pourquoi ne l'ont-ils pas fait?" Ils l'ont fait, d'après les records officiels.

Dunrea, Man. **Libéral**

☆ ☆ ☆

Je voterai libéral, parce que le plus grand mal du peuple canadien est sa démoralisation, et cela a été créé sous le régime Bennett par l'institution du secours direct. L'éloquence ne me dit plus rien. Je cherche la partie sage, et je la trouve dans le parti libéral.

Le Pas, Man. **Expérience**

(Suite à la troisième page)

Importante réunion à Régina les 8 et 9 mars des exécutifs de l'A.C.F.C. et de l'A.C.E.F.C.

REGINA — Les exécutifs de l'A.C.F.C. et de l'Association des commissaires d'écoles franco-canadiens de la Saskatchewan se sont réunis à Regina les 8 et 9 mars. Assistaient à la réunion: LL.EE. NN. SS. Léo Blais, évêque de Prince-Albert, et Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg; MM. Dumont Lepage et Roland Pinsonneault, respectivement présidents des deux associations; MM. M. Durette, M. Denis et A. Sirois; MM. les abbés R. Ducharme et A. Marchildon, visiteurs d'écoles; le R. P. H. Gagné, O.M.I., supérieur du scolasticat de Lebret; MM. P. Gareau, W. Charpentier et A. de Margerie, secrétaire. Etaient absents: M. l'abbé F. Marcotte, curé de Redvers, les supérieurs des collèges de Gravelbourg et de Prince-Albert, la Rév. Sr Marie-Madeleine, f.p., présidente de l'A.F.C.I.S. et M. Raymond Bouliane.

Les membres des Exécutifs commencèrent par échanger leurs impressions sur le congrès de Prince-Albert, tenu l'automne dernier. On s'accorde à penser que le programme était chargé; trop peut-être. On hésite cependant à dire que telle ou telle chose aurait dû être omise, vu l'importance de tous les sujets au programme.

Au chapitre des congrès, comme il n'y aura pas de congrès général en 1958, on a décidé d'organiser, sous la direction des quatre vice-présidents généraux, une série de congrès régionaux, six ou sept au moins, dans diverses parties de la province, de façon à atteindre un plus grand nombre de compatriotes.

Décisions importantes

Comme la réunion des Exécutifs avait lieu juste avant le congrès général des commissaires d'écoles de la province, les Exécutifs prirent diverses décisions quant à l'attitude à tenir, tant aux réunions des commissaires catholiques qu'à celles du congrès général. Et pour mieux concerter leur action, ils décidèrent de convoquer tous les commissaires d'écoles de langue française présents au congrès à une réunion spéciale qui sera tenue dans les salles de la paroisse nationale canadienne-française de Régina. Ils étudièrent de nouveau le système administratif des comtés, que le gouvernement provincial semble être déterminé à établir prochainement dans la province.

Ils s'entendirent sur de nouvelles démarches à faire auprès du Ministère de l'Instruction Publique pour tenter d'obtenir la reconnaissance officielle du programme de français de l'ACFC. Me Maurice Denis, Me Allyre Sirois et le secrétaire furent chargés de mener à bien cette entreprise. Les Exécutifs étudièrent ensuite la situation faite à l'enseignement du français dans certains centres qui avaient exposé leurs difficultés aux Exécutifs et sollicité leur aide. Me Maurice Denis profita de l'occasion pour donner à ses collègues certains détails sur les difficultés scolaires de Willow-Bunch. On se rappelle que Me Denis était membre de la Commission d'Enquête chargée de régler ces difficultés.

Les Exécutifs revinrent sur une question qui les préoccupent depuis toujours: comment maintenir, au coeur de nos gens, de nos jeunes surtout, l'amour et le culte de la langue maternelle, clé de notre survivance dans l'Ouest.

Au sujet de la visite des écoles, les Exécutifs exprimèrent le désir qu'à l'avenir les Visiteurs fassent rapport de leurs visites aux commissaires d'écoles et aux autres intéressés.

Rapport financier

Le secrétaire présenta le rapport financier pour l'année 1957. Celui-ci révèle que les dépenses ont dépassé les recettes d'environ mille cinq cents dollars. Ce n'est donc pas sans raison que le congrès de Prince-Albert, l'automne dernier, avait décidé d'augmenter la contribution annuelle à l'ACFC et avait fondé le Club des 100. Les Exécutifs nommèrent un comité spécial pour s'occuper des finances de l'ACFC et prirent diverses mesures pour faire donner leur maximum aux différentes sources de revenus des Associations.

Le Secrétariat occupa aussi l'attention des Exécutifs. Le présent chef de secrétariat est à son poste depuis plus de vingt-huit ans. Il n'est donc plus aussi jeune qu'il l'était et, cet hiver, il a dû faire un long stage à l'hôpital. Les Exécutifs estiment donc qu'il est maintenant devenu dans l'ordre de songer à lui préparer un successeur. Non qu'ils veulent remercier le présent secrétaire. Au contraire: on désire le voir consacrer une partie de son temps à l'entraînement d'un jeune homme qui lui succéderait le jour où il prendrait sa retraite.

Comme on le voit, ce ne sont pas les problèmes qui manquent aux Exécutifs de nos associations. Les treize membres présents ont tenu de très longues sessions d'études, d'abord le samedi soir, puis le dimanche, le matin, l'après-midi et le soir.

"Le coin des jeunes"

"Qué soy éra Immaculada-Conception. Je suis l'Immaculée Conception": telle fut la réponse de la belle Dame des Apparitions à Bernadette qui lui demandait son nom. La Vierge révélait son insigne privilège, le 25 mars 1858. Les lecteurs du "Coin des Jeunes", quel que soit leur âge, trouveront à la page 12 le récit abondamment illustré de toute l'histoire des Apparitions de Lourdes. Lisez attentivement ce récit, en cette année centenaire, et renouvelez votre foi en Marie et votre dévotion envers Elle.

Magnifique festival en l'honneur du jubilé d'or de St-Boniface

Plus de 325 écoliers de 15 écoles franco-manitobaines ont offert un magnifique régal de chansons, de danses, de récitations, de saynètes, de mimes, de pantomime et de jeu choral, le dimanche soir 16 mars, en hommage à la ville de St-Boniface à l'occasion du 50e anniversaire de son incorporation.

Ce gala-folklore, organisé par l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, était sous la présidence d'honneur de S. H. M. J. G. Van Belleghem, maire de St-Boniface, et de son épouse, accompagnés de tous les membres du conseil de ville. On remarquait aussi la présence de nombreuses autres personnalités religieuses et civiles, tout particulièrement de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface. M. Léo Rémillard remplissait la délicate fonction de maître de cérémonies. Plus de 1.200 personnes avaient envahi le vaste gymnase du Collège de St-Boniface, mais plusieurs durent rebrousser chemin, faute de places disponibles.

Jeunesse joyeuse

De 8 h. à 11 h. 10, les divers groupes d'écoliers évoluèrent sur la scène improvisée, soulevant chacun des tonnerres d'applaudissements par la qualité de leurs chants, la gaieté et l'entrain de leurs jeux, l'élégance du maintien et des costumes, la modestie des danses, et surtout par cet air de jeunesse ardente et joyeuse qui donnait à tout le reste une qualité indéfinissable de beauté et de force entremêlées. On ne pouvait vraiment mieux célébrer les noces d'or d'une ville qui se sent toujours jeune dans sa foi religieuse, dans sa vie commerciale et industrielle, dans ses activités scolaires, et qui envisage ses possibilités d'avenir avec un enthousiasme nullement blasé.

Ailleurs dans ce journal paraissent les noms de tous les participants à ce gala-folklore, mais il convient de donner ici quelques détails sur le programme exécuté par chacune des 15 écoles. La chorale de l'école de St-Eustache inaugurait la soirée par un double chant: Evangéline et Chante à la joie. Les auditeurs applaudissaient encore, que Roger Melnic vint davantage réchauffer leur enthousiasme par un discours patriotique extrait du fameux roman de Louis Hémon, Maria Chapdelaine. Puis, quelques chantres de l'école d'Iberville de St-Malo interprétèrent une douce chanson intitulée "Etoile du soir". Un peu plus tard dans la soirée, une élève de St-Malo montrait par son récit les qualités chrétiennes d'une "Vengeance française" devenue pardon.

Les écoliers de St-Claude ne se contentèrent pas de chanter la "Petite Diligence" qui secouait autrefois si énergiquement ses occupants sur les chemins de France, mais ils la montrèrent aux auditeurs amusés, ainsi que les réactions diverses des voyageurs. Des jeunes artistes de Fannystelle exécutèrent ensuite deux belles chansons de notre folklore: "J'entends le moulin" et "La prière des blés". Immédiatement après, trois élèves de l'Institut Collégial St-Joseph déridèrent l'auditoire en illustrant agréablement les petits événements qui précèdent "Un diner qui commence mal", tout simplement parce que l'hôtesse ne peut tout de même recevoir 13 personnes à table.

☆ ☆ ☆

Voir liste des participants au programme en page huit.

☆ ☆ ☆

La chorale du couvent de Lorette mérita d'enthousiastes applaudissements pour le choix de ses trois chansons ("Travaillons en chantant", "Le bonheur" et "Du pep") et leur parfaite interprétation. Les deux solistes, Lionel Marcoux et Diane Landry ont certainement fait vibrer les cordes de l'émotion artistique dans l'âme de plus d'un auditeur. Mais les écoliers de l'Institut Provencher vinrent aussitôt semer partout le fou rire par leur brillante interprétation du jeu choral de Chancerel, "La farce du Chaudronnier".

Le chant revint ensuite à l'honneur avec un groupe du Collège de St-Boniface qui exécuta trois chansons entraînantes de rythme et de gaieté: "La plume au chapeau", "J'ai connu dans mon jeune âge" et "Chanson vagabonde". Remarquons en passant que cette chorale du Collège et plusieurs autres chorales interprétèrent au cours de la soirée des chansons d'amour beaucoup plus dignes que certaines de celles qui obtiennent actuellement tant de vogue chez nos jeunes.

Les petits du couvent de Ste-Agathe nous firent ensuite assister aux Noces d'Or d'un couple très gracieux. Cette petite fête de famille comprenait du chant (félicitations au petit gars . . . à la voix d'homme), de la danse, un vin d'honneur et jusqu'à ces conversations à deux qui engendrent souvent plus que de l'amitié. "As-tu vu le printemps", chanson exécutée par les élèves de St-Joachim de la Broquerie, faisait ensuite glisser comme un air printanier dans la salle surchauffée.

Richesses du folklore

La chorale de l'école du "gros village" de St-Pierre chanta "L'angelus du matin", "Le moulin" et "Dans chaque pays". Une fois de plus, les bonnes chansons de notre riche folklore déclenchaient une salve d'applaudissements et méritaient aux interprètes l'approbation générale. Puis, les élèves du couvent de St-Charles montrèrent que certaines pièces du folklore veulent à la fois être chantées et jouées. Ajoutons que les costumes revêtus par "Le renard et le corbeau" plaisaient à l'oeil même le plus critique. Une danse entraînante mettait fin à cette partie du programme.

Après qu'un groupe de Collégiens eut joué "Le Mime du Cheveu", provoquant l'hilarité générale en débridant l'imagination d'un chacun, les élèves de l'école Dubuc de St-Adolphe interprétèrent avec brio ces trois chants: "Gai, mes amis"; "En cassant les noisettes"; "Quand les Cloches de Notre-Dame". Ce dernier chant surtout permit aux chantres de mettre en pleine valeur les qualités de leurs belles voix. Les deux solistes, Marcelle Monette et Thérèse Alarie méritent les éloges que nous adressions plus haut à ceux de Lorette et qu'il faudrait répéter à l'adresse de Lorraine Beaudette, de St-Jean-Baptiste.

Mais avant que la chorale du couvent de St-Jean-Baptiste vienne clore le programme folklorique avec leurs chansons ("Le renard et le corbeau," "C'est notre grand-père Noé", "Comme un soldat," "Chemin de fer", "La-rou-lé"); les petites du couvent de St-Norbert, costumées pour l'occasion, transportèrent tous les spectateurs dans la lointaine Ecosse . . . sur les ailes de la danse et au son de la cornemuse.

M. le maire Van Belleghem avait raison de remercier au nom de tous les spectateurs, les jeunes artistes qui venaient de fêter si dignement et si joyeusement la ville jubilaire de St-Boniface. Il profita aussi de l'occasion pour rappeler en quelques brèves minutes les grandes dates de cette histoire cinquantenaire commencée le 26 février 1908, alors qu'on accordait "au petit Québec de l'Ouest" sa charte d'incorporation.

Et le gala folklore 1958 prit fin. Souhaitons qu'il se renouvelle l'an prochain, mais dans une salle plus vaste que le gymnase actuel. Pourquoi pas dans l'auditorium de Winnipeg?

Coulée hâtive des érables à Granby

GRANBY — Des agriculteurs du district de Granby rapportent que les érables ont commencé à couler. Un certain nombre d'entre eux ont déjà entaillé et ils ont obtenu de merveilleux résultats en raison de la douce température des derniers jours. Leur exemple sera bientôt suivi par les autres s'il continue de faire doux.

Le nouveau timbre sur le centenaire de la C.-B.

OTTAWA — Le ministère des Postes a donné aujourd'hui quelques renseignements sur un nouveau timbre-poste qui sera mis en vente le 8 mai prochain.

La nouvelle vignette est émise à l'occasion de la célébration du centenaire de la province de Colombie-Britannique.

Elle représente un chercheur d'or en train de laver le gravier à la batée près d'un cours d'eau de montagne. C'est la ruée vers l'or de 1858 qui, attirant un grand nombre d'explorateurs et de pionniers dans cette contrée, a amené l'établissement de la province.

Le dessin est l'oeuvre de M. Jack Harman, de Vancouver. C'est un timbre de 5 cents, de grand format horizontal et de couleur verte. L'impression en a été confiée à la Canadian Bank Note Company, d'Ottawa.

Précisions au sujet des examens à l'Académie St-Joseph

Une enquête menée par les autorités de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, au sujet des résultats d'examens au grade XI, ne confirme pas les chiffres qui ont été cités à ce sujet à l'Assemblée Législative.

Au cours du débat sur les crédits du ministère d'Education, en effet, le chef de l'Opposition a dit que, selon un rapport du professeur C. Germain, le pourcentage des faillites à l'Institut Collégial St-Joseph s'élevait à 23, pour les examens du grade XI, à la fin de l'année 1956.

Ce rapport Germain avait été préparé comme appendice du mémoire soumis par les autorités universitaires à la Commission Royale sur l'Education au Manitoba. Au moment du débat, l'hon. W. C. Miller, ministre de l'Education, a déclaré ne pas avoir vu ce rapport.

La référence à l'Institut Collégial St-Joseph fait partie d'une étude comparative de cinq institutions, dans le but de démontrer que les écoles où l'on peut exempter des examens certains élèves supérieurs ne réussissent pas mieux que les écoles où tous doivent écrire les examens. Le tableau établissait une comparaison, à cet effet, entre cinq écoles: Viscount Alexander (4.3 p. cent de faillites), St. Paul's College (6.9 p. cent), Mennonite Brethren (11.2 p. cent), St. Joseph's Collegiate (22.9 p. cent) et Glenlawn (24.6 p. cent).

Voici le détail de ce tableau en ce qui concerne l'Institut Collégial St-Joseph: Literature, 44 examens, 9 faillites, pourcentage de faillites, 20.5; Composition, 62, 14, 22.6; Social Studies, 44, 15, 34.1; Mathematics, 47, 8, 17.0; Chemistry, 66, 15, 22.7; Physics, 20, 3, 15.0; French, 14, 4, 28.6; Totaux, 297, 68, 22.9.

Or, d'après les chiffres qui ont été compilés par les autorités de l'Institut, il n'y eut que 218 examens écrits, avec 44 faillites, ce qui donne un pourcentage de 20.1.

La divergence évidente sur le nombre d'examens soumis serait attribuable, en partie, au fait que les élèves du cours commercial écrivent comme les autres, mais qu'ils ne doivent pas figurer dans une comparaison directe entre un Institut Collégial et un autre. Le rapport Germain ne tenait pas compte de ce fait.

Il y a un autre facteur qui entre en jeu et qui semble avoir été négligé. Le rapport Germain ne retient que les examens du cours English-French, tandis que l'Institut offre en outre le cours French Option, avec les résultats suivants: examens 30, faillites 0, pourcentage 0. Si on avait ajouté ce chiffre aux statistiques du rapport Germain, on aurait eu les totaux qui suivent: examens 327, faillites 68, pourcentage de faillites 20.8.

A remarquer que le tableau dressé par l'Institut donnerait en ce cas: 248 examens, 44 faillites, 17.7 p. cent.

Il est à retenir de plus que pour apprécier la scolarité d'une institution pour étudiantes, il aurait fallu tenir compte des examens du cours Home Economics (que l'on peut substituer au cours de Physics), ce qui ajouterait au crédit de l'Institut Collégial 21 examens, sans faillite aucune.

En marge de cette enquête préliminaire à l'Institut Collégial St-Joseph, les observations suivantes semblent de mise:

1) Il n'y a pas moyen de faire la concordance entre les chiffres utilisés par le professeur Germain et ceux que les autorités de l'Institut ont pu découvrir. L'Institut, pour sa part, s'est appliqué à déterminer le nombre d'examens qui se prêtent à une comparaison des établissements de cette espèce.

2) Pour établir une comparaison sérieuse entre diverses institutions, il faudrait indiquer le degré de contrôle que peut exercer le principal sur l'inscription des élèves — une institution qui est libre de choisir des élèves brillants fera meilleure figure, au temps des examens, qu'une école publique.

3) En dressant un tableau comparatif qui prétend prouver l'urgence d'un changement important de la politique scolaire, il faudrait y inclure les résultats de plusieurs années, pour indiquer une véritable moyenne et aussi la tendance vers la hausse ou la baisse. Par exemple, pour l'année 1957, l'Institut Collégial St-Joseph, d'après ses propres statistiques, n'a eu que 20 faillites sur 243 examens, c'est-à-dire 8.23 p. cent.

4) Il n'y a pas, pour les autres écoles, d'indication d'un contrôle sur le nombre d'élèves qui écrivent les examens, en comparaison du nombre des élèves qui auraient dû s'y soumettre. L'abstention des élèves faibles peut diminuer le nombre des faillites.

5) Le professeur Germain, qui prépara ce rapport pour soumission à un groupe d'experts, pouvait laisser à cet auditoire de se référer à d'autres sources de renseignements et d'interpréter les conclusions avec souplesse. Il n'est pas juste ni sage d'en tirer des conclusions simplistes, sans mettre le tout dans son contexte et chercher ailleurs, au besoin, des renseignements supplémentaires.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 23 avril 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., VULCAN, (ALBERTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary et Vulcan (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 12 mars 1958. (117)

AU POSTE CBWT

"Music Hall"

Le dimanche 23 mars, de 2 h. 30 à 3 h. 30 p.m., le "Music Hall", avec Michelle Tisseyre, mettra en vedette: Pierre Boutet, ténor; le Grand Robert, hypnotiseur; Dominique Michel, Denyse Filiatrault, Jean Rafa et Muriel Millard; les Kovacks, acrobates. L'orchestre sera dirigé par Henry Matthews.

Le "Théâtre populaire"

Le dimanche 23 mars, de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m., le "Théâtre populaire" présentera une oeuvre de Harold Gast, traduite et adaptée par François Valère et intitulée "La Dernière étape".

C'est un drame psychologique qui a pour cadre le milieu bourgeois et pour héros des hommes prêts à tout pour garder leur place au soleil.

L'intrigue de la pièce est captivante. Les personnages sont bien dessinés et l'auteur a mené les dialogues avec toute l'habileté d'un dramaturge qui connaît son métier.

"La Dernière étape" met en vedette Guy Hoffmann et Mia Riddez. Ils seront entourés de Michelle Derny, Luce Guilbault, Paul Hébert, Yvon Leroux, Louise Rémy, Paul Davis et Marcel Sabourin. Réalisation: Bruno Paradis. Décors: Aras. Costumes: Jo Bastin.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.



Le ministre des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 23 avril 1958, des soumission cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR BUREAU DE POSTE, CUPAR (SASK.)"

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.) du préposé, ministère des Travaux publics, 308 édifice London, Saskatoon (Sask.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), au bureau auxiliaire du ministère des Travaux publics pièce 325, édifice fédéral, Regina (Sask.) et au bureau de poste de Cupar (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé à Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 10 mars 1958. (115)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 30 avril 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., WHITEMOUTH, (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste de Whitemouth (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 17 mars 1958. (136)

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 23 avril 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., CORONATION, (ALBERTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary et Coronation (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 12 mars 1958. (119)



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Souhaitons que la blessure de Jacques Plante ne soit pas aussi sérieuse qu'on l'a annoncé d'abord. Au moment où nous écrivons ces lignes on parle de blessure à l'épine dorsale, ce qui n'augure rien de bon pour le futur immédiat de Plante. Il est toujours regrettable de voir un athlète se faire blesser au cours d'un match, et doublement regrettable de voir un professionnel menacé dans son gagne-pain. Sait-on jamais si une carrière ne prendra pas subitement fin à cause d'une blessure? Nous nous souvenons de l'élégant Bob Dawes, un joueur très prometteur des Canadiens de Montréal qui n'a jamais rejoué dans la ligue nationale après une blessure à une jambe. La liste serait longue des joueurs dont la carrière a été annihilée par une blessure accidentelle, et d'autant plus regrettable.

Plante parti, que feront les Canadiens? Pour quelques joutes ils pourront lui trouver un substitut, mais s'il ne peut revenir au jeu pour le reste de la saison, les Habitants devront se préparer à passer par une période orageuse durant les éliminatoires. Beaucoup de gens n'ont pas confiance en Plante. Mais la direction des Canadiens ne le maintiendrait pas en place pour le simple plaisir de donner une chance aux autres équipes. Il y a longtemps que les Canadiens auraient été capables d'obtenir le meilleur gardien de buts de la ligue, en tant soit-il que Plante ne soit pas considéré comme un des meilleurs. Nous aimons le jeu de Plante. Il a ses faiblesses et elles sont souvent évidentes. Mais Plante est un gardien de buts qui joue mieux sur la glace de l'adversaire que chez lui, et c'est ce qui compte dans les éliminatoires. Une victoire sur une glace adversaire a une importance capitale, et Plante est justement le gardien de buts qui sait apporter à ses co-équipiers le support dont ils ont besoin quand les choses se corsent. Souhaitons-lui un prompt retour au jeu, et plus de chance à l'avenir, car il a reçu sa large part de mauvais coups, depuis les débuts de l'hiver.

Dernière fois

Nous parlerons, pour la dernière fois nous l'espérons, de la joute Russie-Whitby disputée à Oslo dernièrement. Nous avons vu une version filmée de la joute. On ne peut pas dire que ce fut un succès. Le film était embrouillé et la machine tournait rapidement car les périodes étaient brèves et le jeu très saccadé. Il nous est donc difficile de dire si les Russes sont aussi rapides que les Canadiens. Une chose nous a frappé cependant. C'est le manque de jeu d'ensemble de part et d'autre. Franchement, si le retour aux règlements internationaux doit nous donner du jeu aussi erratique, restons-en aux règlements actuels. Il y a bien eu quelques belles courses, mais peu de lancers sur les buts, aucun jeu de puissance et très peu de beau jeu de passes comme on en voit encore souvent au Canada. Nous le dirons en toute franchise, nous avons été déçus du jeu des deux équipes et nous ne pouvons comprendre comment on peut parler de la ligue Nationale et de ces joutes!

Le Canada, au cours d'un calendrier régulier, remporterait de nombreuses victoires sur ses adversaires, et nous avons l'impression que dans une série de quatre ou sept joutes entre Whitby et la Russie le pointage aurait fini par être passablement élevé en faveur des joueurs du Canada. Nous souhaitons qu'on en vienne un jour à un calendrier international bien organisé; nous avons confiance que le Canada y ferait très bonne figure et que la différence entre nos joueurs et ceux des autres pays serait certainement plus prononcée au fur et à mesure que la saison progresserait. Et s'il fallait que le Canada se choisisse une équipe nationale, la fasse pratiquer aussi longtemps que les équipes nationales d'Europe, les joutes ne seraient même pas intéressantes tant le pointage en notre faveur serait élevé. Oui, chers lecteurs, le calibre du jeu du Canada est encore bien supérieur à celui pratiqué en Europe; le restera-t-il longtemps? Voilà une question que seul un calendrier de plusieurs joutes internationales pourrait résoudre. Pour notre part, nous disons oui.

Exit Durelle

Notre compatriote, Yvon Durelle, a vu ses espoirs crever comme des pneus de 1910, lors de sa rencontre avec Tony Anthony. Le simple fait qu'un pugiliste du calibre d'Anthony soit parvenu à triompher de lui de façon si décisive nous prouve, encore une fois, qu'il est dangereux de s'enthousiasmer pour les possibilités d'un athlète, tant qu'un test réel n'est pas venu confirmer un premier jugement. Nous avons cru en Durelle; nous avions confiance en sa force et nous avons cru ceux qui écrivaient qu'Anthony avait une mâchoire de vitre. Il l'avait démontré contre Durelle, une première fois, et contre Moore une autre fois! Mais dans sa rencontre contre Durelle, Anthony a encaissé des coups solides sans broncher, ou presque. Disons tout de suite, pour rendre justice à Durelle, que ce dernier a fait preuve d'un grand courage, qu'il s'est rallié à plusieurs reprises. Mais il ne possédait pas la science des grands champions; il demeurait le "club fighter", agréable à voir à l'oeuvre, mais définitivement pas de la classe du premier aspirant.

Durelle se reprendra peut-être, mais s'il se hasarde de nouveau dans l'arène contre un homme du calibre d'Anthony, il devra en finir avec son adversaire très rapidement, sinon la même chose lui arrivera. A l'âge de 28 ans, Durelle a cependant peu de chances de s'améliorer. S'il ne peut vaincre avec la simple force de ses coups, et s'il doit continuer à encaisser autant de coups pour en placer un ou deux, mieux vaut pour lui qu'il quitte la boxe. Nous imaginons que cette défaite n'aidera pas son moral, et on a vu des pugilistes décliner très rapidement après avoir perdu un match qui marquait une époque décisive de leur vie. Ainsi Laurent Dauthuille après sa défaite aux mains de LaMotta. En terminant, notons que le match Durelle-Anthony n'était pas arrangé. Une victoire de Durelle aurait fait l'affaire de tous les promoteurs des Etats-Unis et du Canada. Sa défaite brise bien des rêves et fait échouer des tas de projets.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 23 avril 1958, des soumission cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., BARONS, (ALBERTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary et Barons, (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 12 mars 1958. (118)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 10 avril 1958 à l'égard du CONTRAT No 13/58/NWT, Régalage, ponceaux et revêtement en pierre broyée; d'environ le mille 20 au mille 58, de Yellowknife à la route du développement de Fort-Rae, Territoire du Nord-Ouest.

Un "Préavis de demande de soumissions" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du directeur, Direction de la route transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e Rue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. Stewart, Direction de la route transcanadienne, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); de la Direction de la route transcanadienne, pièce 721, édifice public, Calgary (Alta); de M. F. A. McCall, sous-agent d'administration, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Yellowknife (T. N.-O.).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 10 mars 1958. (116)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 23 avril 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., KERROBERT (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon, (Sask.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton, (Alta), et aux bureaux de poste de North Battleford et Kerrobert, (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le minisètre fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 12 mars 1958. (125)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 23 avril 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., CANORA, (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon, (Sask.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg, (Man.), et aux bureaux de poste de Yorkton et Canora, (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 12 mars 1958. (126)

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 23 avril 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUAI-BRISE-LAMES, McBETH POINT (MANITOBA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg 1 (Man.), et au bureau de poste de St-Boniface (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 12 mars 1958. (124)



La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

La langue "seconde" à l'école primaire

Au cours de la présente session de l'assemblée législative manitobaine, l'hon. Edmond Préfontaine, ministre des Affaires municipales, et M. Duff Roblin, chef de l'Opposition ont, à tour de rôle, émis des opinions favorables à l'enseignement du français à partir de la première année dans les écoles élémentaires de la province.

On poursuivrait ainsi la politique qui a fait commencer cet enseignement dans la septième année, d'abord, et, il y a deux ans, dans la quatrième année scolaire.

L'expérience qui a été autorisée il y a deux ans semblait dépasser les limites de la prudence habituelle du gouvernement et des dirigeants canadiens-français, mais le temps a prouvé que l'opinion publique avait évolué beaucoup plus vite que l'on aurait cru possible, au sujet du bilinguisme. L'autorisation d'enseigner le français à partir du grade quatre n'a pas suscité d'opposition. Au contraire, il a fallu organiser ces cours dans des écoles anglophones de Winnipeg, de St. James, etc., à la demande des parents. Les fonctionnaires du département d'Education ne s'attendaient pas à cet enthousiasme, c'est évident, car ils n'ont pas encore réussi à mettre au point un guide sûr pour ceux qui enseignent ou qui enseigneront cette matière. En tout cas, ce serait avec beaucoup moins d'inquiétude que les autorités envisageraient maintenant l'enseignement du français au premier grade.

★ ★ ★

Ces bonnes dispositions de la part des autorités et de la part de la population correspondent bien aux sentiments qui ont été manifestés à Ottawa lors de la Conférence Canadienne sur l'Education, il y a un mois. On se souvient que cette Conférence a approuvé une résolution qui se lit ainsi: "Que toutes les autorités scolaires provinciales mettent au programme l'étude du français (ou de l'anglais, dans les écoles de langue française) dans les classes élémentaires, au plus bas âge possible."

Il est à noter que cette résolution va plus loin que celle qui avait été formulée par la commission des programmes d'études de la Conférence. Dans cette commission, les membres anglophones exprimaient d'abord l'opinion qu'un élève doit pouvoir converser convenablement en français, avant d'achever le grade XI du high school. Ils ont ensuite décidé que, pour atteindre ce but, l'élève devrait commencer l'étude de la langue seconde à l'école primaire, probablement aux grades III ou IV.

★ ★ ★

Le comité des résolutions a modifié ce texte en remplaçant l'expression "in grades three or four" par la clause "at as early an age as possible." Cette modification peut indiquer que le comité des résolutions ne voulait pas imposer une initiation trop hâtive, à la seconde langue, ou bien qu'il préférait laisser un peu de marge aux administrateurs des écoles qui prévoient beaucoup d'obstacles à surmonter avant que cet enseignement soit "possible". De fait, cependant, le texte a été changé, sur l'avis d'experts en psychologie qui croient possible l'étude de la langue seconde avant les grades III ou IV. Voilà l'interprétation exacte de l'expression "au plus bas âge possible". Il s'agit bien de possibilité pédagogique, et non pas de possibilité administrative. La commission d'ailleurs avait rejeté à plusieurs reprises les amendements qui ont été proposés pour raisons administratives.

La résolution de la Conférence vient confirmer alors, et stimuler, la politique que l'on a adoptée au sujet de l'enseignement du français au Manitoba, et que l'on songe à étendre jusqu'aux premiers grades.

Il y a cependant dans cette même résolution une autre idée qui pourrait élargir davantage les horizons qui délimitent la considération de cette question, au Manitoba, depuis bien des années.

En effet, la discussion de cette résolution à Ottawa s'est déroulée presque exclusivement du point de vue des Anglais, pour qui leur propre langue serait nécessairement la langue de base à l'école. Or, après réflexion, ils ont stipulé que la deuxième langue serait l'autre langue officielle du pays, et que le contraire serait souhaitable dans les écoles où le français tient la première place.

★ ★ ★

Sans trop forcer le sens de cette résolution, on peut en conclure que les auteurs:

1) donnent une priorité exclusive au Canada à l'anglais ou au français, sur d'autres langues;

2) reconnaissent que dans certaines écoles la seconde langue serait le français et, dans d'autres, l'anglais;

3) admettent la primauté du français dans certaines écoles;

4) justifieraient cette préférence parce qu'il s'agit d'une langue maternelle qui est une des deux langues officielles du pays;

5) ne limitent pas à la province de Québec l'existence des écoles de langue française.

Ne peut-on pas conclure que les congressistes d'Ottawa approuveraient instinctivement que les élèves de langue française aient le droit, partout au Canada, d'étudier leur langue maternelle comme langue première, et l'anglais comme langue seconde?

Au Manitoba, par exemple, serait-ce trop demander que d'avoir un programme d'étude de la langue française, à partir des premiers grades, qui s'adapterait d'une part aux élèves de langue anglaise et, d'autre part, aux élèves de langue française? Concrètement, la pédagogie élémentaire et le bilinguisme éclairé n'exigent-ils pas que le cours de français accéléré (Option) soit autorisé sur le même pied que le cours de français normal (English-French), à l'avantage des élèves dont le français est la langue maternelle?

Autrefois, on pouvait objecter que l'insistance sur le français, dans certaines régions de la province, priverait les élèves francophones de la compétence nécessaire en anglais. Reste à prouver qu'un Français qui possède sa langue très bien apprend moins bien l'anglais qu'un Français qui ne sait bien ni sa langue ni l'autre. La réponse moderne à l'objection est cependant beaucoup plus constructive. En un mot, de nos jours dans l'Ouest canadien l'enfant francophone doit être compétent dans les deux langues. car les mêmes parents qui insistent sur l'étude sérieuse du français par leurs enfants demandent que l'étude de l'anglais — si nécessaire dans la vie courante — n'en souffre pas. Ils sont prêts à exiger, et leurs enfants sont entrainés à faire l'effort supplémentaire que leur ambition impose.

L'étude du français accéléré, en conformité des désirs des parents, par des élèves francophones, dès la première année scolaire, doit être la prochaine étape de l'évolution du bilinguisme dans les écoles du Manitoba.

Pour conduire une voiture

La proportion de conducteurs adolescents s'accroîtra fortement d'ici quelques années. A moins qu'on n'apprenne aux jeunes la prudence au volant, le nombre d'accidents mortels et autres au Canada deviendra effarant. Voilà la substance d'un article de "La Revue Imperial Oil", livraison de février.

Aujourd'hui, les conducteurs de 16 à 21 ans causent deux fois plus d'accidents — en moyenne 50 pour cent plus meurtriers — que les chauffeurs des autres groupes. Les automobilistes adolescents font 11 fois plus de victimes que les chauffeurs les plus sûrs, ceux de 45 à 50 ans.

La Revue prévoit que la situation pourra tourner au désastre quand le nombre record d'enfants nés pendant la guerre et l'après-guerre atteindront l'âge de conduire. Le nombre de conducteurs de 16 à 21 ans, actuellement de 1,600,000, passera à 2,700,000 vers 1966.

L'article suggère l'application plus stricte de la loi et la multiplication des programmes d'enseignement professionnel de conduite à l'intention des jeunes chauffeurs. Parmi les anciens élèves de trois écoles supérieures du Manitoba offrant des cours de conduite, le nombre d'accidents s'établissait au huitième de la moyenne de l'ensemble des chauffeurs.

Quel parti j'appuierai aux élections générales du 31 mars...

(Suite de la première page)

Pearson est le champion de la paix mondiale et de la prospérité canadienne. Il mérite donc mon appui.

Winnipeg — **D. Smith**

☆ ☆ ☆

Un parti prêt à donner une solution au malaise actuel sans recourir à la distribution de bénéfices bénévoles et pécuniaires qui feront l'affaissement de nos libertés, seul, aura mon vote.

Notre journal sans appuyer aucun parti politique se doit de leur signaler les aspirations des nôtres.

St-Boniface — **Libre et Patriote**

☆ ☆ ☆

Le parti Crédit Social soutient que l'Etat doit reprendre le contrôle de l'émission et du volume de la monnaie et du crédit, pour donner à tous et à chacun des membres de la Société la liberté et la sécurité économiques. Voilà pourquoi j'appuierai le Crédit Social le 31 mars.

St-Boniface — **"Vigoureux"**

☆ ☆ ☆

Je suis pour le gouvernement Progressiste-Conservateur, parce que j'ai confiance que les conservateurs, remis au pouvoir avec bonne majorité, pourront aller de l'avant, accomplir leurs promesses et réaliser leurs projets.

"L'adversité est le plus grand de tous les maux."

St-Boniface — **"Jus Plubicum"**

☆ ☆ ☆

M. Diefenbaker se plaint qu'il ne peut pas gouverner le pays sans avoir une majorité au Parlement, mais à l'écouter on sent qu'il ne veut pas avoir d'opposition du tout. C'est un tribun et un dictateur sans scrupules. Je vais donc voter CCF, pour une opposition forte et active. Un Howe par siècle est déjà trop.

Prince-Albert — **Homme libre**

☆ ☆ ☆

Je voterai CCF parce que ce parti à Ottawa a réussi à faire passer en chambre tous les amendements aux lois, ou toutes nouvelles lois ayant pour but principal la protection du salarié modique et du cultivateur: allocations familiales, assurance-chômage, pension des vieillard, des veuves, prêts aux agriculteurs, etc., etc.

St-Boniface — **Espoir**

☆ ☆ ☆

Je vais voter CCF. C'est bien simple. Les libéraux étaient au pouvoir et mon blé ne s'est pas vendu. Les conservateurs ont pris leur place, vendent du blé dans les journaux, mais j'ai encore mon blé dans les graineries. J'aime autant donner une chance au CCF. Et dire qu'il y a des Chinois qui crèvent de faim!

Melville, Sask. — **Fermier**

☆ ☆ ☆

Comparez et votez: Laurier Régnier, qui s'extasie devant son "nouveau" chef politique; Louis Deniset, qui ne craint pas de figurer partout comme l'unique député libéral manitobain, et qui n'a pas hésité à se lever fréquemment en Chambre pour soutenir nos causes.

John Diefenbaker, assoiffé du pouvoir, qui se complait devant les foules, mais qui s'est caché derrière les rideaux lors du vote en faveur des chèques bilingues; Lester Pearson, homme d'état plus que politicien, qui, cependant, a accepté la tâche de ramener le parti libéral au pouvoir.

St-Boniface — **Libéral sans hésitation**

☆ ☆ ☆

J'appuierai le parti progressiste-conservateur le 31 mars, parce qu'il a:

1) Retenu le mot progressiste dans son action comme dans son nom.

2) Etabli la traduction simultanée des débats parlementaires.

3) Accepté les chèques bilingues.

4) Un chef vigoureux et impartial qu'entourent des lieutenants bûcheurs et capables.

5) Blâmé le parti libéral pour inaction seulement dans les cas où ce parti avait d'abord accusé le gouvernement des fautes d'omission commises par le parti libéral.

Lorette — **"Un Ancien Libéral"**

☆ ☆ ☆

Je suis veuve et n'ai aucun revenu. Depuis que mon mari est mort en 1953, je n'avais pour vivre que les $40.00 par mois que je recevais comme pension des vieillards. Mes enfants, qui ont eux-mêmes de nombreux enfants, devaient se priver pour m'aider.

Depuis que le parti conservateur est au pouvoir, je reçois $55.00 par mois, ce qui me permet d'être plus indépendante, donc je suis plus heureuse et ma santé est meilleure. Voici la raison pourquoi je vais continuer de voter pour le parti conservateur et j'engage tout le monde à faire de même.

Norwood — **Madame M. A. Picard**

Je voterai Progressiste-Conservateur.

Il n'est pas facile de travailler entouré d'adversaires! Voilà pourquoi le parlement fut dissous. Le premier ministre voulut donner aux Canadiens l'occasion de choisir par eux-mêmes, et le seul moyen disponible était une élection générale.

Donnons aux conservateurs l'opportunité d'accomplir leurs promesses et projets.

St-Boniface — **"Ariam"**

☆ ☆ ☆

Je voterai pour le candidat conservateur, parce que M. Diefenbaker est le premier qui ait reconnu le rôle des femmes canadiennes en leur confiant des postes de première importance dans l'administration des affaires de notre pays.

En plus, il s'est montré capable de faire ce qui, pour les autres partis, était "l'impossible".

St-Boniface — **Berdon**

☆ ☆ ☆

Il faut choisir entre un parti qui coupera les taxes pour me laisser plus d'argent à dépenser et faire revenir la prospérité, et un parti qui dépensera des billions, dont mon propre argent, pour des choses que l'industrie privée ferait à meilleur marché et sans m'appauvrir. Je vote Pearson.

Regina — **Contribuable**

☆ ☆ ☆

Je vais voter Créditiste, parce que les Libéraux n'ont rien appris de leur défaite; depuis juin dernier, les Conservateurs ne font que du bruit, et les Socialistes (CCF) continuent de remplacer la Providence divine et l'industrie humaine par l'Etat. Les Créditistes, au moins, croient en Dieu et en la dignité de l'homme.

Gravelbourg, Sask. — **Vin nouveau**

☆ ☆ ☆

J'appuierai le parti libéral le 31 mars. Voici mes raisons: l'habileté avec laquelle le parti a su conduire le pays pendant la dernière guerre et après-guerre; la réforme du parti aux conditions actuelles du pays.

J'ai confiance que le parti libéral nous donnera une administration qui rendra la prospérité au pays.

Laurier — **Jacques**

Je voterai libéral lors de la prochaine élection fédérale, parce que l'Hon. Lester Pearson, un chef qui inspire confiance, s'est engagé à mettre en pratique le programme élaboré lors du récent congrès national et de l'adapter aux conditions actuelles.

Dans le comté de St-Boniface, nous nous devons de réélire Louis Deniset, qui, déjà, a prouvé son habileté à soutenir toutes nos causes au parlement.

St-Boniface — **Franc libéral**

"ENTRE NOUS"

"The Western Sunday Visitor"

Le "Western Sunday Visitor" de Winnipeg célèbre, cette semaine, le premier anniversaire de sa fondation. Comme on le sait, les catholiques de langue anglaise du Manitoba lançaient leur hebdomadaire "The Northwest Review" en 1885 et l'ont maintenu sous une forme ou l'autre jusqu'en 1948. Le "Review" a joué un rôle important dans la lutte scolaire et, plus tard, dans la promotion de sociétés catholiques. Il a été fusionné en 1948 dans l'"Ensign", l'hebdomadaire catholique national qui est disparu il y a deux ans. C'est précisément dans le but de combler ce vide que l'archevêque de Winnipeg a lancé le "Western Sunday Visitor" en 1957.

Entretemps, les catholiques d'expression anglaise de la province et même de la ville, qui n'avaient pas toujours réalisé dans le passé l'importance d'avoir un journal bien à eux, s'étaient sentis de plus en plus isolés les uns des autres. Les quotidiens ne donnaient pas assez de nouvelles sur les activités des sociétés diocésaines et sur les initiatives paroissiales. Comme le disaient plusieurs curés et chefs laïcs: "On ne se connait plus". Il leur manquait un lien intime et autorisé pour entretenir l'unité et la coordination. Il leur manquait en outre une voix pour exprimer l'opinion catholique sur les événements locaux.

Le "Western Sunday Visitor" pouvait donc compter sur l'appui d'un bon nombre de catholiques, non seulement à cause de l'autorité qui l'inspira, mais aussi à cause de ce vide que l'absence d'un journal avait créé dans la vie catholique.

Malgré les problèmes financiers qui accompagnent nécessairement ce genre de publication, il a réussi à présenter quatre, et parfois huit pages de rapports et de commentaires manitobains, chaque semaine, en plus des sections religieuses et internationales du plus important journal catholique des Etats-Unis, "Our Sunday Visitor". Des éditions spéciales ont ajouté à son prestige et ont aidé à boucler son budget.

La direction de **La Liberté et le Patriote** n'a pas hésité à coopérer à l'établissement de ce journal, qui aiderait les catholiques de langue anglaise à porter un peu plus de responsabilité dans la défense et le rayonnement de l'Eglise au Manitoba et qui, à l'occasion, renforcirait la coopération entre les catholiques de langue anglaise et ceux de langue française.

L'apparition du "Western Sunday Visitor" et son anniversaire doivent surtout faire réfléchir les Canadiens français, sur le vide qui se ferait dans leur propre milieu si leur propre journal venait à manquer. Mieux vaut l'appuyer, que de souffrir de faim et d'être éventuellement obligé de le rétablir.

Billet du vendredi

L'histoire des libérateurs de l'Amérique latine

(Special à "La Liberté et le Patriote")

Les derniers événements du Venezuela attirèrent l'attention de l'univers, non seulement sur ce pays, mais sur l'ensemble de l'Amérique latine, qui comprend le Mexique, l'Amérique centrale, une importante partie des Antilles et les treize nations de l'Amérique du Sud. D'aucuns se demandent si la chute sensationnelle du général-dictateur Marcos Perez-Jimenez ne marque pas le commencement de la fin pour les dictateurs en Amérique espagnole et portugaise. Même de langue française, si l'on ne méconnait la république noire d'Haïti. On note que, depuis trois ans, plusieurs régimes qui s'appuyaient sur la force s'effondrèrent l'un après l'autre: ceux d'Arbenz au Guatemala, Peron en Argentine, Magloire d'Haïti, Pincilla en Colombie, Perez au Venezuela.

Dans le même temps, le gouvernement de Cuba est aux prises avec une guerre civile qui n'en finit pas, cependant que la République Dominicaine, où Hector Trujillo y Molina fait la pluie et le beau temps, marque le pas dans une impatience qui semble grandir. On aura peut-être remarqué que nous appelons Perez, non Jimenez, le dictateur déchu du Venezuela. C'est son nom. Celui de Jimenèz accolé au sien est celui de sa mère. Ainsi le veut la coutume dans les pays espagnols de l'Amérique. Elle n'est pas suivie par tous, mais nombre de gens portent ensemble les noms de leurs père et mère, le maternel venant le dernier.

• • •

L'histoire de l'Amérique latine est colorée et compliquée. Il faut une longue étude pour l'apercevoir dans son ensemble, la comprendre dans ses causes et effets, la saisir dans sa réalité d'aujourd'hui. Aussi un livre comme **Les Libertadors**, (1) de Jean Descola, est-il de nature à la présenter dans un éclairage qui permet, dans une large mesure, d'en apprécier les aspects contemporains. Un ouvrage de près de 450 pages en deux tomes qui rappelle ce passé violent et passionné qui prépara l'avenir devenu le présent. Les libertadors — (les Espagnols écriraient **liberiadores**, au pluriel) sont ces hommes qui, à tour de rôle au cours des siècles, essayèrent de détacher les colonies latines de l'Amérique des pays européens qui les tenaient en sujétion.

Dans la plupart des cas, cela veut dire l'Espagne conquérante d'autrefois, qui a peu en commun avec celle de nos jours. Le plus célèbre d'entre eux, et celui qui donna le ton, fut Simon Bolivar, natif de Caracas au Venezuela, qui réussit à bouter hors de son pays les chefs envoyés de Madrid, fit de même pour le territoire de la Colombie, amena les autres républiques de l'Amérique du Sud à suivre son exemple dans l'ordre de la libération visant à l'indépendance politique.

• • •

Aussi le Venezuela, qui vient de rejeter le régime militaire de Perez, consacre-t-il un culte peu ordinaire au souvenir de Bolivar, celui qu'on appelle partout le **Libertador**, le libérateur. Il n'est pas un village du pays qui n'ait la statue de l'homme, équestre, en pied ou en buste, au centre de sa place publique, et sa maison natale, conservée au coeur du Caracas resté colonial, est un lieu de pèlerinage et de vénération. Après maints insuccès et des reculs, Bolivar l'emporta une fois pour toutes sur les forces royalistes à la bataille de Carabobo, en 1821, Après formation de la Colombie avec le Venezuela et la Nouvelle-Grenade (qui n'existe plus), il en fut le premier président. Dès 1822, il ajoutait l'Equateur à la nouvelle république, puis on l'appelait à l'aide du Pérou, qui combattait à son tour pour l'indépendance. La partie nord de ce dernier pays se constitua en Etat séparé et se donna, en son honneur, le nom de Bolivie.

Peu à peu par la suite, les autres républiques se révoltèrent l'une après l'autre contre la mère-patrie, le Venezuela se sépara en 1827 de la Colombie, cependant que Bolivar quittait le pays en 1830 et mourait la même année à l'étranger. Il avait sacrifié sa fortune et sa vie à la cause de l'indépendance et finissait en exil. Descola rappelle tour à tour les flibustiers des Antilles, Toussaint Louverture en Haïti, les prêtres-libérateurs du Mexique, la triste aventure de Maximilien d'Autriche au Mexique, le rôle de San Martin en Argentine, présentant tous ceux qui, aristocrates ou fils du bas peuple, liguèrent leurs forces de la frontière sud des Etats-Unis à la Terre de Feu, pour apporter le souffle de la liberté à un monde qui n'a pas fini de nous étonner.

L'ILLETTRE.

(1) Cercle du Livre de France, Montréal.

"LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN"

par Donatien Frémont

Spécial à "La Liberté et le Patriote"

CHAPITRE VII

FANNYSTELLE, AUTRE FONDATION DE LA COMTESSE D'ALBUFERA

L'établissement La Borderie, à Saint-Malo, fut à l'origine, nous l'avons vu, sous le nom de Fanny-Lux, une fondation de la comtesse d'Albuféra. En réalité, tout souvenir en a depuis longtemps disparu, son appui ayant été vite retiré. C'est donc à Fannystelle uniquement que demeure attachée la mémoire de la grande dame parisienne et de sa fidèle amie, Fanny Rives. L'historien de la paroisse, Noël Bernier, qui en a raconté la genèse par le menu, ne relève aucun lien de parenté entre les deux entreprises. Mais il est bien établi que le chanoine Rosenberg, qui finança le premier projet de Fanny-Lux au nom de la comtesse, s'en retira et que le second prit naissance immédiatement après. Cela ressort clairement du témoignage de l'abbé Jolys. Peut-être le fondé de pouvoir de Mme d'Albuféra pressentait-il qu'avec un associé comme Henri de La Borderie, il n'aurait pas les mains libres et que le crédit de la fondation lui échapperait. Quoi qu'il en soit, la rupture s'accomplit sans fracas et les rapports les plus amicaux existèrent toujours entre les deux groupes de compatriotes. Quelques-uns des propriétaires de Fannystelle furent d'anciens colons de La Borderie et il y eut aussi des échanges de travailleurs.

Ecartons donc un instant la version du curé de Saint-Pierre pour nous en tenir à celle de Noël Bernier, sans oublier pourtant que son père, Thomas-Alfred Bernier, fut l'inspirateur et le premier directeur de toute l'affaire.

A quelque 35 milles à l'ouest de Winnipeg, au milieu de la plaine unie, sans arbres et toute en culture, se trouve une bourgade au nom harmonieux et doux — Fannystelle — îlot français perdu dans une région où tous les autres villages sont d'appellation et de physionomie anglaises. A gauche de l'église se dresse un socle de granit rouge surmonté d'un buste en marbre blanc. C'est celui d'une jeune femme aux traits fins, à l'air un peu mélancolique. L'inscription nous apprend qu'il s'agit de Fanny Rives, décédée en 1883 et qu'elle a donné son nom à la colonie: Fannystelle — Etoile de Fanny. C'est tout un roman, à la veille de tomber dans l'oubli avec la disparition des derniers anciens qui en furent les témoins.

UNE COLONIE DE FILS DE FAMILLE DE FRANCE SELON D'UNE FORMULE D'ALFRED BERNIER

Dans un château des environs de Paris vivait une femme très riche et très distinguée, la Comtesse Marthe d'Albuféra, de noblesse napoléonienne, chanoinesse du chapitre royal de Sainte-Anne de Munich, dont elle suivait la règle. L'opulente dame, très pieuse, donnait libéralement aux bonnes oeuvres. Elle avait fondé et soutenait à elle seule l'orphelinat de Rueil, sur la colline même qui domine l'ancienne résidence impériale de la Malmaison. Connaissait-elle par le détail les débuts de la colonisation en Nouvelle-France? Voulut-elle imiter d'illustres devancières: la duchesse d'Aiguillon, Mme de La Peltrie, Mme de Bullion? Toujours est-il qu'elle conçut le projet de fonder dans l'Ouest canadien une colonie française et catholique, en hommage à sa dame de compagnie décédée.

Thomas-Alfred Bernier, maire de Saint-Boniface et surintendant de l'Instruction publique, nous l'avons dit, entretenait des idées bien arrêtées sur la collaboration que le Canada pouvait attendre de la France en matière de colonisation. Nul n'était mieux qualifié pour affermir la grande dame dans son dessein et l'aider à lui faire prendre forme. Il traça un plan précis de la marche à suivre et offrit ses services comme organisateur de toute l'entreprise. Sitôt accepté, il se mit au travail. De vastes terrains furent acquis et les premiers colons commencèrent à s'établir. En l'espace de quelques mois, on construisit chapelle, presbytère, école, beurrerie, résidence de direction et trois grandes installations agricoles.

L'abbé Stanislas Rosenberg, chanoine honoraire de Tours, intendant de la comtesse, ne tarda pas à arriver sur les lieux. Il était accompagné de ses deux frères, Pierre et Georges Rosenberg, du marquis Robert de Bonneval, neveu de Mme d'Albuféra, et de Louis Allart, futur propriétaire à Fannystelle. Noël Bernier trace, d'après ses souvenirs, le portrait suivant du dignitaire ecclésiastique qui soulevait tant de curiosité:

"Le chanoine Rosenberg était un personnage à peu près dans la quarantaine, plutôt petit de taille, de manières aimables et simples. Il avait un large front pensant et les traits affinés. Sa parole était douce et posée; ceux qui le virent à l'autel célébrant les saints mystères se rappellent qu'il y apportait une onction pénétrante.

"Le célèbre abbé avait à l'avance excité une curiosité qui chez quelques-uns allait jusqu'à la méfiance — car Fannystelle avait des contradicteurs. Quand enfin on le connut, on dut convenir qu'il était de haute tenue. Lui-même avait trop d'expérience de la vie pour ne pas savoir que la médisance est un délassement de choix sous tous les climats; en particulier il n'ignorait pas que son origine juive avait fait jaser plusieurs chrétiens de par ici. Il sentit que tout autour de lui on le surveillait. En ces conjonctures un peu déconcertantes pour un prêtre, il sourit avec patience. Il se mit sur ses gardes pourtant; et avec des formes d'une courtoisie parfaite, il apporta à tous ses mouvements la réserve que son indiscutable finesse lui signalait comme une opportune et digne prudence."

Cet extraordinaire projet de colonie poussé à coups de millions avait, en effet, ses détracteurs qui prédisaient un échec certain. La fondatrice et son intendant eurent quelque mérite à passer outre et à marcher de l'avant. Il faut dire que la chicane ouverte surgit seulement entre le chanoine et un autre prêtre parisien, l'abbé Léon Muller. Celui-ci, qui devait être, l'année suivante, une sorte de premier curé-éclair de la paroisse de Saint-Hubert, en Saskatchewan, surveillait les intérêts du jeune comte Pierre de la Forrest-Divonne, propriétaire de deux fermes au nord de Fannystelle. L'abbé avait fait l'acquisition d'une autre ferme à son nom. Il eût souhaité que le bourg en formation inclinât de ce côté et sa tentative pour faire modifier le plan échoua complètement. L'échange de propos entre les deux abbés fut vif, mais enveloppé dans des formules d'une extrême, courtoisie. Muller, ayant intenté un procès ecclésiastique à son antagoniste devant l'autorité religieuse de Paris, fut débouté de son action.

LE CHANOINE ROSENBERG, INTENTANT DE LA COMTESSE, Y CELEBRE LA PREMIERE MESSE

Le lendemain même de son arrivée, le chanoine Rosenberg, qui en avait obtenu l'autorisation de l'archevêque de Saint-Boniface, célébra la première messe dans la petite chapelle en bois à peine achevée.

"Nous avons gardé de cette première messe à Fannystelle, écrit Noël Bernier, une impression qui dure encore. Dans l'humble église toute neuve, les sièges manquaient naturellement; on apporta quelques chaises du voisinage, mais le plus grand nombre des fidèles durent entendre l'office debout. Adolphe Véroneau, le maître de poste et, entre parenthèse, le pionnier des marchands, avait, la veille au soir, transporté à l'église le petit harmonium de sa maison. Durant la messe, Véroneau, sa femme et leur fille ainée firent les frais de la musique. Ce qu'ils chantèrent? Les bons vieux cantiques venus de France et popularisés dans le Bas-Canada, car la famille Véroneau était Canadienne française et arrivait en droite ligne de la province de Québec. Dans le recul des années, nous nous rendons compte que le petit harmonium et les voix simples de ces simples gens purent causer quelque surprise aux Parisiens. Mais ces Parisiens-là étaient trop véritablement grands seigneurs même pour sourciller. Bien au contraire, l'office terminé, ils remercièrent les modestes musiciens et se mêlèrent avec une grâce aisée à la petite foule qui évolua quelque temps aux abords de la chapelle.

"Quant au chanoine Rosenberg et à Bernier, qui avaient depuis de longs mois travaillé conjointement à fonder une oeuvre catholique et française, cette messe, célébrée sur le lieu même de leur labeur, au milieu d'une population déjà méthodiquement installée, leur fut d'un profond réconfort. N'était-ce pas la réalisation de ce qu'ils avaient voulu? Aussi, lorsque Rosenberg eut, plus tard dans la journée, fait le tour des trois grandes fermes — Sainte-Marthe, Sainte-Monique et Saint-Stanislas — il se rapprocha du télégraphe et câbla à la comtesse d'Albuféra ces trois mots: 'Fannystelle, merveille, consolation'."

Le 21 septembre, ce fut la bénédiction de l'église paroissiale. Mgr Taché, souffrant, y délégua le vieux vétéran français des missions du Nord, Mgr Henri Faraud, à la retraite à Saint-Boniface. Autour de l'évêque, du chanoine et des autres membres du clergé, se tenait le groupe des Parisiens, la plupart nouveaux venus: le marquis de Bonneval, Pierre Berlioz, Henri de La Borderie, Félix de Caqueray, Pierre Gasperini, André Lafon, Pierre Rosenberg, Joseph Le Verdois, Louis Allart. Les principaux notables de Saint-Boniface étaient présents: le maire et Mme Bernier, le sénateur et Mme Girard, le juge et Mme Dubuc, le député aux Communes Larivière.

Le journal de ce dernier, **Le Manitoba**, dégagea ainsi le sens de l'événement: "Cette fondation rappelle le souvenir des premiers temps de la Nouvelle-France, alors que clergé, gentilshommes, nobles dames, soldats et paysans, venaient au Canada ou s'intéressaient à son sort, pour Dieu et pour le Roi."

Trois jours après cette cérémonie, le chanoine Rosenberg repartait pour son pays. Et la feuille de Saint-Boniface d'écrire: "Il laisse ici le souvenir d'une âme généreuse, active et dévouée, d'un esprit éclairé et capable de grandes choses."

Beaucoup plus tard, la comtesse d'Albuféra étant morte, les escroqueries retentissantes du chanoine défraieront la chronique internationale et entraineront sa condamnation par contumace, alors que son sosie, après une odyssée drolatique, sera arrêté dans un port du Levant. Mais ce scandale ne se relie d'aucune manière à l'entreprise de colonisation manitobaine. En ce qui concerne cette dernière, la conduite de Rosenberg fut non seulement exempte de tout blâme, mais fort honorable. Au dire de Noël Bernier, la fondation de Fannystelle "doit être considérée comme un effort précis d'expansion française à teinte nettement chrétienne — et non pas comme une aventure hasardeuse qui a eu le bonheur de bien tourner".

(A suivre)

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

La réunion annuelle de Radio-St-Boniface a été fixée au 17 avril prochain. Des décisions importantes seront prises. Cette réunion devrait donc faire salle comble.

Perles de la semaine: harangues du chef provincial d'un des partis. Il emploie des expressions savoureuses et de terroir pour stigmatiser et fustiger les vieux partis. Il est à espérer que les grands gardiens de la langue prennent note de ces expressions et les inscrivent dans le bouquin de la langue du peuple.

Le bruissement des billets de banque dans la caisse du 10 mille watts se fait de plus en plus rare. Est-ce que l'enthousiasme des premières heures est disparue?. Est-ce un indice d'insouciance totale envers les choses de chez nous? Pourtant, les Franco-manitobains ont démontré dans le passé qu'ils étaient capables de faits et gestes qui suscitaient l'envie des autres groupes ethniques de la province et qui faisaient l'admiration de la vieille province. C'est votre poste, c'est votre 10 mille watts, et CKSB attend votre réponse.

Et maintenant, la semaine prochaine à Radio-St-Boniface:

Le samedi 22 mars, de 11 h. 05 à 11 h. 35 a.m., tous les samedis, à cette heure, une demi-heure de requêtes par téléphone ou par écrit. Faites tourner vos disques preférés. C'est "A votre choix".

A 7 h. 30 p.m., "Variétés". On entendra Berthe Bonneau et les collégiens Troubadours dans des succès de la chansonnette.

Le dimanche 23 mars, à l'émission "Le monde parle au Canada", vous entendrez une étude sur la vie tragique d'Anne Frank et la signification de son journal.

A 7 h. 45 p.m., la troisième de 4 causeries par le R. F. Laflamme, C.S.V., de la Maison St-Joseph d'Otterburne. Le titre général de ces causeries: "Le parterre".

Du lundi au vendredi, voici l'agenda de "Arc-en-ciel" qui passe en ondes à 1 h. 30 p.m.: lundi, "La science en pantoufles"; mardi, "Vivre avec élégance"; mercredi, "Ceux que j'ai connus"; vendredi, "L'actualité littéraire".

Jeudi de cette semaine est réservé aux élections fédérales.

Le mardi 25 mars, à 8 h. p.m., à "Auteurs anciens", on parlera de Démosthérie.



Cité de Saint-Boniface
AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné, jusqu'à 5:00 heures du soir le lundi 24 mars 1958, pour la position suivante:

COMMIS GRADE "A"
au département de l'Assistance Publique

Salaire initial: $168.35 par mois, augmentations réglementaires.

Entrée en fonction: le 1 avril 1958.

Temps de probations six mois.

Les candidats devront soumettre des détails quant à leur éducation et à leur expérience, s'il y a lieu.

Pour plus amples renseignements et formules de demande, s'adresser au Surintendent de l'Assistance Publique, M. Jean-W. LAVALLEE, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 11 mars 1958.

Thé

Le dimanche 23 mars, un thé aura lieu au Cercle Ouvrier, de 7 h. à 10 h. 30 p.m., pour venir en aide à la famille Arthur Laforme, de St-Boniface, qui fut victime d'un incendie le dimanche 16 mars.

St-Eugène

Souper aux fèves

Voulez-vous éviter de préparer votre souper samedi soir prochain, le 22 mars, et manger un succulent repas, pas cher du tout? Vous n'aurez qu'à vous rendre à la salle paroissiale de St-Eugène, à St-Vital, sur la rue Sadler, près du chemin Ste-Marie. L'autobus vous conduit presque à la porte.

Les dames de la paroisse de St-Eugene organisent en effet un magnifique et succulent souper aux fèves au lard, cuites à la maison, souper de 4 h. 30 à 7 h., le samedi 22 mars. Voulez-vous ajouter de la melasse, du vinaigre, du ketchup ou du miel? Vous aurez le choix.

Ce souper sera servi genre cafeteria: 75c pour les adultes et 50c pour les jeunes enfants et en plus du pain, du beurre, vous aurez un magnifique morceau de tarte aux pommes avec une boule de crème glacée. Aimeriez-vous aussi un bon bol de soupe aux pois? Cela ne vous coûtera que quelques sous de plus.

Au cours de la soirée, il y aura 15 parties de bingo, de magnifiques prix seront donnés. Une fois que vous aurez fini votre souper, vous pourrez donc vous amuser dans une classe de l'école en jouant quelques parties de bingo, en attendant celui du soir, qui commencera à 7 h. 30.

Alors donc, en foule, à St-Eugène, le samedi 22 mars: souper de 4 h. 30 à 7 h.: bingo, pendant le souper et le soir à 7 h. 30.

Il y aura un court programme récréatif durant le bingo du soir.

Partie de cartes

Le 9 mars au soir avait lieu la quatrième partie de cartes de la série organisée par les dames dont les noms commencent par H, I, J, K, M, N, O et P. M. Georges Forest était maître de cérémonies.

Quinze parties de whist furent jouées. A toutes les cinq mains, il y eut des prix remportés par les personnes suivantes: M. R. Blanchette, Mlle P. Watson, Mlle Alice Carrière et Mme A. Nault.

Le premier prix des quinze mains fut gagné par Mme A. Nault et Mlle A. Carrière. Le prix de consolation fut remporté par Mlle Y. Comeault et M. André Lafrenière, qui fut aussi gagnant du prix d'entrée donné par Cusson Lumber.

Une table à café, don de MM. O. Milette et G. Perry, fut gagnée par Mlle Arlette Péloquin, une couverture de laine, don de Mme J. Nolan, par M. B. Chamberland et deux plaques de "danseurs modernes", don de la compagnie Eaton, par Mme M.-J. Marcoux.

Les donateurs de 16 autres prix étaient Mmes A. Milette, A. Marion, J.-A. Painchaud, M. Nault, J. Nolan, O. Milette, M. Hébert et Parent, Mlles L. Parent et B. McDonald, MM. Donat Nolan et E. Labossière. Ces prix furent gagnés par Mmes Pierson, A. M. McDonald, E.-A. Laporte, G. Forest, F. Gauthier, L. Robidoux, R. Perry et L. Perron, MM. G. Gauthier, R. Milette, P. Leclaire, W. A. McDonald et H. Lafrenière.

Pendant le goûter, il y eut un encan chinois sur un billet de $5.00, donné par MM. A. Péloquin et G. Neirinck et gagné par M. L. Robidoux. Vers la fin de la veillée, M. McDougald et son orchestre donnèrent un programme musical.

La partie de cartes remporta la somme de $172.90. Grand merci à M. G. Forest, ainsi qu'à tous ceux qui sont venus encourager la paroisse.

• • •

M. Eugène LaPlante

M. Eugène LaPlante, de 27, avenue Berrydale, St-Vital, est décédé le jeudi 6 mars à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 42 ans. Né à Winnipeg, il vécut au Manitoba toute sa vie.

Il laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Joseph-H. LaPlante; un frère, Hercule, et trois soeurs, Mmes Marie Durkin, Eléonore Hasse et D.-A. Joyal.

Le service fut chanté le lundi 10 mars en l'église St-Eugène de St-Vital. L'enterrement eut lieu dans le lot familial au cimetière catholique de St-Vital. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Erreur

Une erreur s'est glissée dans le numéro du 7 mars. Le nom de Mme Emile Gauthier a paru dans la liste des donateurs au lieu de celui de Mme Georges Gauthier.

Scouts de St-Boniface

La série des cinq parties de cartes organisée en faveur des Scouts de St-Boniface a été couronnée de succès.

Aussi le comité des Parents-Scouts est-il heureux de remercier tous ceux qui y ont contribué, soit par dons ou par l'assistance à ces soirées. Un merci spécial aux dévouées organisatrices.

Félicitations aux gagnants des prix du grand tirage: Mme L. Lavallée, $25.00; le R. P. J. Tétrault, P.B., $15.00; M. le Dr J.-M. Huot, $10.00. Les prix de série furent gagnés par Mme Fred Grégoire, $20.00, et Mme Oscar Saulnier, $10.00.

La saison des soirées de cartes est terminée, mais il ne faut pas croire que le scoutisme cesse toute activité; au contraire, la semaine scoute qui eut lieu en février a redoublé l'ardeur des jeunes qui seront heureux d'enrôler de nouvelles recrues et qui redisent à tous: merci!

Petites Notes

Thé

Le thé du 15 mars donné chez M. et Mme Robert Lemieux, de la rue St-Jean-Baptiste, fut un succès. Ce thé a été donné en l'honneur du candidat progressiste-conservateur du comté de St-Boniface, M. Laurier Régnier.

Mme Lemieux, qui avait décoré une jolie table, fut très accueillante. Elle avait eu l'excellente idée d'inviter Mme Desmarais qui tirait au thé dans la pièce voisine.

Thé printanier

Le thé annuel de la Ligue Féminine Catholique de la paroisse St-François, 1037, chemin Dugald, St-Boniface, aura lieu le dimanche 23 mars, de 2 h. à 5 h. 30 p.m. M. l'abbé C. A. Empson ouvrira le thé.

Mmes A. Kesteboot et E. De Blear sont les organisatrices; Mme A. De Beats recevra les invités; Mme H. De Wyngaert sera l'hôtesse; Mme J. Geerleart sera en charge de la vente des travaux d'artisanat et Mme R. Marion, de la vente des mets faits à la maison.

Bourses d'études aux jeunes Français

Les citoyens français immatriculés au Consulat de France, ayant un ou plusieurs enfants, âgés de 9 à 16 ans, et ne disposant pas de moyens suffisants, sont admis à demander une ou plusieurs bourses d'études pour l'année scolaire 1958-1959.

Les parents répondant à ces qualifications sont invités à formuler leurs demandes en personne au Consulat, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi des deux semaines, commençant les 24 et 31 mars, le matin entre 9 h. 30 et 11 h. 30 et l'après-midi entre 2 h. et 4 h.

Les parents intéressés devront se munir: a) de leur carte d'immatriculation au Consulat de France; b) de tous documents attestant l'insuffisance des revenus familiaux, feuille de paie, feuille d'impôts; c) des bulletins scolaires rendant compte des résultats obtenus jusqu'ici par l'enfant, dans ses études.

Ultérieurement, les dossiers seront envoyés à Paris pour décision.

C. S. B.

Le Coin du Collège

Equipe des rédacteurs:
Fernand Gobeil, Aimé Gobin, Richard Mageau, Jean Suszko, Gérald McGowan

Jeux intérieurs

Les responsables de la récréation ont organisé depuis lundi dernier un tournoi des jeux intérieurs. Ce tournoi comprend le billard, le ping-pong, le mississippi et les quilles. Tous les élèves peuvent participer à ce tournoi et ils sont divisés en trois groupes: les grands, les moyens et les petits. Les finales seront jouées le dimanche 23 mars, jour où aura lieu le grand festival des jeux intérieurs.

Au jour indiqué pour ce grand festival, les anciens et les parents sont cordialement invités: ils pourront voir des parties de ballon-panier, de ballon-volant et de ballon-chasseur ou y participer. Plus de la moitié des élèves participent activement à ce tournoi des jeux intérieurs qui suppose une organisation et des comptes rendus parfaitement en ordre chaque jour.

Nous proclamerons les vainqueurs le 23. Parents, n'oubliez pas de venir ce jour-là!

* * *

Organisations para-scolaires

Toutes les organisations para-scolaires du cours universitaire arrêteront leurs activités le 23 mars afin de permettre à tous de se consacrer entièrement à la revision de leur programme scolaire en vue des examens de la fin d'année.

La congrégation continuera, après le 23, pour les méthodistes et les versificateurs. Le sujet à l'étude, ce sont les problèmes de l'amitié et des fréquentations. Les discussions vont bon train et sont fort intéressantes.

* * *

Décorations

La chapelle des Soeurs de la Ste-Famille, attachées au collège, vient d'être rénovée et peinturée. On y a aussi ajouté une balustrade nouvelle grâce aux soins de notre menuisier-ébéniste, M. Brunet. Tout était prêt pour fêter dignement le 19e anniversaire de l'ascension à la papauté de Notre Saint-Père le pape Pie XII.

* * *

Semaine des Vocations

La Semaine des Vocations, organisée par le R. P. Henri Ouimet, S.J., s'est terminée samedi soir par un film présenté aux élèves: "La bataille des clochers", et dimanche matin par le sermon radiodiffusé de M. Bulteau, P.S.S., professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire, sur "La prédication de l'Evangile".

* * *

En Syntaxe

La Syntaxe A est à l'honneur. Le vendredi 14 mars, elle connut un combat épique contre les Eléments latins A dans une concertation sur l'orthographe de 600 mots compliqués. La lutte dura une heure. Finalement, la Syntaxe A triompha grâce aux deux seuls survivants, Charles Saurette et Denys Prud'homme. Une mention spéciale doit être accordée à deux vaillants élémentaires, Roger Lafrenière et Réal Aventhey.

Cette même classe vient aussi de publier un recueil de fables intitulé: "Les fables de ma forêt". Il s'agit de fables qui mettent en scène des animaux où tout est fantaisie et sert à illustrer une vérité de l'agir humain. Voyez les titres: "Le petit cheval préhistorique", par Roger Turenne; "L'éléphant et les souris", par Denys Rondeau; "Journal d'un chat", par Denys Prud'homme; "Un rat de Paris en visite à New-York", par Roland Painchaud; "L'autruche et la girafe", par Marc-André Lizotte; "La mère de Toutou", par Denis Lamoureux; "Androclus et le lion", par René Chartier, et combien d'autres. Tous montrent une fécondité d'imagination bien remarquable pour des syntaxistes.

Il faut signaler aussi les résumés de livres faits par les élèves. Chacun doit remettre une appréciation d'une lecture faite durant le mois. La présentation même du compte rendu est originale et colorée, ainsi l'appréciation du volume: "Enseveli sous les neiges", est présentée sur papier découpé en forme d'iglou; Denis Rondeau, voulant présenter Vasco de Gama, sut découper son rapport en forme de croix. Entre les quinze meilleurs travaux, un jury de sept juges choisit à l'unanimité le travail de Bryan Empson comme le meilleur. Bryan présenta un résumé du "Petit prince" de Saint-Exupéry, sous forme d'un astre conquis par le Petit prince. Les autres vainqueurs sont Bernard Lefebvre, Jacques Tétrault, Paul Payette et Roger Guichon.

Les parents pourront connaître et apprécier par eux-mêmes les travaux de la classe lorsqu'ils seront exposés à l'occasion de la séance de classe.

Rencontre des Jécistes de St-Pierre et de St-Malo

Le mercredi 5 mars, les jécistes de St-Malo eurent le plaisir de recevoir pour la réunion d'équipe nebdomadaire, les jécistes de St-Pierre à l'école Iberville.

L'"agir", consistait en un panel des représentants de la Caisse Populaire, de la coopérative, de l'atelier de couture, des Filles d'Isabelle et des Chevaliers de Colomb. (Malheureusement, Mme Gadaire, des Dames Auxiliaires, n'avait pas pu se rendre à l'invitation.) Les membres devaient donner un exposé des objectifs de leur organisation, la formule qu'ils emploient pour amener un usage communautaire de la richesse et les possibilités d'emploi de leurs méthodes dans le milieu étudiant.

M. Denis Maynard, représentant de la coopérative, fit ressortir le fait que beaucoup trop de gens ne comprennent pas le bienfait de la coopération. S'ils ne voient pas un profit immédiat, ils ne veulent pas faire de sacrifices monétaires. Il cita en exemple une coopérative du Manitoba où les gens, au lieu de recevoir leurs dividendes tous les ans, les ont laissés en fonds pour plusieurs entreprises commerciales qui sans contredit sont au profit de tout le centre aujourd'hui. Pas de progrès sans les sacrifices des individus. Comme conseil pratique M. Maynard a ajouté: Pour assurer le progrès de l'école en tant qu'école, il faut travailler ensemble et avec les maîtresses.

M. J.-A. Goulet, gérant de la Caisse Populaire parla en ces termes: "La Caisse est une école qui enseigne l'économie et l'entraide mutuelle. C'est une entreprise qui a un coeur, dont le sang est l'épargne." Pour épargner, il faut se faire mal — c'est comme le jeûne qui améliore la santé spirituelle, l'épargne améliore le portefeuille. Il fit part de sa déception de voir le peu d'argent déposé à l'épargne malgré les $81,000 versés en salaires aux ouvrières de l'atelier de couture. Ceux qui coopèrent au développement de la Caisse, sont les premiers à bénéficier des bons résultats.

M. Edouard Dubois, Grand Chevalier, entretint les jécistes du sujet très intéressant qu'est l'organisation des Chevaliers de Colomb. Leurs mots d'ordre disent assez leur but et leurs oeuvres: unité, fraternité, charité et patriotisme. Les Chevaliers accordent leur aide spirituelle aussi bien que financière à leurs frères, aussi ont-ils mérité du pape le nom de "bras droit de l'Eglise". M. Dubois a émerveillé les étudiantes par les quelques paroles dites en faveur des Chevaliers. Toutes sont fières d'apprendre que dans la paroisse 132 Chevaliers sont pour tous, mais spécialement pour les jeunes, des modèles de foi, de charité, de générosité et de coopération.

Mme Edouard Hamonic parla de l'atelier de couture. "C'est, dit-elle, une entreprise unique en son genre et un magnifique exemple de coopération, puisque pour payer l'atelier, les ouvrières donnent 5 p. cent de leur salaire chaque semaine. Ainsi, elles font preuve qu'elles comprennent l'idée de la coopération: elles rendent possible le fonctionnement de l'atelier et permettent à une cinquantaine de personnes de travailler dans leur village.

Mlle Aurore Joubert, régente des Filles d'Isabelle, mentionna que leur but est semblable à celui des Chevaliers de Colomb. Elles acquièrent une culture intellectuelle, apprennent à se mieux connaître et à travailler ensemble pour un même but social. Ici encore la coopération est nécessaire.

Les membres se firent un plaisir de répondre aux questions des étudiantes, qui promirent de les aider sinon financièrement, du moins par la prière qui est un lien si fort dans le Corps Mystique. Toutes les jécistes ont été enchantées et sont très reconnaissantes envers les membres du panel qui se sont dérangés, qui ont pris un temps précieux pour encourager le travail de la Jeunesse Etudiante. Le fait d'avoir répondu à l'invitation des jeunes était le plus beau témoignage de coopération! Merci aussi de permettre aux étudiantes d'assister aux réunions et de visiter l'atelier. Elles ne pourront que s'enrichir.

Mais il fallait se hâter de souper pour pouvoir communier à la messe de 9 heures. Vingt-huit jécistes s'attablaient donc pour déguster d'appétissants sandwichs. Ensuite eut lieu la réunion. C'est là que les filles ont réalisé la responsabilité du Canada dans la communauté mondiale. Personne ne peut demeurer indifférent lorsqu'on apprend qu'à Calcutta, par exemple, il y a actuellement tous les jours des tombereaux qui passent dans les rues pour ramasser, le matin, ceux qui ne se sont pas levés et qui sont morts de faim durant la nuit . . . Si tous comprenaient les misères de l'Inde et de la Chine, ils donneraient tout leur superflu pour que ces gens puissent se procurer au moins de la nourriture pour vivre. Ne critiquons pas tant lorsqu'on demande une aumône mais faisons-la de grand coeur.

Avant le départ, les filles se rendirent au piano pour chanter "Mon Dieu, voici le soir" et le Psaume 90.

On se dit au revoir non pas des adieux, car les jécistes de St-Malo espèrent encore rencontrer les étudiantes de St-Pierre. Ces réunions seront un succès si toutes ont comme dispositions: "C'est le meilleur des autres qu'il faut prendre, et le meilleur de nous-mêmes qu'il faut donner". Merci aux jécistes de St-Pierre et à leurs institutrices d'avoir répondu à l'invitation.

Otterburne

Soirées

A tous les deux dimanches ont lieu, cette année, des soirées pendant lesquelles on joue aux cartes et au bingo. Un programme consistant en de petites comédies, chansons, récitations, morceaux de musique, crée une atmosphère familiale et joyeuse. Le tout se termine par un excellent goûter. La prochaine soirée aura lieu le 30 mars. On projette d'insérer au programme récréatif une assemblée politique contradictoire fantoche et des élections suivies des discours des élus. Si vous aimez à rire, ne manquez pas cette soirée. Retenez bien la date qui est la veille de celle des véritables élections.

Voici la liste des gagnants des divers prix au cours des quatre dernières soirées (nous ne répétons pas les noms des personnes qui ont eu la chance de gagner plusieurs fois): Mlles Hélène et Yvette Bell, Anita et Alice Gobeil, Doris Marion, Yvonne Gobeil, Florida et Doris Proulx, Hélène Robidoux, Alma Roy, Eugénie Saltel; Mmes Juliette Carrière, Arthur Gobeil, Eudore Lacasse, François et Joseph Larouche, François Proulx, Joseph Poirier, Emile Roy, Hubert Labelle, B. A. Thelleir; MM. Denis, Ernest et Jean-Yves Carrière, J.-H. Desrosiers, Armand et Gilbert Dumont, Arthur, Aurèle, Denis, Emile et Jos.-C. Gobeil, Eudore Lacasse, Joseph, Pierre et Paul Laroche, Emilien Poirier, Germain, Marcel et Jean-Marc Roy, Jean Saltel, Raymond Legault, Rénald Trudeau; les RR. FF. Fournier, Lemire et Valiquette, de la Maison St-Joseph.

Les donateurs des prix étaient: MM. Aurèle Lacasse ($5.00), Jean-Yves Carrière, Viateur Carrière, Alphonse Gagné et Paul Laroche (chacun $5.00), Paul Carrière et François Proulx (chacun $4.00), François Demers, Jean-Marie Gagnon et Remi Roy (chacun $3.00), Alex Bell, Ernest, Georges, Léo et Ovila Carrière, Armand Courcelles, Arthur et Gérard Gobeil, Etienne Laroche, Omer Poirier, Adelme Proulx, Marcel Raffard, Hilaire et Louis Robidoux, Napoléon Roy, Gérard et Charlemagne Vermette (chacun $2.00), J.-H. Desrosiers, Joseph Laroche et Jean Salve (chacun ($1.50), Pierre Laroche et Joseph Poirier (chacun $1.00), Armand et Joseph Poirier (dons en nature).

Soyez des nôtres le dimanche 30 mars. Cordiale invitation.

Vol. 9. No 14 21-3-58

Au fil de la plume

Cinéma

Après "Hélène de Troy", ce fut "Ulysse". Pendant quelques heures, nous reculons dans les siècles jusqu'à l'âge de l'enchantement et nous revivons les aventures du roi d'Ithaca, l'un des plus braves et des plus prudents héros des légendes anciennes.

Retraite

Cette année, les finissants firent leur retraite au collège, sous la direction de M. l'abbé Louis Deniset. Elle fut prêchée les 17 et 18 mars. Les finissants se recommandent aux prières de leurs parents et amis. L'heure est grave pour eux. Le grand moment viendra bientôt.

Par la même occasion, les élèves des grades 9, 10 et 11 font deux journées de récollection, jeudi et vendredi après la retraite des finissants.

Examens

Elles auront lieu du 27 mars au 3 avril. Les élèves des grades 9, 10, 11 et 12 seront soumis à des épreuves de deux heures dans toutes les matières.

Congé de Pâques

Du 3 avril, à 1 h. p.m., jusqu'au dimanche soir 13 avril, à 8 h. 30, aura lieu le congé de Pâques. Tous les pensionnaires devront rentrer au collège le dimanche soir.

Le trophée Molloy

L'Officiel, secondé par tous les élèves, s'est rendu à St-Pierre, le lundi soir 10 mars, afin d'essayer de reprendre le trophée à Steinbach. Il a subi une défaite de 10 à 5.

Carême

"Il y a une pénitence que le bon Dieu attend de tous les écoliers, une pénitence qui montera vers lui comme un parfum suave et agréable: l'acceptation allègre et généreuse de leur métier d'écoliers."

• • •

Le président de la Caisse présente son rapport

Le mardi 11 mars avait lieu la réunion annuelle de la Caisse Populaire d'Otterburne à laquelle assistèrent les membres de l'exécutif de notre Caisse au complet. Marcel Fraser y présenta un rapport sur notre Caisse collégiale.

"J'ai accepté avec plaisir l'invitation qui m'a été faite de donner un rapport des activités de la Caisse Populaire fondée au collège St-Joseph le 18 septembre 1957.

"Notre Caisse Populaire n'est pas à vrai dire une Caisse scolaire, car elle est indépendante de la Caisse Populaire d'Otterburne. Les élèves ne deviennent donc pas membres automatiquement de la Caisse paroissiale en déposant le montant d'une part comme cela existe dans les Caisses scolaires. D'ailleurs, le coût de la part a été fixé à $1.00 et non à $5.00.

"Actuellement, nous avons 43 sociétaires sur 104 élèves avec un montant de $86.09 au capital social. Pour l'épargne, nous avons réussi à faire économiser la somme de $146.45 par les élèves. Au total: $232.54.

"En plus de vouloir initier les élèves à l'épargne, notre Caisse Populaire veut aider ceux qui sont dans le besoin en leur permettant de faire des emprunts. Jusqu'ici, 13 élèves ont profité de ce service pour un montat global de $45.

"Le but premier de la fondation d'une Caisse Populaire au collège, c'est celui d'initier les jeunes au fonctionnement de la Caisse comme il en existe dans leurs paroisses respectives. Au sortir du collège, ils seront plus en mesure de collaborer à la Caisse de leur paroisse, non seulement en y déposant leurs économies, mais en étant prêts à contribuer de leur personne à son bon fonctionnement, en étant prêts à être officiers de l'un ou l'autre des comités.

"Actuellement, il n'y a aucun élève externe, membre de notre Caisse. Y a-t-il objection à ce qu'ils le deviennent? Pas de notre part, car les directeurs ont fixé une journée, le mardi, de 11 h. 30 à midi, spécialement pour eux. A vous, chers parents, de les favoriser et de les encourager."

LE PRESIDENT.

• • •

Dis-moi qui tu hantes . . .

Ce proverbe: "Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es", sert à juger l'amitié. Il signifie qu'on établit la réputation de quelqu'un d'après ses fréquentations. S'il fréquente les bons, on est presque assuré qu'il est bon; s'il fréquente les mauvais, on est presque certain qu'il est mauvais ou qu'il est sur le point de le devenir.

Il est tout naturel, en effet, de rechercher la compagnie des gens qui pensent et agissent comme nous et d'éviter le plus possible la société de ceux qui froissent nos sentiments ou dont la conduite est en opposition continuelle à la nôtre.

Ainsi un mauvais étudiant va toujours avec ceux qui pensent et agissent comme lui; il sera toujours là pour encourager le paresseux, le polisson ou même le voleur, et au besoin, pour lui donner de perfides conseils.

Quel danger pour un bon élève de fréquenter de tels compagnons! On le voit vite changer . . . Il devient sournois, hargneux, paresseux, frondeur. Il néglige bientôt son travail de classe et ne tarde pas à devenir maussade, irrespectueux et désobéissant. Et ce qui est plus grave: son coeur étant gâté, ses lèvres ne savent plus prier; son regard, si franc naguère, devient fuyant; le règlement, la discipline lui sont à charge. Cette transformation, ne la cherchons pas ailleurs que dans les mauvaises fréquentations.

De même qu'un fruit sain est vite gâté au contact de fruits pourris, ainsi un bon enfant se perd infailliblement à fréquenter les mauvais camarades.

Ce fait d'expérience me porte à réfléchir et à prendre la résolution non seulement d'éviter les mauvaises compagnies, mais encore de ne choisir que la société des gens vertueux.

Gilbert DUMONT,

St-Pierre-Jolys

Décès

Mme Léa Vermette, de St-Pierre, est décédée le mardi 11 mars à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 77 ans. Née à St-Pierre, elle y vécut toute sa vie. Son époux, Henri, l'a précédée dans la tombe en 1956. La défunte était membre des Dames de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil un fils, Léopold, de Toronto; deux frères, MM. Joseph et Emmanuel Champagne, de Montréal et de l'Ontario, et une soeur, Mme M.-R. Champagne, de St-Boniface.

Le service fut chanté le vendredi 14 mars en la basilique de St-Boniface. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

La langue française à l'honneur au festival de St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — De nombreux spectateurs réunis dans l'auditorium de l'école Centre le dimanche après-midi 9 mars ont partagé l'hommage rendu à la belle langue française. Dans ce petit coin de terre manitobaine, il y a du coeur, de l'honneur, de l'amour pour ce précieux héritage; il y a l'ambition de survivre malgré l'ambiance qui pourrait facilement faire oeuvre destructive dans ce domaine.

Un festival d'élocution et de chant par les élèves de toutes les écoles de St-Jean-Baptiste a étalé plus d'un talent. Les enfants, petits, moyens et grands, revêtus de leurs atours de fête, ont fait savourer de la beauté par des récitations, saynètes ou chants.

A l'ouverture du programme, Edmond Baril, élève du 11e grade, souhaita la bienvenue à tous et, délicatement, dédia ce festival à Mgr H. Lapointe, curé, qui, pour la première fois, était témoin d'une telle démonstration dans sa paroisse.

Il ne faut pas passer sous silence la dernière chorale qui fut particulièrement applaudie de l'auditoire. Ces jeunes aux voix pures et sonores, aux sourires reflétant la joie de chanter du beau français et de le chanter avec tant de chaleur, de rythme et de perfection dans la diction comme dans l'interprétation musicale des pièces.

Remerciements et félicitations à tous les élèves et institutrices pour le magnifique succès. Merci spécial au R. P. L. Guy, S.J., et aux parents et amis qui étaient présents à cette fête splendide.

Mgr Lapointe, en termes justes et sincères, exprima son bonheur, ses félicitations et ses remerciements.

Programme

Saynète: Pâtisserie — élèves de l'école Ouest.

Récitation: L'hirondelle et le chat — grade 1 de l'école Centre.

Saynète: Une bonne leçon — garçons des grades 7 et 8 de l'école Centre.

Récitation: Les petits fumeurs — élèves de l'école Youville

Saynète: La petite boudeuse — élèves du grade 6 de l'école Centre.

Chants: La petite chèvre, Youkaidi et A la zim boum boum — élèves des grades 4, 5 et 6 de l'école Centre.

Récitation: Le rouge-gorge — grade 2 de l'école Centre.

Saynète: La discrétion — élèves de l'école Fillion.

Récitation: Les quatre règles — grade 3 de l'école Centre.

Chants: Le renard et le corbeau et Le petit chemin de fer — élèves des grades 7 à 12 de l'école Centre.

Saynète: La maison Teyssier — Louise Trudeau, Louise Garand, Lorraine Fillion et Fernande Barnabé.

Récitation: Les fossettes — grade 4 de l'école Centre.

Saynète: Un duel à mort — Paul Baril et Olivier Beaudette.

Récitation: Le roi boiteux — grade 5 de l'école Centre.

Saynète: Godichette et les gâteaux — élèves de l'école Est.

Saynète: Ah! si notre mère, Eve, n'avait pas désobéi — Juliette Baril, Sylvia Marion, Pauline Vermette et Huguette Marion.

Récitation: A le recherche du bonheur — filles du grade 9 de l'école Centre.

Chants: C'est notre grand-père, Noé, Comme un soldat et La rou-lé — un choeur spécial.

Bingo

Il y aura une partie de bingo au centre récréatif dimanche prochain. Vous êtes tous cordialement invités.

Cours d'éducation populaire

Du 24 au 27 mars, à 8 h. 30 p.m., auront lieu quatre cours d'éducation populaire à l'école, sur les sujets suivants: lundi, le mariage; mardi, le cinéma et la télévision; mercredi, le chrétien et la paroisse; jeudi, les fréquentations. Les garçons et filles qui ne fréquentent plus l'école sont invités.

Mardi soir, les parents sont aussi invités pour se mettre au courant de l'enseignement de l'Eglise sur le cinéma et la télévision. Qu'est-ce que le pape recommande au sujet de la télévision? Ce problème regarde aussi bien les parents que les jeunes.

St-Georges

Partie de cartes

Le 9 mars avait lieu la septième partie de cartes de la série de 8 parties. 21 tables de joueurs furent remplies et tous s'amusèrent ferme. Les prix des cartes furent gagnés par Mlles Anita et Jeannine Guimond, MM. Albert Vincent et Raoul Boisjoli.

Au bingo et à la roue de fortune, plusieurs furent favorisés: Eugène Vincent, Mme Georgina Vincent, Mme Félix Vincent, Mme Elphège Caya, Denis Guimond, Ada Guimond, Robert Chèvrefils et d'autres encore.

La rafle favorisa Robert Lussier, de Lac-du-Bonnet, et un homme de Powerview. Le prix d'entrée fut gagné par Mme Georgina Vincent. L'on se sépara après avoir pris un bon goûter.

La dernière partie de cartes de la série aura lieu le 23 mars. Bienvenue à tous.

St-Léon

Baptême

Le 28 février, M. l'abbé Simon Nivon baptisa Yolande-Marie-Hubertine, fille de Raymond Rondeau et d'Edith Payette. Parrain et marraine, M. Roger Payette, remplacé par M. Henri Rondeau, et Mme Hubertine Payette, grand-mère de l'enfant.

Nos malades

Toute la paroisse souhaite revoir bientôt M. l'abbé Roland Bélanger, curé, actuellement en repos après un stage à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes. De nombreuses prières montent vers le ciel pour son prompt rétablissement.

D'autre part, les paroissiens sont heureux d'apprendre que le "bon Père Simon" se remet aussi de sa longue maladie. Pendant l'absence de M. le Curé, le service dominical de St-Léon et de Manitou est assuré par M. l'abbé M. Giroux, vicaire de St-Lupicin.

Réunion des coopératives

Félicitations à M. Raynald Labossière qui avait l'honneur d'agir comme président général à la conférence qui eut lieu à l'hôtel "Royal Alexandra", à Winnipeg, du 12 au 14 mars. Cette réunion rassemblait près de 250 gérants actuels et futurs des coopératives. Mme Raynald Labossière accompagnait son mari à cette occasion.

Bingo

La dernière soirée de bingo fut un beau succès. Cette soirée était organisée par les jeunes au profit de la paroisse. M. Emile Labossière en était responsable ainsi que plusieurs autres jeunes. Merci aux organisateurs, à ceux qui ont aidé à vendre les billets de la tombola, ainsi qu'aux personnes qui ont agrémenté la soirée par leur talent musical.

Laurier

Chambre de Commerce

A une assemblée tenue récemment à Laurier, un groupe imposant des nôtres formait une Chambre de Commerce. M. Joseph Hamelin, hôtelier, en est le premier président; il sera secondé à la vice-présidence par M. Alphonse Verley. Mme Aimé Gagnon agira comme secrétaire. Les directeurs élus sont MM. Louis et André Saquet, Mme I. Lyons, MM. H. Molgat, C. Pétillon, H. Boechers et G. R. Brasher.

Les officiers invitent tous les citoyens de Laurier et des environs à faire partie de cette nouvelle organisation dont le but est le bien de la communauté en général. La réunion mensuelle aura lieu le deuxième mardi de chaque mois.

Hockey

Félicitations à l'équipe senior pour leur beau succès remporté au tournoi de Neepawa. Battus dans leur quatrième partie de la journée par Keys au compte de 1 à 0, les joueurs enregistrèrent trois victoires de 3 à 1 contre Welwood, de 2 à 0 contre Rocketon et de 3 à 2 contre Plumas. L'étoile de la journée fut sans contredit Justin Assailly qui compta 4 buts. Roger Lapointe compta 2 buts. Adrien Clément et Eugène Assailly enregistrèrent un but chacun.

Malades

Prompt rétablissement à M. Albert Letain, qui a subi dernièrement une grave opération à l'hôpital St-Boniface; à M. Ernest Bouchard, Mme Aglaë Delaurier et la Rév. Sr Estel, patients à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, et à Mme Victor Pagès, maintenant revenue dans son foyer.

Ste-Agathe

Il y eut plusieurs assemblées politiques durant la semaine du 9 au 16 mars. Quelques-unes un peu mouvementées, chacun tient à ses opinions. On pose des questions pour se renseigner et on provoque des réactions inattendues parfois.

Prompt et complet rétablissement à M. Isidore Lemoine, patient à l'hôpital de St-Pierre; à M. Théophile Joyal, à l'hôpital St-Boniface, et à M. et Mme Lévis Courcelles, tous deux au sanatorium de St-Boniface.

Fort Frances, Ont.

Mme Joséphine Deschamps, de Fort Frances, Ont., est décédée le mardi 11 mars à l'hospice Rainycrest où elle avait été admise il y a deux semaines. Elle était âgée de 93 ans. Son mari l'a précédée dans la tombe en 1944.

Elle laisse dans le deuil deux fils, James, de Fort Frances, et William, de Québec; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le vendredi 14 mars en l'église paroissiale de Fort Frances; le R. P. L. Aubin, O.M.I., curé, officiait. L'enterrement se fit dans le cimetière Holy Cross de Fort Frances.

Somerset

Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle du cercle de la Nativité désirent remercier bien sincèrement tous ceux et celles qui sont venus contribuer au succès du bazar. La température n'était certes pas trop clémente, puisqu'il pleuvait ce soir-là. Cependant, un bon nombre de personnes charitables se rendirent à la salle paroissiale et prirent part aux amusements qui leur étaient offerts. Il y eut partie de cartes, bingo et vente d'objets divers.

Le résultat fut très satisfaisant, puisque le cercle a pu doubler son offrande à la paroisse et faire parvenir son obole aux autres oeuvres de charité qu'il patronise chaque année.

Un merci spécial à l'encanteur et aux comptables qui ont bien voulu prendre charge des besognes qui conviennent mieux à la gentilhommerie. Leur concours fut très apprécié des dames en charge de l'organisation.

Prompt rétablissement

A nos malades, Sr Blanche Moreau, Sr Anita Poiron et Sr Eveline Lafrenière.

Félicitations à Sr Edith Labossière, à l'occasion de la naissance d'une fille.

La Caisse Populaire de N.-D. de Lourdes commence sa 19e année prospère

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Un bon nombre de sociétaires et visiteurs assistèrent à la 18e assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Notre-Dame-de-Lourdes. C'est dire l'intérêt que la Caisse suscite parmi les sociétaires; une température plus favorable aurait vu une assistance très nombreuse. Les membres ont attendu la lumière d'ailleurs pendant trois quarts d'heure.

M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, ouvrit l'assemblée par la prière et le président souhaita la bienvenue à tous, sociétaires et visiteurs.

Les rapports qui furent présentés par les officiers responsables donnèrent un exposé précis de la Caisse et de ses opérations pour 1957.

L'actif a augmenté de $259,790.75 du 31 décembre 1956 à $320,426.35 au 31 décembre 1957, cependant que le chiffre d'affaires est passé de $1,200,010.05 à $1,587,895.50 pour la même période. Ceci démontre combien les sociétaires utilisent les services de la Caisse; l'épargne, vertu indispensable pour réussir, est certainement pratiquée par un grand nombre de membres, qui font de plus en plus confiance à la Caisse.

La direction de la Caisse de son côté, consciente de son devoir, vis-à-vis les déposants d'une part et les emprunteurs d'autre part, voit à ce que l'intérêt et le boni soient raisonnables, et que l'intérêt sur les prêts soit aussi selon le désir des sociétaires. La Caisse de Lourdes n'a pas les services d'assurances. L'intérêt sur l'épargne payé a été de 3 pour cent et le boni proposé 4 pour cent. Un montant de $772.80 a été ajouté au fond de réserve, et $150.00 mis de côté pour fins d'éducation. La Caisse de Lourdes donne un service régulier, aux heures fixes, dans un beau et bon local bien situé au centre du village, détaché de tout comme il convient.

Les directeurs pour 1958 sont, outre M. Joseph Deroche qui garde la charge de gérance, MM. Antoine F. Chabbert, président; Emmanuel Roch, vice-président; Marcel U. Beaudry, secrétaire; Clément Le Moullec et Léon Brunel, de St-Lupicin, remplaçant M. Henri Pantel qui a démissionné en raison des nombreuses charges publiques qu'il remplit déjà.

Le comité de crédit est composé de MM. Pierre Charrière, président; Pierre Bosc; Paul Roch, tandis que la surveillance se fera par MM. Auguste-J. Comte, président, Jean Bérard et Léon Fouasse.

L'assemblée fut des plus intéressante, et les questions posées firent voir l'intérêt des sociétaires dans les opérations de leur Caisse.

Le règlement concernant la paroisse de St-Lupicin fut passé et désormais les résidants de cette paroisse peuvent devenir sociétaires de la Caisse de Lourdes.

Les visiteurs, malgré l'heure tardive, y allèrent de leurs remarques et impressions. M. l'abbé A. St-Laurent, de St-Boniface, dit tout son plaisir d'être présent. Il félicita tous les officiers et sociétaires qui se servent de la Caisse et en font un succès, et parla brièvement sur la valeur de l'éducation.

M. J. de Ambrosis parla de la Centrale, de son travail et de ses services, félicita la Caisse de Lourdes pour les résultats obtenus et sa participation à la Centrale.

M. l'abbé J.-M. Gagné, curé de St-Claude, vétéran des Caisses, nous invita à méditer sur une pensée du fondateur M. Desjardins: "Une Caisse est une coopérative, soyons unis, l'entraide et la bonne entente mutuelle, conduisent au plus grand succès, par la Caisse."

M. Pierre Frossais fit remarquer le réel progrès de la Caisse, signala le bon travail, et se dit heureux de pouvoir féliciter tous les officiers. La Caisse progresse parce que les sociétaires sont intéressés et fiers de leur Caisse et que les officiers font leur devoir. Tant que cet état d'esprit existera la Caisse et ses services grandiront. Il expliqua les nouveaux règlements concernant les prêts aux officiers et termina en souhaitant un actif de $400,000.00 pour le 31 décembre 1958.

M. le curé, comme il convient, donna le mot de la fin. Il se dit très heureux de tout le travail fait et en particulier du changement concernant la paroisse de St-Lupicin. Il invita tous les résidants de St-Lupicin à profiter des avantages qu'offre la Caisse de Lourdes.

C'est un beau résultat, c'est beau tout ce travail, mais n'est-ce pas aussi une invitation à toutes les personnes qui sont de bonne foi, qui sont fiers de leur paroisse et de leur village, à devenir sociétaire de la Caisse, à utiliser ses services nombreux et utiles: sécurité, placement, épargne, prêts, chèques, faisant ainsi par de l'action pratique et tangible, leur part, pour garder tout ce qui peut tendre à développer le village, la paroisse et donner du travail chez nous.

L'union fait la force, donnons-nous la main pour soutenir et développer toujours cette belle entreprise et tous ensemble nous réussirons encore mieux à pourvoir aux besoins économiques de la paroisse. Ce serait aussi mettre en pratique le mot d'ordre donné par Mgr Maurice Baudoux au banquet du 10e anniversaire de la fondation du C.C.C. en 1956, à savoir "que nos épargnes prennent toujours davantage le chemin de nos Caisses Populaires".

Haywood

M. Antonio Lachapelle a subi une opération très grave à l'hôpital St-Boniface.

Mlle Oliva Gauthier est patiente à l'hôpital de St-Claude et Mme Armand Bergeron y fut hospitalisée près d'une semaine.

Mme Jos. Bergeron est de retour après un séjour de près de deux mois à Flint, Michigan, où elle visitait sa fille, Mme V. Brier (Simone). Elle profita de son séjour pour aller visiter son fils, Arthur, qui demeure à St-Catherines, Ontario.

Inwood

Çà et là

Mme T. Moan, pionnière d'Inwood, est décédée à Winnipeg le mardi 4 mars, à l'âge de 69 ans.

Mme W. Cossette passa quelques jours chez ses parents de St-Vital, la semaine dernière. A son retour, elle contracta une bronchite et fut transportée à l'hôpital de Teulon pour traitements médicaux.

M. et Mme A. Olson, de Teulon, Mme Brac, de la Californie, et Mmes Chambers, P. Petersen et V. Morin ont visité M. et Mme P. Hogue, durant la semaine du 4 mars.

Les dames auxiliaires ont tenu leur réunion chez Mme W. Cossette, le vendredi 7 mars. 10 membres étaient présents. Il fut décidé qu'un thé serait servi au mois de mai et qu'un bingo aurait lieu chez Mme Martin en avril. Mme P. Bruce gagna le prix de la rafle. La réunion d'avril aura lieu chez Mme Henry Rohne.

325 enfants de 15 paroisses participent au Gala-Folklore

St-Eustache — soprani: Stella Rivard, Evelyn Gérard, Elva Beaudin, Linda Beaudin, Doris Houle, Annette Painchaud, Genive Houde, Simone Gervais, Sheila Beaudin, Pauline Allarie, Yvette Leclerc, Délima Paul; altos: Carole Lachance, Carole Desrochers, Marcella Lachance, Jeanne Lachance, Anne-Marie Vandergraff, Normand Rivard, René Lachance; ténors Eleanor Riese, Anita St-Germain, Annette Leclerc, Kay McKay, Maria McKay, Audrey Picard, Myrna Ross, Priscille Rivard; basses: Lionel Fréchette, Robert Lussier, Herbert McKay, Julien Lachance, Ulysses Desrochers, Cyrille Goulet, Léo St-Germain, Roger Melnic, Philippe Beaudin, Hector Beaudin; au piano: Sr M. Ste-Denise. — Un extrait de Maria Chapdeleine, déclamé par Roger Melnic — Directrice: Sr Oliva.

St-Malo — Jocelyne Gosselin, Marie-Reine Maynard, Béatrice Hamonic, Denise Gauthier, Agathe Gosselin, Germaine Gosselin, Pauline Arpin, Dolorès Gosselin; directrice: Sr Marie Elzéar.

St-Claude — acteurs: Raymond Le Cunff (fiancé), Aline Bodin (fiancée), Marcel Dacquay (cocher), Guy Rosset (notaire), Roland Philippe (curé); chanteuses: Odile Perchotte, Odette Swan, Aline Rey, Victoire Velle, Jacqueline Magne, Lorraine Deshayes, Léonie Goulet, Mireille Arbez, Céline Gendre, Marie Déquier, Marita Magne, Cécile Jobin.

Fannystelle — Soprani: Ronald Aquin, Pauline Aquin, Lucille Arnal, Angèle Cyrenne, Gisèle Cyrenne, Roland Cyrenne, Irène Daoust, Ghislaine Guyot, Claude Mollot, Martin Mollot, Rosaire Ménard, Viviane Nadeau, Theresa Stangl, Diane Murray, Sandra Hamel, Pauline Piché, Diane Payment, Gilberte St-Godard, Paulette St-Godard, Joyce Seidel; altos: Patricia Piché, Hélène Godin, Ella Cyrenne, Mary Roth, Dolores Siminson, Maureen Underwood.

Inst. Coll. St-Jos. — Suzanne Médard: Pauline Guénette; Annette, (la bonne): M.-Rose Guay, Mélanie Médard: Lucienne Beaudry; directrice: Sr Léon de la Croix.

Lorette — Marguerite Robillard, Lucienne Mireault, Marie Chèvrefils, Louise Pépin, Lorraine Gauthier, Anita Landry, Evelyne Gayet, Jeannette Gayet, Lorraine Tétreault, Anne Carrière, Evelyne Grossman, Rose-Marie Robillard, Patricia Dansereau, Wunhem Vnauqert, Gisèle Poncelet, Betty Ann Grossman, Ghislaine Gobeil, Laurence Raynault, Henriette Mousseau, Angèle Hamoline, Louise Hamoline, Diane Landry, Lionel Marcoux, Victor Desmarais, Marcel Gauthier, Raymond Therrien, Eveline Desmarais, Germain Manaigre, Ronald Tétreault, Angèle Marcoux, Patricia Gauthier, Juliette Jeanson, Diane Gouliquer, Mary Ann Grossman, Jeannine Manaigre; solistes: Diane Landry et Lionel Marcoux.

Provencher, St-Boniface — Raymond Novog, Gérard Lambert, Gérald Arnaud, Marcel Lambert, René Guyot; directrice: Mlle Léonie Guyot.

Collège St-Boniface — Léon Arbez, Fernand Gobeil, Florent Beaudette, Jean-Léon Bruyère, Bruno Lagacé, Ernest Létourneau, Jean Pennober, Raymond Arnould, Richard Mageau, Maurice Marchand, Louis Beaulieu, Jules Fiola, Robert Lefebvre, Philippe Jubinville, Hubert Mangin, Paul Baudry, Pierre Boux, Jean Cyr, André Fréchette, Jean Hébert, Laurent Lamontagne, Guy Roy, Alphone Tétreault; directeur: R. P. Chabot, S.J.

St-Norbert — Nicole Dubuc, Claire Joyal, Eveline Dorge, Jeanne Isabey, Yvette Dupuis, Aurore Joyal, Yvette Beaumont, Diane Marion, Rose-Marie Roy, Yolande Laurendeau.

La Broquerie — Michel Rocan, Alfred Laurencelle, Richard Gamache, Maurice Tétreault, Yolande Freynet, Gisèle Normandeau, Huguette Fisette, Adrienne Laurencelle, Jeanne Beaupré, Gisèle Dubé, Liliane Fournier; au piano: Mme Joseph Balcaen.

St-Malo — récitation Germaine Gosselin.

St-Pierre — Lucienne Lambert, Rose-Marie Sherwood, Michel Lamoureux, Maurice Hébert, Marc Préfontaine, Anita Rioux, Solange Rioux, Arthur Bélanger, Michel Langhan, Monique Préfontaine, Yvette Gagné, Mariette Lafrance, Patricia Côté, Yvette Sherwood, Diane Lavergne, Yvette Dandenault, Alice Préfontaine, Madeleine Hébert, Paulette Mulaire, Corinne Garand, Claire Préfontaine, Yolande Bélanger, Camille Préfontaine, Denis Rioux, Yvette Lambert, Mariette Ritchot, Lorraine Mulaire, Gisèle Désaulniers, Yves Dandenault, Alice Désaulniers, Thérèse Curé, Claire Curé, Marie-Thérèse Ruais, Paulette Ruais, Ghislaine Ruais, Anne-Marie Carrière, Irène Lafrance.

St-Charles — danse: Adéline Corbeil, Ellen Richer, Lorraine Pinette, Denise Allard, Anita Legault, Solange Marion, Claire Maillard, Juliette Maguet, Gail MacCarthy, Hélène Arcand, Léa Archambault, Janet Jeannotte; chant: solo, Marie-Paule Courtois, Lorraine Pinette, Hélène Arcand, Juliette Maguet, Anita Legault, Agnès Marion, Gail Richardson, Adéline Corbeil, Germaine Brûlé, Aline Caron, Janet Jeannotte, Angèle Roy, Léa Archambault, Claire Maillard, Marie-Paule Courtois, Denise Allard, Noëlla Devigne, Elinor Isbister, Solange Marion, Ellen Richer, Wilma St-Germain, Gail MacCarthy, Yvonne St-Onge.

Collège St-Boniface — mime: Pierre Boux, André St-Hilaire, Jean Cyr, André Fréchette, André Gobin, Denis Rey, Maurice Jeanneau, Hubert Mangin.

St-Adolphe — Norma Fowler, Isabelle Leclaire, Simone Leblanc, Carmelle Legal, Jeannette Brodeur, Pauline Dumont, Diane Burton, Marcelle Monette, Marcelle St-Pierre, Henriette St-Pierre, Lorraine Kosman, Annette Dayon, Thérèse Alarie, Judy Cox, Lucille Leclerc, Evelyne Magne, Hélène Massicotte, Blandine Aubin, Léa Dayon, Rhéa Berriault, Edna Carrière, Gabrielle Lemieux, Louise Lavoie, Alma Grimard; au piano: Paule Hébert; solistes: Marcelle Monette et Thérèse Alarie; directrice: Sr Berthe St-Joseph.

Ste-Agathe—jubilaires: Lynne Dorge, Eugène Lemoine; invités: Ralph Lemoine, Claire Bilodeau, Gilbert Lemoine, Angèle Lemoine, Léo Nolette, Denise Girouard, Alain St-Onge, Claudette St-Onge, Reynald Brémaud, Noëlla Nolette, Joseph Lécuyer, Marie Lemoine; directrice: Sr Agnès de Jésus.

St-Jean-Baptiste — Viviane Ayotte, Fernande Barnabé, Lorraine Beaudette, Lucille Beaudette, Rose-Marie Beaudette, Yolande Beaudette, Mathilda Bellemare, Jeannine Brunet, Jacqueline Comeault, Lorraine Delorme, Rose-Marie Desmarais, Diane Désautels, Loretta Dufresne, Lorna Favreau, Aline Fillion, Lorraine Fillion, Rose-Alice Fillion, Denise Fontaine, Laurette Fontaine, Denyse Garand, Louise Garand, Jeannette Godard, Jeannine Grégoire, Simone Hénault, Simone Landry, Janet Loudon, Eveline Marion, Huguette Marion, Paulette Marion, Hélène Maynard, Claudette Parent, Claudette Sabourin, Lynne St-Godard, Louise Trudeau, Paulette Vandal, Jeannette Vermette, Edmond Baril, Paul Baril, Olivier Beaudette, Armand Comeault, René Fillion, Gilbert Gariépy, Lionel Godard, Philippe Sarrasin, Paul Tessier, Bernard Trudeau; directrice: Sr Josaphat; soliste: Lorraine Beaudette.



Collette Jutras s'est classée première dans les solos de piano de la classe junior au festival musical du Manitoba ayant obtenu 90 p. cent. Collette est la fille de M. et Mme Antonin Jutras, de Letellier.



Lynne Lonergan a mérité 87 points se classant ainsi première dans les solos de violon de la classe intermédiaire au festival musical du Manitoba. Lynne est étudiante à l'Institut Collégial St-Joseph. Elle est âgée de 15 ans et est la fille de M. et Mme Thomas Lonergan, de 293, ave Provencher, St-Boniface.



Denyse Garand, 13 ans, de St-Jean-Baptiste, a mérité la première place dans la classe Bach du grade 6 en piano, au festival musical du Manitoba, ayant obtenu 88 points. Denyse est la fille de Mme Lucille Garand.

Giroux

Incendie

M. Louis Champagne, propriétaire de l'épicerie à Giroux, était à faire ses emplettes hebdomadaires à Winnipeg lorsqu'il apprit par son épouse, qui lui téléphonait de Giroux, que son magasin et leur maison adjointe étaient en flammes.

L'incendie s'est déclaré vers 10 h. 30, le jeudi 13 mars. Mme Champagne appela les pompiers de Steinbach, mais malheureusement le réservoir d'eau fut bientôt épuisé. Mme Champagne avait avec elle trois de ses sept enfants, les autres étant à l'école.

On ne réussit point à maitriser les flammes et tout a été détruit dans le feu, sauf la machine à laver. Les dommages sont estimés à $12,000. Personne n'a été blessé, Dieu merci.

M. et Mme Louis Champagne désirent remercier sincèrement tous ceux et celles qui se sont montrés si généreux à leur égard en ce temps d'épreuve.

St-Norbert

Caisse Populaire

La Caisse Populaire de St-Norbert a tenu son assemblée annuelle à la salle athlétique le lundi 10 mars. Voici la liste du bureau de direction: président, M. Paul Beaumont; vice-président, M. Camille Dorge; secrétaire-trésorier, M. W.-A. Perron; directeurs, MM. Maurice Cloutier et Paul Brémault; comité de prêts, MM. R. Lauzé, Albert Roy et J. Verscheure; comité de surveillance, MM. Gaëtan Cormier, Gérard Lagacé et Aurèle Campeau.

Cette année, une Caisse scolaire a été formée dans les deux écoles et les directeurs en sont très satisfaits. Les directeurs de la Caisse Populaire ont rappelé aux membres et aux non-membres que s'ils veulent voir grossir de plus en plus leur Caisse Populaire, il faut l'encourager; en l'encourageant, ils aideront leurs co-paroissiens et s'aideront eux-mêmes.

Parents et Maitres

La réunion de l'Association des Parents et Maitres aura lieu le mardi 25 mars à l'école des garçons. Un forum fera partie du programme et une institutrice, deux parents et un jeune y prendront part.

Les sujets seront comme suit: 1) Qu'est-ce qu'un jeune enfant doit savoir avant de commencer la classe; 2) Est-ce qu'un enfant doit avoir une allocation?; 3) Les activités en dehors de l'école; 4) Quelle place a la télévision dans l'éducation de l'enfant.

Tous les auditeurs pourront demander des questions et discuter ces quatre sujets. Ceux qui veulent visiter les classes sont priés de se rendre à 7 h. 30.

Naissance

M. et Mme David Guénette (Thérèse Lahaie) annoncent la naissance d'un garçon né le 7 mars et baptisé le 16 sous les noms de Michel-Joseph-André. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Christian Jensen.

Partie de cartes

Le dimanche 23 mars, à la salle athlétique, les paroissiens de St-Norbert se réuniront pour une partie de cartes qui a été organisée pour la paroisse. Il y aura jeux de cartes, bingo, rafle, un programme-surprise et un délicieux goûter.

Venez tous en grand nombre, car ce sera justement l'occasion de venir encourager M. le curé et les organisateurs de cette soirée, car les recettes iront à la paroisse.

Le R. P. François, o.c.s.o., est décédé à l'Abbaye N.-D. des Prairies

ST-NORBERT — Le Père François n'est plus! ... Telle est la triste réflexion que font les multiples amis de ce religieux. Arrivé peu d'années après la fondation de ce monastère cistercien, il dut cumuler plusieurs emplois, un peu comme tous ses confrères, venus eux aussi de France. C'est dire qu'il passa près des sept-dixièmes de sa vie dans sa patrie d'adoption. Pendant 56 ans, il fut le spectateur et l'agent du développement du moutier de St-Norbert. Comme le cercle de ses connaissances s'élargissait d'année en année, il n'y a rien d'étonnant que sa renommée s'étendit dans les paroisses du Manitoba, et même au delà. Aussi longtemps que ses forces le lui permirent, il fut assidu à l'office choral, et un fervent liturgiste.

Pendant 25 ans il fut titulaire de l'emploi du rucher. Il fut un apiculteur apprécié, et les nombreux visiteurs étaient aussi enchantés des nombreux renseignements qu'il leur donnait, que des petits pots de miel, que sa générosité leur prodiguait. N'allons pas croire que le monastère y perdait, car, il savait si bien les emmieller en paroles, qu'après tant de prodigalités, il rentrait dans ses fonds; car nombreuses étaient les avenues, aboutissant à son petit royaume, par lesquelles lui parvenaient des reconnaissances substantielles.

Il remplit aussi la charge d'hôtelier pendant une bonne décade. L'hôte étranger qui avait la fortune de faire sa connaissance se sentait à l'aise dès son entrée à l'hôtellerie. Ceux que la Providence lui adressait, il les recevait à bras ouverts, avec un flot de paroles amicales, comme s'il se fût agi d'un vieil ami. La chambre une fois désignée, il lui procurait tout le confort que lui permettait ses ressources. Et ce qui manquait au nouveau sous le rapport du faste, il le retrouvait avec usure, dans la chaude sympathie du Père François et dans l'atmosphère de famille qu'il excellait à lui créer.

Quand ses forces diminuèrent, il se spécialisa en liturgie. Fouillant le cérémoniaire, s'inspirant des Us et Coutumes, il formait les jeunes lévites; et quand ils montaient au saint autel, ils étaient minutieusement initiés aux rubriques de la célébration. Bien qu'avancé en âge, il ne voulait pas poser à l'impotence, — aussi, vers 60 ans, il se reconnut des talents de rédacteur de mémoires, et son optimisme, lui fit toujours entrevoir dans Notre-Dame des Prairies, un monastère appelé à une grande efflorescence. Cela explique les quelques publications, qui ne furent pas sans une certaine vogue. "Une Trappe en pays de Mission", précédée de l'"Ame de ma Soeur", accusent une constance laborieuse, à vouloir écrire, mais non le style descriptif d'un Lavedan, car sa simplicité de colombe, le tenait à distance des figures de rhétorique, et sa vivacité naturell,e du recours aux comparaisons et aux images.

Mais plusieurs maladies le minaient sourdement. Environ à chaque mois, coiffé de son chapeau romain en soie, auquel il tenait, comme à la prunelle de ses yeux, et de sa robe blanche de cistercien, il prenait la route de l'hôpital, donnait du surplus de son sang et revenait au monastère, presque regaillardi. Pendant plusieurs années, il se joua de ses malaises. Le novice de Bellefontaine (en 1899) se montre digne, sur ses vieux jours, de la formation de son Père Maitre. Il y apporta un profond esprit de foi, et une persévérance obstinée de Breton, qui l'accompagneront dans sa dernière inactivité forcée. Si sa lampe s'éteignit, ce fut faute d'huile, mais non faute de volonté. Installé sur la chaise longue de la chapelle de l'infirmerie, il y récitait son rosaire des parties de journée. Et quand l'heure du départ sonna pour lui, c'est avec son rosaire, qu'il prit la route de l'éternité.

Daigne Marie, la douce Mère de Citeaux, acheminer vers Notre-Dame des Prairies, des âmes avides de vie contemplative, ferventes de solitude, assoiffées d'amour divin, pour faire la digne relève de ces apôtres cachés aux yeux du monde, mais dont l'influence, dépassant les murs, se répercute à des distances inconnues.

Infusion de guimauve

L'infusion de guimauve est connue comme adoucissant pectoral, mais savez-vous aussi que c'est un très bon gargarisme contre les aphtes.

Trentième anniversaire du CFL de St-Boniface

Le Club des Femmes Libérales de St-Boniface célébrera son 30e anniversaire, ses "Noces de Perles". A cette occasion, les dames sont invitées à porter leurs bijoux de perles. Il y aura un "Mock Parliament" et quatre des plus anciens membres recevront des cartes de membres-à-vie honoraires de la main de l'hon. D. L. Campbell, premier ministre du Manitoba, et de Me Louis Deniset, membre du dernier parlement et candidat libéral dans St-Boniface. Ces dames sont Mmes Virginie Smith, J.-B.-T. Hébert, Ernest Gagnon et W. E. Leslie.

Tous les amis du Club sont invités à venir prendre un "café" à partir de 11 h. 30 a.m. L'ouverture officielle du thé aura lieu à 2 h. p.m. par l'hon. D. L. Campbell et Mme Campbell, qui recevront avec Mme H. Lane, présidente du Club, M. et Mme Louis Deniset, M. G. P. Shearer, président de l'Association Libérale de St-Boniface, et Mme J. C. Davis, vice-présidente honoraire du Club.

En charge des tables seront Mmes B. R. Wolfe, W. Ormiston, R. Teillet, W. Appleby et M. Himick et Mlle C. Meunier. Parmi ceux qui verseront le café seront les membres de la législature du comté fédéral de St-Boniface, MM. Roger Teillet et W. Lucko, et les candidats provinciaux, MM. W. Appleby, B. R. Wolfe et S. Roberts.

Cet événement aura lieu à l'auditorium du collège de St-Boniface le dimanche 23 mars, de 11 h. 30 a.m. à 5 h. p.m.

Fort Garry

Thé

Cordiale bienvenue à tous les amis de la paroisse St-Vital de Fort Garry à un thé "Daffodil", organisé par les dames de Ste-Anne et de la Ligue Féminine Catholique. Ce thé aura lieu de 2 h. à 4 h. 30 p.m., le jeudi 27 mars, dans la salle "Beaver Hall" de la Baie d'Hudson et sera précédé d'un "Coffee Party" de 11 h. a.m. à 1 h. 30 p.m. M. l'abbé M. Cournoyer, curé, ouvrira le thé.

Mme J.-M. Balcaen, présidente, en est la dévouée organisatrice et recevra avec Mmes H. Pawells, L. Perreault, S. Hamilton et R. Lernout.

Les différentes charges ont été confiées aux personnes suivantes: Mme J.-E. Trottier, registre; Mme J. DeJong, les dames qui verseront; Mme J. Sutton, les dames assistantes; Mme G. Procteur, décor des tables; Mme J. E. Frey, hôtesses; Mme A. LaFlèche et Mlle E. Hamelin, loterie; Mmes A. Albi et M. Hughes, cuisine; Mmes J. Plouffe, E. Perreault et Venne, articles de fantaisie; Mmes E. Bonne et A. Bossuyt, pâtisserie de confection domestique; Mmes Vouriot et J. E. Frey, colis "surprise".

Funérailles de Mme Joseph Girard en l'église de Ste-Anne-des-Chênes

STE-ANNE-DES-CHENES — La messe solennelle des funérailles de Mme Joseph Girard fut chanté dans l'église paroissiale, le 14 mars. S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, désirant manifester sa sympathie à l'égard d'un de ses prêtres du diocèse, assistait au trône, accompagné de M. Edouard Gagnon, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire, et du R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé de la paroisse du Précieux-Sang.



Le R. P. Albert Girard, O.M.I., fils de la défunte, célébrait la messe, accompagné, comme diacre, de M. l'abbé Louis Bédard, neveu et filleul de la défunte, et du R. P. Maurice Desautels, O.M.I., son petit-fils, qui servait comme sous-diacre.

Assistaient au choeur: M. l'abbé L. Senez, curé de La Broquerie, MM. les abbés Couture et Léo Verrier, séminariste, les RR. PP. A. Beaudin, O. Guy, D. Audette, A. Joyal, L. Godbout, H. Delisle, A. Fortin et J. Soulodre, les RR. FF. H. Huitric et H. Turenne, tous Oblats, du Juniorat, les RR. FF. J.-P. Boucher, E. Morin et G. de Grandpré, O.M.I., de la Maison provinciale, et les RR. FF. I. Blanchette et L. Turenne, O.M.I., novices de St-Norbert.

Plusieurs religieuses représentaient les communautés des Soeurs Grises de St-Boniface, de St-Norbert et de Ste-Anne, des Soeurs Oblates de St-Boniface et de Duck Bay, des Filles de la Croix de St-Malo et de St-Boniface et des Petites Soeurs de la Ste-Famille du Juniorat.

De nombreux parents et amis accompagnaient la dépouille mortelle jusqu'au cimetière où la défunte repose à côté de son époux, décédé en 1942.

Les porteurs avaient été choisis parmi les filleuls de la défunte: MM. Emmanuel Girard, Désiré Bélanger, Paul et Elie Bédard, Raymond Desautels et Gérard Champagne.

Remerciements

Tous les membres de la famille remercient les Pères et Frères Rédemptoristes de la paroisse, ainsi que tous ceux qui ont manifesté leurs sympathies, en offrant leurs services et en présentant tant d'offrandes de messes.

Dunrea

Démonstration

Le vendredi 14 mars, dans l'après-midi et pendant la veillée, au garage de M. Richard Rondeau, représentant de la compagnie Case, avait lieu une démonstration pour un tracteur Case-O-Matic, avec vues animées.

Une foule de gens intéressés ont rempli le garage, et une collation fut servie. Un prix d'entrée, consistant en un gallon d'antigel, fut gagné par M. Martial Lussier.

Visiteurs

M. l'abbé Henri Perron, visiteur des écoles, était dans la paroisse, le lundi 17 mars. M. François Boulet est venu de Dauphin, pour visiter les siens en fin de semaine.

Baptême

Le 9 mars: Marie-Suzanne, fille de M. et Mme Nazaire Légaré, née à l'hôpital de Killarney. Parrain et marraine, M. Olivier et Mlle Hélène Côté, oncle et cousine du bébé.

Rectification

Une erreur s'est glissée dans le compte rendu de la dernière partie de cartes. Au lieu de M. l'abbé J. Roy, parmi les gagnants au bingo, il fallait lire: M. le curé J. Bertrand et M. Jos. Roy. Puis, lors de la venue des joueurs de gouret du Juniorat, M. et Mme Alfred Bisson avaient aussi reçu avec plaisir à leur foyer quatre de ces jeunes gens.



Concours J.F.M.

Grand concours de la langue française

Réponses du Concours No 12

Grades 7 à 12:
1) Où est le bureau de poste le plus proche?
2) Où puis-je faire établir un mandat-poste?
3) Où est la boite aux lettres?
4) D'où puis-je téléphoner?
5) Je voudrais faire recommander ma lettre.
6) Combien coûte une lettre envoyée par avion?
7) Donnez-moi une formule de mandat-poste.
8) Est-ce que cette lettre arrivera demain à New-York?
9) Pouvez-vous envoyer un télégramme avec réponse payée?
10) Je voudrais envoyer un câblogramme.

Grades 4 à 6:
1) Va chercher des liqueurs douces au magasin.
2) Ça prendrait un projecteur.
3) Sers-toi de ma plume à bille.
4) Mets le charbon dans la boite à charbon.
5) Ma mère a laissé la porte du réfrigérateur ouverte.

GAGNANTES

Prix offerts par le Secrétariat de la Province de Québec.
Agnès DeCruyenaere, (Grade 10), 533 rue de la Morénie, St-Boniface, Man.
Judith Finney, Ste-Amélie, Man.
Patricia Marniuck, (Grade 6), 266 rue LaVérendrye, St-Boniface, Man.

Concours No 15

Nous présentons aujourd'hui le 15e d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont hors du concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions voulues.

Il y aura un prix pour chacune des trois sections suivantes:
a) les classes 4 à 6 inclusivement;
b) les classes 7 à 9 inclusivement;
c) les classes 10 à 12 inclusivement.

CONDITIONS DU CONCOURS

1) Traduire en bon français le texte suivant.
2) Faire parvenir sa copie avant le 28 mars à:
Les Jeunes Franco-Manitobains
Collège de St-Boniface
St-Boniface, Man.
3) Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, classe.

Classes 7 à 12:
1) Can you recommend me a good dentist?
2) Which tooth is paining you?
3) It is a wisdom-tooth.
4) Has it been troubling you for long?
5) Can you make me a set of false teeth?
6) What can I take for a sick headache?
7) Please tell me the way to the glove department.
8) Have you anything cheaper?
9) Do you receive something on account?
10) I haven't received the thing I ordered.

Classes 4 à 6:
1) Viens-tu passer la mop sur le plancher?
2) Il y a un beau show au Paris aujourd'hui.
3) Il y a un bus stop tout près d'ici.
4) On va aller marcher sur le side walk.
5) Il a été la voir! So much the better.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... CLASSE ....

Une pièce de Jacques Ouvrard en "première" au Cercle Molière

Le vendredi 14 mars, le Cercle Molière tenait sa réunion mensuelle dans la salle académique du Collège de St-Boniface.

Après le mot de bienvenue du président, M. Léo Rémillard, et la présentation d'un film documentaire, Me Robert Trudel sut intéresser vivement tous ses auditeurs par le récit de ses souvenirs de Paris où il passa un an comme élève de Maitre René Simon. Cette causerie pleine d'humour transporta les auditeurs, pendant quelques trop courts instants, en pleine vie parisienne. Car, à l'écouter, on avait l'impression que M. Trudel ne se borna pas simplement à étudier l'art dramatique, mais sut profiter de son séjour dans la Ville-Lumière pour la visiter et surtout pour y assister à de nombreuses représentations théâtrales.

Après un court entracte, on présenta la "toute première" d'une pièce de Jacques Ouvrard, "Brelan d'As". Cette légère comédie en un acte, bien menée par la directrice, Mlle Christiane Le Goff, sut conquérir l'auditoire. C'est l'histoire d'une jeune et jolie danseuse de casino, qui reçoit les visites inopportunes d'un cambrioleur, Mimile l'étrangleur, d'un radio-reporter, Jean, et d'un soupirant, Christian. Les trois lascards se trouvent réunis dans l'appartement de la danseuse. L'arrivée de cette dernière jette le désarroi dans le groupe et il s'ensuit une situation cocasse où le radio-reporter se retrouve avec le revolver de Mimile, le prétendant, avec le micro, et le cambrioleur avec le bouquet de fleurs apport par l'amoureux.

Laurette Bergeron, qui interprétait le seul rôle féminin, celui de Yolande la danseuse, joue avec aisance et naturel. A remarquer sa très bonne diction. Laurette devrait faire, dans les saisons à venir, une très excellente jeune première pour le Cercle Molière.

Les trois rôles masculins, bien joués, avaient pour interprètes: Robert Bellefeuille (Christian, l'amoureux éconduit), qui sut faire ressortir le comique de son personnage; Pierre Boux (le radio-reporter), qui, plein de bonne volonté, aurait pu donner à son personnage plus de dynamisme et un caractère plus sportif; André Soulodre (Mimile l'étrangleur), qui sut mener le jeu, mais on aurait aimer le voir plus canaille.

Dans l'ensemble, bonne pièce. Félicitations à Christiane Le Goff qui a bien dirigé cette équipe formée exclusivement de jeunes.

Bon décor, où l'on sentait la main d'Armand Guénette.

Rappelons que la souffleuse était Mlle Lucienne Dacquay. Le maquillage revenait à l'inlassable Mme Irène Lane.

Le mois prochain, le 18 avril, le Cercle Molière présentera deux pièces en un acte. Encore un banc d'essai pour des nouveaux, entourés d'anciens.

Décès

Mlle Séneville Leclerc

Mlle Séneville Leclerc, de 544, rue de la Morénie, est décédée le mardi 11 mars à l'hospice Taché, à l'âge de 87 ans. Née à L'Islet, P.Q., elle vint à St-Boniface en 1926.

Les prières ont été récitées le 14 mars en la chapelle funéraire Desjardins. Le service fut chanté le lendemain en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface.

• • •

M. Hector Desrochers

M. Hector Desrochers, de 1055, place Baudoux, St-Boniface, est décédé le mardi 11 mars à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 66 ans. Né dans la province de Québec, il résidait au Manitoba depuis 23 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Orphilia; quatre fils, Albert, Florent, Noël et Marcien; deux filles, Mmes O. Desrochers et E. Mondor; une soeur, Mme E. Desrochers, et 17 petits-enfants.

Le service fut chanté le jeudi 13 mars en l'église de la Ste-Famille. L'enterrement eut lieu au cimetière Green Acres. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

La Salle

Baptêmes

Le 2 mars: Denise-Marie-Cécile, fille de Charles Lecomte et de Lucille Comeau, de Red Lake Road, Ont., née le 19 février. Parrain et marraine, M. et Mme René Diver, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Omer Comeau, de La Salle, ses grands-parents.

Le 5 mars: Joseph-Maurice-Georges, fils de Bernard Lagacé et de Suzanne Trudeau, né le 1er mars. Parrain et marraine, M. Adélard Lagacé et Mme Bernadette Lagacé, oncle et grand-mère de l'enfant.

Va-et-vient

Comme l'année dernière, afin de faciliter l'assistance aux exercices du carême, le chemin de la croix a lieu tous les dimanches après-midi à 3 h. De plus, une messe tardive est célébrée tous les mercredis et vendredis à 9 h. p.m. Quant aux autres jours de la semaine, les offices religieux ont lieu aux heures usuelles.

Les deux fillettes de M. et Mme Charles Lecomte, Jeanne et Paulette, de Red Lake Road, Ont., firent un long séjour au cours de l'hiver chez leurs grands-parents, M. et Mme Omer Comeau.

Le mercredi 12 mars, M. et Mme Albert Girardin se rendaient à St-Claude afin de rendre visite à leurs fils et bru, M. et Mme Arsène Girardin, et leur famille.

M. Jos. Calvez, de St-Laurent, était en promenade chez M. et Mme François Calvez et leur famille, récemment.

Le R. P. Jean Tétrault, de la Procure des Pères Blancs de St-Boniface, était de passage dans la paroisse, le dimanche 16 mars. A la grand-messe de 10 h. a.m., il prononça un touchant sermon sur la nécessité de secourir les missionnaires et leurs oeuvres en Afrique. Le soir, à 8 h., eut lieu, à la salle paroissiale, une très intéressante soirée de vues animées en couleurs sur la vie des Noirs et sur les missions africaines.

LONDRES — Le syndicat britannique des corps de pompiers offre des prix dont la somme est de cent livres (à peu près $280) pour des moyens d'améliorer les respirateurs contre la fumée.

Ste-Anne-des-Chênes

Journée d'étude agricole

Le mardi 11 mars avaient lieu, à la salle paroissiale de Ste-Anne-des-Chênes, des conférences agricoles sous les auspices du Collège d'Agriculture du Manitoba. A 10 h. 15 a.m., M. Fernand Paquin, agronome de district, parla des arbres, spécialement des arbres d'ornement et de la manière de s'y prendre pour que les parterres et les abords des fermes ou demeures soient attrayants.

M. Fred Wier, de l'Université du Manitoba, parla du jardin potager et du verger et indiqua comment on peut reconnaître les maladies et insectes qui endommagent les arbres. Il illustra sa causerie en projetant quelques films, puis il distribua des pamphlets. Près de 40 personnes assistaient durant l'avant-midi.

A 1 h. 30 p.m., cinquante personnes se réunissaient une seconde fois. M. Paquin parla de l'industrie laitière; M. W. E. Jarois, de la production; M. C. H. Ford, des récoltes de céréales, de l'herbe fouragère, etc.

Les dames de la Société d'Agriculture La Vérendrye servirent le café à tous les congressistes.

Merci à M. F. Paquin, organisateur de cette journée agricole, et aux conférenciers.

Espérons que l'an prochain l'on ait l'avantage de jouir d'autres conférences de ce genre.

Merci au R. P. Armand Fafard, C.Ss.R., curé, pour l'usage de la salle paroissiale.

Çà et là

MM. et Mmes Georges Dusessoy et Jules Van Halst sont revenus depuis le 8 mars d'un voyage dans le sud des Etats-Unis.

MM. et Mmes Ubald Trudeau et Joseph Smith sont partis en automobile depuis quelque temps pour le sud des Etats-Unis et ils doivent se rendre près du golfe du Mexique.

Le dimanche 9 mars, le R. P. H. Delisle, O.M.I., de la Maison des Retraites Fermées de St-Boniface, a donné le sermon à toutes les messes. Il parla des retraites fermées.

Partie de cartes

Le dimanche 16 mars, les dames de Ste-Anne de la paroisse organisaient une partie de cartes. Près de 150 personnes y assistaient. Jeunes et moins jeunes jouirent d'une belle soirée.

Voici les noms des personnes qui ont été chanceuses: prix d'entrée, Mme Conrad Gauthier et M. L. Mondor; prix de cartes, Mme S. Desrosiers, Mlle Lajoie, MM. G. Desrosiers et B. Lemoine; rafle, Mlle Lucille Laramée ($10.00) et Mme Camille Chaput (literie); bingo, Mme U. Desautels, M. C. Charrière, M. A. Hutlet, M. Mondor et Mme H. Bertrand.

Les jeunes offrirent un programme récréatif de chant et de guitare. Le tout se termina par un délicieux goûter servi par les dames organisatrices.

Les dames de Ste-Anne désirent remercier toutes les personnes qui sont venues les encourager, les généreux donateurs, ainsi que tous ceux qui ont prêté leur concours pour que cette soirée remporte un vrai succès.

Précieux-Sang

Réunion de l'APM

L'assemblée générale du mois de mars de l'Association des Parents et Maitres attirait un bon nombre de personnes. La Rév. Sr Marie-Joseph, C.R.C.P., principale, nous informa dans son rapport du nombre d'enfants de l'école qui jouissaient des cours de natation à la piscine Sherbrook. Ensuite, elle se dit heureuse des résultats du concours du bon parler français, qui va toujours s'améliorant d'année en année.

M. G. Forest présida un forum qui traitait les deux sujets suivants: "Les devoirs d'école à la maison" et "Les parents et les allocations accordées aux jeunes". Y participèrent deux institutrices, la Rév. Sr Yvette, C.R.C.P., et Mlle E. Sabourin, trois parents, Mme M. Sourisseau, Mme H. Garand et M. E. Van Lis. Ce groupe répondit unanimement que les petits travaux de la maison comme le lavage de la vaisselle ne nuisent pas aux devoirs d'école. Est-ce que la télévision empêche les devoirs? Il y a d'autres choses que la télévision et il faut le faire comprendre à l'enfant. Une période de détente immédiatement après l'école facilitera la tâche des devoirs lorsque l'esprit sera reposé. La participation à la vie sociale en fin de semaine n'est pas une cause d'insuccès chez nous.

Les parents surveillent les devoirs des enfants, surtout des tout-petits. Lorsqu'ils sont plus grands, ils en recherchent la qualité. En ceci ils doivent se considérer comme l'aide de la maitresse et non les remplaçants.

Traitant le deuxième sujet, on dit qu'il est bon que les enfants aient un montant fixe d'allocation, pour leur apprendre à tenir un budget, économiser et faire la charité (Croix-Rouge, Ste-Enfance, etc.). Si le montant est trop élevé, il y aurait danger de gaspillage. Il n'est pas à conseiller que les enfants emploient leurs économies pour s'habiller, etc.

Après l'ajournement, on servit du café.

Annonce

La conférence que le R. P. C. C. Ryan, S.J., recteur du collège St-Paul, a prononcée à l'occasion du congrès provincial de l'APM sera radiodiffusée à CBW entre 7 h. et 7 h. 30 le vendredi soir 21 mars.

Ligue de cinq quilles

Equipes	Points
Les Joyeux	74
Les Météores	70
Sunshine	60
Aces	60
Les Hirondelles	47
Toupin Lumber	38
Leo's Electric	28
Dames	
H 1 P — A. St-Godard	247
H 3 P — A. St-Godard	564
Hommes	
H 1 P — D. Rémillard	324
H 3 P — C. Meilleur	691
Equipes	
H 1 P — Les Joyeux	994
H 3 P — Les Joyeux	2732

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à Mlle Doralice Landry; à Ronnie Debeurlsere, à MM. Donald Fuller, et F. Vandenbosch, et à M. William Landry, qui est entré à l'hôpital dimanche.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Raoul Callewaert, de Dryden, Ont., à l'occasion de la naissance d'un fils le 8 mars.



PROVINCE DU MANITOBA

Avis public

Des auditions publiques seront tenues, au sujet de la distribution du gaz naturel dans la région métropolitaine de Winnipeg.

Toutes les personnes qui désirent faire connaître leurs opinions sur ce sujet, auront l'opportunité de le faire. Elles doivent présenter leurs vues d'abord sous forme de lettre ou de mémoire écrit, le ou avant le 2 avril 1958.

On annoncera plus tard la date et l'endroit des auditions publiques.

Envoyez toutes vos communications au secrétaire, The Natural Gas Distribution Enquiry Commission, 511 Power Bldg., Winnipeg.

The Natural Gas Distribution Enquiry Commission of Greater Winnipeg

Commissaires: J. J. Deutsch, président
E. F. Bole
Stephen Juba

Prince-Albert

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Arlene Joan McRann, fille de M. et Mme W. McRann, avec M. Ben. Lemieux, fils de M. et Mme Adolphe Lemieux, tous deux de Prince-Albert. Le mariage aura lieu le lundi 7 avril en la cathédrale du Sacré-Coeur.

Congrès

M. L.-A. Boileau, président de la Commission scolaire des écoles séparées, M. le Dr Norbert Dust, MM. Louis Moker et G. Golton, syndics, sont revenus de Régina où ils ont assisté au congrès de l'Association des Commissaires d'écoles de la Saskatchewan.

Ligue Catholique

Le jeudi 13 mars, la section française de la Ligue Féminine Catholique donnait sa partie de cartes bimensuelle dans l'auditorium de la cathédrale. 20 mains furent jouées. Les gagnants aux cartes furent Mmes O. Lemay (140) et A. Lemieux (139), MM. Jos. Gaudet (143) et Arcandi Trudeau (142). Le prix d'entrée favorisa Mme O. Lemay. M. A. Painchaud était en charge de cette partie de cartes.

Ferland

M. Alfred Beaudoin, de Lac-La-Biche, Alta, autrefois de Ferland, est en promenade chez son fils, Lucien, et ses nombreux amis.

Mlle Rachèle Chabot, de Saskatoon, était en visite dans sa famille, la semaine dernière.

Mlle Lauriette Chabot, accompagnée de M. Lefebvre, de Tabor, Alta, visite ses parents, M. et Mme Jos. Chabot.

MM. Antonio et Rosaire Chabot, Alex. Laberge et Lucien Beaudoin sont allés à Régina au congrès des commissaires d'écoles tenu récemment.

M. Charles Henri est allé à Régina à l'assemblée annuelle des conseillers municipaux.

Mlles Rita et Lauraine Fournier et M. E. Rebcook, de Régina, visitent les familles Fournier.

Mlle Marie Brisebois, étudiante garde-malade à Régina, est en repos chez ses parents.

M. Adrien Bouffard est en promenade chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme E. Douville, en Alberta.

M. et Mme Marcel Nobert et leur fillette étaient en visite chez M. et Mme Adrien Brisebois, récemment.

MM. Aristide Fournier et Noé Chabot sont allés à Moose Jaw et à Régina pour affaires.

MM. Jos. Couture, A. Chabot, T. Brisebois et E. Bouffard sont allés à Vanguard pour affaires, dernièrement.

Mme Antonio Chabot est allée visiter ses filles à Moose Jaw.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES

(Commission House Prices)
18 mars 1958

BEURRE

Crèmerie	.61½

Prix moyens payés par les commerçants de gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	-.30
Grade A moyens	-.28
Grade A petits	.19-.21
Grade B	.20-.22
Grade C	.14-.16

VOLAILLES

Classées sur le crochet et préparées—prix payés aux producteurs – délivrées à Winnipeg, moins coût de boucherie si nécessaire:

Grade A:	
5 livres et au-dessus	.35
4-5 livres	.22
au dessous de 4 livres	.18
Grade B:	
5 livres et au-dessus	.21
4-5 livres	.16
au-dessous de 4 livres	.14
Grade C:	
4-5 livres	.16-.13
au dessous de 4 livres	.07-.09

POULETS EN VIE

Au-dessus de 6 livres	.24-.25
5-6 livres	.22-.23
4-5 livres	.18-.20
Poulets pour frire	.22
Au-dessous de 4 livres	.18-.16

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$21.50-$22.50
Bons	20.50- 21.50
Moyens	19.00- 20.50
Ordinaires	14.00- 18.00
Genisses:	
Bonnes	$20.00-$20.50
Moyennes	17.50- 19.50
Ordinaires	10.00- 16.00
Vaches:	
Bonnes	$16.50-$17.00
Moyennes	15.00- 16.00
"Canners" et "Cutters"	12.00- 14.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$26.00-$30.00
Bons	26.00- 30.00
Moyens	21.00- 25.00
Ordinaires	14.00- 20.00
Taureaux:	
Bons	$16.50-$17.00
Ordinaires	10.00- 15.00
Porcs:	
Grade A	$28.00-$28.50
Truies	17.00- 19.00

Mme Willie Hamel, de Frenchville, visitait M. et Mme Lucien Beaudoin, dernièrement.

Anniversaire de mariage

Le 13 février dernier, M. et Mme Ephrem Bouffard fêtaient leur 30e anniversaire de mariage. A cette occasion, un souper de famille a eu lieu. Etaient présents: de Meyronne, MM. Honoré et Alex. Bouvier et Marie Bouvier; de Gravelbourg, M. Arsène Bouvier, M. et Mme Pierre Bouvier, M. et Mme Joseph Bouvier, Aida et Colette Bouvier; de Ferland, MM. Adrien et Aimé Brisebois; de Ponteix, M. Moïse Douville, M. et Mme P. Douville et leurs enfants, M. et Mme P.-E. Lacasse (Louisa), M. et Mme Léonard Bouffard, Yvonne, Adrien, Joseph, Monique, Doris et Claudette Bouffard. Mme E. Douville (Pierrette), de Champion, Alta, n'a pas pu se rendre.

On se sépara à une heure avancée, en souhaitant de revenir fêter les jubilaires à leurs noces d'or.

Baptêmes

Marc-Roger, fils d'Alfred Chabot et d'Irène Fournier, né le 7 mars. Parrain et marraine, Roger et Rita Fournier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Robert Chabot.

Joseph-Paul-Denis, fils d'E. Douville et de Pierrette Bouffard, de Champion, Alta. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Lacasse, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Ephrem-Rénald, fils de Léonard Bouffard et de Jeannine Morin. Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Bouffard, grands-parents de l'enfant.

Willow-Bunch

M. et Mme Robert Barré, de Régina, sont venus rendre visite à leurs parents, M. et Mme Armand Duperreault, dernièrement.

Mlle Estelle Rainville est en promenade chez sa soeur, Mme D. Joyal, pour quelque temps.

Mlles Antoinette, Liliane et Diane Martin, de Gravelbourg, sont venues rendre visite à leurs parents, le dimanche 16 mars.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, se rendirent à Régina, le dimanche 16 mars, chercher Mme Paul Piché, mère de Mme Grégoire, qui fut patiente à l'hôpital des Soeurs Grises durant plusieurs semaines. Ils la ramenèrent chez elle et en même temps ils ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Alcide Grégoire.

S. Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, est venu dans la paroisse, le dimanche 16 mars, et a prêché aux deux messes.

M. l'abbé F. Blanchard et MM. Léonard Bourdages et Emile Campagna sont allés assister au congrès des commissaires d'écoles qui eut lieu à Régina dernièrement.

MM. et Mmes Marcel Dionne et J. Rivard, ainsi que M. et Mme J.-B. Gosselin et M. Robert Philippon, sont tous allés à Régina pour affaires, dernièrement. Mme Dionne alla pour examens médicaux.

Montmartre

M. et Mme Robert Berthiaume, de Régina, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Marcel Ecarnot.

Mme Max. Coupal est de retour chez elle, après avoir passé quelques jours à St-Hubert.

La Rév. Sr Marie-Agnès, principale de l'école de Montmartre, a été transportée d'urgence à l'hôpital de Saskatoon pour traitements. Ses élèves de 12e année lui offrent leurs meilleurs souhaits d'un prompt rétablissement. Ils continuent leurs études pour le moment à l'école de Glenavon jusqu'à ce qu'ils puissent avoir une remplaçante.

Soirée de la coopérative

Le jeudi 6 mars, à la salle Beauchemin, eut lieu une soirée pour les employés de la coopérative et leurs épouses. Les invités d'honneur étaient M. l'abbé J.-A. Foisy, curé, M. et Mme Jos. Joubert, M. et Mme H. Lavoie, M. John Nelson et Mlle L. Feduschuk.

Un délicieux souper à la dinde fut préparé et servi par Mme Paul Beauchemin. M. Rémi Sauvé, maître de cérémonies, invita M. l'abbé Foisy à dire quelques mots. Celui-ci parla de l'organisation de la première coopérative de Rockdale, Angleterre, qu'il avait visitée pendant qu'il était en service dans l'armée.

Ensuite, M. Joubert, parlant de la Caisse Populaire, fit un discours très intéressant. M. J. Nelson, de Régina, représentant la Fédération des Coopératives, parla des progrès de l'organisation. M. Fred Chouchick présenta le toast aux dames. M. Ludo Ferraton, gérant de la coopérative de Montmartre, remercia en termes chaleureux les employés de la coopérative.

MM. Louis Fournier et Andy Stopanski, accompagnés par M. Paul Beauchemin au piano, exécutèrent des chansons et tous les invités chantaient le refrain en choeur. Ensuite, un film fut donné démontrant les coopératives dans différentes branches et les avantages qu'elles apportent à ses membres. Tous les invités furent enchantés de cette belle soirée.

Malades

Sont hospitalisés: Mlle Carol Daska, M. Victor Baril, M. George Dranyski, Mme Marion Dusyk, M. Adam Procyk, Mme Olive Kotylak, Mme M. Poirier, M. Peter Dusyk, Mme Emma Langelier et M. C. Labrèche, tous de Montmartre; Mlle Christina Bruce, Mme Rose Bank, Mme Johanna Fisher et Mme Frances Florek, toutes de Glenavon; M. Jerry Lacoursière et Mme Eleanor Sydorski, de Mutrie; Mlle Henrietta Weiner et Mme Barbara Anwender, de Kendal; Mme Josephine Weichel, M. K. Tomaschefski et le bébé Albert Deutcher, tous d'Odessa; Mme Marian Mogt Baring et M. Ted Muchowski, de Candiac.

Naissances

A M. et Mme Joe Kotylak, de Montmartre, est née une fille.

A M. et Mme Mike Fisher, de Glenavon, est né un garçon.

Prud'homme

M. et Mme Guy Grimard étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Victorien Grimard, dernièrement.

M. et Mme Jos. Poillièvre ont fait un voyage à McLennan, Alta, chez M. et Mme Elphège Blain.

M. et Mme J.-B. Grimard sont heureux d'annoncer à leurs nombreux amis l'adoption d'un bébé qui porte le nom d'Agnès.

MM. H. Jeanneau, Léo Lafrenière, Victorien Grimard et Armand Fontaine ont suivi une retraite fermée à Saskatoon, dernièrement.

Mlle Cécile Poillièvre, garde-malade, travaille à l'hôpital de Cudworth.

MM. François Normand, Eddy Lafrenière et S. A. Mischolzi ont assisté au congrès des Caisses Populaires tenu à Saskatoon.

MM. Emile Préfontaine et Lionel Loiselle se sont rendus à Régina pour assister au congrès des commissaires d'écoles.

Mme Emile Préfontaine se rendait à Montmartre, récemment, visiter son fils, M. le Dr Lionel Préfontaine.

M. et Mme Albert Lévesque sont partis pour un voyage en Colombie-Britannique.

Décès

Le 9 mars est décédée au couvent la Rév. Sr St-Abel, des Filles de la Providence. Les funérailles eurent lieu le 11 mars dans l'église paroissiale. Les porteurs étaient MM. C.-M. Lepage, S. Bandet, A. Jeanneau, L. Bandet, Jos. Poillièvre et L. Painchaud.

Baptêmes

Le 26 janvier: Hervé-Bernard-Joseph, fils de M. et Mme René Proulx, né le 16 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Hounjet, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Ludger-Guy, fils de M. et Mme Albert Fontaine, né le 16 février. Parrain et marraine, M. et Mme Ludger Fontaine, grands-parents de l'enfant.

Périgord

M. et Mme Mederic Caza sont revenus d'un voyage de trois mois dans la province de Québec où ils ont visité des parents.

M. et Mme Henri Patenaude sont revenus d'un voyage dans la Colombie-Britannique où ils ont visité des parents et amis depuis trois mois.

M. et Mme Jean DesRoches et leur famille, de Saskatoon, ont visité M. et Mme Zénon Dubé, parents de Mme DesRoches, ainsi que d'autres parents.

Mlle Marie Senez est revenue à Périgord, après avoir visité ses parents à St-Front.

Mme Marc Pelletier est partie pour Prince George, C.-B., visiter ses filles et gendres.

M. l'abbé Arthur Marchildon, visiteur des écoles, visitait l'école de Périgord, il y a quelque temps.

Mlle Florence Fortin, garde-malade à l'hôpital de Tisdale, visitait ses parents durant la semaine.

M. Cyrille Fortin est de retour dans la paroisse, après avoir été employé durant plus d'un an à Edmonton.

M. et Mme Aurèle Marquette et leur fils, Ronald, visitaient Mme Gaudet, ainsi que d'autres parents, récemment.

M. et Mme Richard Thompson et leur fils, Garth, de Chelan, Sask., étaient en visite chez les parents de Mme Thompson, M. et Mme Edouard Bernier, dimanche dernier.

M. Louis Caza, d'Edmonton, est en visite chez ses parents, M. et Mme M. Caza.

M. et Mme Raymond Poulin, de Zenon Park, étaient en visite chez M. et Mme A. Pelletier, dimanche dernier.

Le R. P. A. Massé, P.S.M., curé de St-Front, était en visite au presbytère, dimanche dernier.

Mlle Juliette Côté est retournée à son emploi à l'hôpital de North Battleford.

M. Wilfrid Dulude est hospitalisé à l'hôpital de Kelvington.

M. Eugène Bernier est de retour chez lui, après avoir fait un séjour à l'hôpital de Saskatoon.

Coderre

Les jumelles de M. et Mme Fernand Beaudette, Monique et Mona, furent baptisées le dimanche 9 mars. Elles eurent pour parrains et marraines MM. et Mmes Maurice Beaudette et Oliva Desnoyers, leurs oncles et tantes.

Prirent part au congrès des commissaires d'écoles tenu à Régina: M. l'abbé F. Ducharme, curé, MM. Armand Gaucher, Georges Gagnon et Léo Cossette. A cette occasion, M. et Mme Gaucher visitèrent leurs trois filles et M. Gagnon visita M. et Mme G. Gaucher, de Régina.

Les gens de Coderre se sont rendus en foule à Gravelbourg, la semaine dernière, assister au film "Les dix commandements". Tous déclarent avoir vu le film le plus imposant et le plus réaliste de leur vie.

Mmes J.-B. Gaucher et Aurore Parent ont passé une journée à Gravelbourg, chez M. et Mme Gérard Lizée qui sont les heureux parents d'un bébé né il y a une quinzaine de jours.

Wolseley

Soirée paroissiale

La soirée paroissiale de dimanche dernier fut organisée par M. Laurent Langlois, aidé des familles Jacques Binst, Bruno Couckyt, Léo Perra, Gédéon et Armand Langlois, Claude Dureau, Marcel Souchotte, Léo Dureault, MM. Lionel Dureault et Robert Souchotte. Les recettes s'élevèrent à $133.20.

Les heureux gagnants de la soirée furent les suivants: prix d'entrée, Mme F. Savoie; cartes, M. Claude Dureau, M. et Mme Stanley Cieckiewicz, Mlle Lena Zacharia, M. Armand Langlois et Mme Adrien Bonneville; bingo, MM. Lionel Dureau, Léo Perra, Maurice Vowdevoghl, Edouard Couckyt, John Petruchyn, et Léo Dubey, Mmes Léo Perra, Edouard Couckyt, Jos. Karpinski et Claude Dureau.

Mme A. Bonneville gagna le billet de $5.00, don de M. Gédéon Langlois. Mlle Huguette Dubray, de St-Boniface, fut la gagnante du grand prix de la rafle, une jolie tapisserie.

Naissance

M. et Mme Léo Dureault (Anita Boutin) sont les heureux parents d'un fils.

Çà et là

Mme Camil Quintyn fut hospitalisée récemment.

Mme Eugène Laverdière et M. Emile Tourigny sont à l'hôpital local depuis quelques jours.

Mlle Elvira Quintyn eut la malchance de se fracturer le cou en patinant.

M. et Mme Raymond Chabot, de Ponteix, M. et Mme P. Gauvin et leur fils, de Régina, visitèrent M. et Mme Emile Tourigny, dernièrement.

M. l'abbé L. Savoie a assisté au congrès des commissaires d'écoles tenu à Régina.

Mme M. Hartnitt et son bébé, de Lemberg, ont passé la semaine dernière chez M. et Mme Fred Best.

Mlle Léona Dureau, de Régina, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Lucien Dureau.

M. et Mme Gordon Keath et leur famille, Mme Henri Couesslan et son bébé se sont rendus à Assiniboia, en fin de semaine.

Saint-Hubert

Dames d'Autel

La réunion des Dames d'Autel eut lieu le 12 mars chez Mme E. Gatin. Neuf dames étaient présentes. Le prix d'entrée fut gagné par Mme R. Istace. La prochaine réunion aura lieu chez Mme A. Smeets le 9 avril.

A cette assemblée, une partie de cartes et une loterie furent organisées. La soirée aura lieu le 21 mars chez MM. et Mmes A. Poncelet, A. Smeets, W. Adamyk, R. Istace et L. Jeannot.

Nos malades

M. A. Paquin a subi une opération à l'hôpital de Moosomin, où il est en bonne voie de rétablissement.

Mme L. Beaujot est de retour chez elle après avoir passé quelques jours à l'hôpital de Kipling.

Mme R. Istace est partie pour Saskatoon où son fils, Clément, a été victime d'un accident grave. Il fit une chute de 40 pieds alors qu'il travaillait dans la mine "Potash of America Ltd".

Çà et là

Mme M. Boutin est partie pour Wolseley, où elle passera quelque temps chez ses filles et gendres, MM. et Mmes Léo et Louis Dureault et leurs familles.

M. Emile Gatin est allé à Régina assister comme délégué au congrès des municipalités.

Deux séries de curling furent jouées ces dernières semaines. Les gagnants de la 1ère série furent: MM. André Jeannot, André, Joseph et Fernand Dartige et MM. Alex Boutin, Hubert et Paul Boutin et Billy Jordens; 2e série: M. Alex Boutin avec l'équipe mentionnée ci-haut, et MM. Albert Beaujot, Alphonse Istace, Albert Payot et Roland Gatin.

Réunion de l'A.F.C.I.S. à Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT — Le 8 mars eut lieu la deuxième réunion de l'A.F.C.I.S., section no 6, à l'Académie de la Présentation de Marie. Avant l'ouverture de la réunion, la Rév. Sr Claire de Ste-Marie remercia les membres de l'avoir élue présidente. Après la prière, la réunion fut mise sous la protection de la sainte Vierge, parfait modèle de l'éducatrice.

Nous avions comme numéro d'attraction deux élèves de l'école de Marcelin, Agnès Boulanger, élève en 12e année, qui nous présenta un discours sur le "Communisme", et Cécile Verreault, élève en 8e année, qui récita "Vivant" du Père Lecompte, S.J. A toutes deux, nos plus sincères félicitations.

Ensuite, il y eut discussion sur le sou de l'écolier, sur le concours oratoire et sur quelques résolutions à présenter au comité de l'enseignement, puisque nous avions le plaisir d'avoir parmi nous la présidente, la Rév. Sr Thérèse du Sacré-Coeur.

Il fut proposé par la Rév. Sr Thérèse de Jésus que M. l'abbé G. Deschamps, professeur au Petit Séminaire de Prince-Albert, présente une conférence sur Polyeucte à la prochaine réunion du 22 mars à l'Académie de la Présentation de Prince-Albert, à 2 h. p.m. Cordiale invitation à tous les intéressés des sections du nord de toute la Saskatchewan.

A cette réunion, il y aura élimination des candidates de la section no 6 seulement.

Avant de clôturer l'assemblée, la présidente, Soeur Claire de Ste-Marie, demanda à M. l'abbé Deschamps de bénir les professeurs.

Vingt-six équipes au bonspiel annuel de curling à St-Brieux

ST-BRIEUX — Le bonspiel annuel de curling eut lieu du 3 au 9 mars. Vingt-six équipes y participèrent. Le "Grand Challenge" fut gagné par l'équipe de MM. Jean Gaillard, Emeril Robert, Yves Abily et Mme Pierre Coquet. Dans le même concours, le 2e prix fut gagné par MM. Pierre Coquet, George Kajner, Leslie Bédard et Gabriel Coquet; le 3e prix, par MM. Ferdinand Rouault, père, Thomas Lefebvre, Stan. Labutis et Mlle Rolande Bergot; le 4e prix, par MM. Alphonse Delorme, Roger Lauzon, Mme Harold Lefebvre et M. Camille Rohel.

Dans le "Merchant's Event", le 1er prix fut gagné par MM. François Bourgault, Edwin Folden, Pierre L'Henaff et Mlle Estelle Lefebvre; le 2e prix, par MM. Donatien Coquet, Louis Dubé, Denis Bergot et Joseph Petit; le 3e prix, par MM. Edouard Gaillard, Dominique Rocher, Athanase Lavoie et François Gaillard; le 4e prix, par MM. Ernest Rouault, Robert Lefebvre, Mme Robert Lefebvre et M. Etienne Massé.

Dans le "Farmer's Event", le 1er prix fut gagné par MM. Leslie Folden, Bernard Coquet, Raymond Dubé et Orvin Nie; le 2e prix, par MM. Henri Hamonic, Antoine Coquet, Robert Boissière et Georges Bourgault, père; le 3e prix, par M. Paul Thomas, Mme Ferdinand Rouault, M. Isidore Massé et Mme Dominique Rocher; le 4e prix, par MM. Dominique Coquet, fils, Régis Mahussier, Alexis Gallays et Mike Gaetz.

Dans le "Consolation", le 1er prix fut gagné par MM. François Tinivez, Dominique Coquet, père, Médard Lefebvre et Mme Donatien Coquet; le 2e prix, par MM. Louis Coquet, Laurent Coquet, Mme Régis Mahussier et M. Steve Varga; le 3e prix, par MM. Paul Coquet, Jean Coquet, Théophane Ferré et Edmond Boissière; le 4e prix, par MM. Paul L'Henaff, Yves Mevel, Louis Legars et Laurent Sénécal.

Deux équipes ont fait concurrence pour le prix donné à ceux qui jouèrent le plus de parties sans gagner de prix; MM. Harold Lefebvre, Lucien LeJan, Mme François Tinivez et Mlle Béatrice Dubé gagnèrent contre MM. Albert LeJan, Myron Shalley, Henri Coquet et Lucien Brien.

Deux autres équipes, n'ayant pas gagné de parties, se rencontrèrent; MM. Yves Tinivez, Brieux Gallays, Mlle Céline Creurer et Mme E. Folden gagnèrent contre MM. Henry Mohninger, Bernard Tétreault, George Hodgson et Mme Henry Mohninger.

Les présentations furent faites par M. Ernest Rouault, président du club, assisté de M. Harold Lefebvre.

Mariage

Le lundi 10 mars, le R. P. B. Sharkey, P.S.M., bénit le mariage de Mlle Doreen French, de Melfort, avec M. Lucien Rocher, fils de M. et Mme Jean Rocher, de St-Brieux. M. L. Rocher revenait récemment de Yellowknife, T.N.O., où il travaillait depuis quelques années. La cérémonie eut lieu en l'église catholique de Melfort. Mlle Nellie Coles était fille d'honneur et M. Joseph Rocher, garçon d'honneur. Un dîner fut servi à la salle paroissiale de St-Brieux à une cinquantaine de parents et d'amis.

Va-et-vient

MM. et Mmes Louis Rocher et Lucien Côquet sont revenus d'un voyage d'environ un mois aux Etats-Unis. Ils se sont rendus au Mexique.

M. Lionel Lavoie, du collège de Gravelbourg, était de passage chez ses parents, M. et Mme Athanase Lavoie. Lionel était avec le club de gouret de Gravelbourg qui joua contre les Midgets de Melfort le 11 mars. Les collégiens ont été défaits: 8 à 1.

Décès

Le mercredi 12 mars, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., officiait aux funérailles du bébé Marcel, âgé de 19 mois, fils de M. et Mme Joseph Legatt, de Pathlow. Les jeunes porteurs étaient Marcel LeJan, Marcel Fagnou, Paul Kernaleguen et Jean Mevel.

Dollard

Çà et là

Le mardi 11 mars eut lieu, dans la salle du village, une assemblée politique. M. I. Studer était conférencier et M. E. Roy, président.

M. Robert Desautels assista comme délégué au congrès des commissaires d'écoles tenu à Régina.

Plusieurs Chevaliers de Colomb assistèrent à une initiation au premier degré à Shaunavon.

MM. Alfred et Roland Fontaine sont de retour d'un voyage à Winnipeg et St-Boniface où ils ont assisté aux funérailles de leur grand-mère.

Un souper aux fèves au lard et au pain frais cuit à la maison sera servi à la salle du village, le dimanche 23 mars. Les dames de l'Autel en sont les organisatrices.

Mmes U. Goulet et Albert Dufresne et la petite Yvette Goddu sont hospitalisées à Shaunavon.

Frenchville

Naissances

A M. et Mme Jean Beauchamp est né un garçon le 26 février et baptisé sous le nom de Marcel.

A M. et Mme Louis Beauchamp est né un garçon le 2 mars et baptisé sous les noms de Joseph-Honoré-Léo. Parrain et marraine, M. Guy Beauchamp et Mme Honoré Beauchamp.

A M. et Mme Daniel Ruest est né un garçon le 7 mars et baptisé sous les noms de Joseph-Daniel-Léon. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Ruest.

Partie de cartes

Le 9 mars eut lieu la troisième parties de cartes de la paroisse organisée par les familles Daniel Ruest, Louis et Guy Beauchamp, Gérard Laverdière, Guy et André Chelle. Les prix de cartes furent gagnés par Mlle Lucie Chelle, Mme Jean Entem, MM. Armand Goddu et Arthur Dupuis. Le prix d'entrée échut à M. Léo Hamel.

Quelques parties de bingo furent aussi jouées et un goûter fut servi.

Albertville

Funérailles

Le mardi 11 mars avaient lieu, à Albertville, les funérailles de M. James Bernier, décédé à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, à l'âge de 58 ans. M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, chanta le service.

Les porteurs étaient MM. Donat Audy, Joseph Hébert, Marc Piché, Gilles et Armand Lavoie et Adrien Brassard. M. Clément Piché portait la croix.

Le défunt laisse un frère, M. Elrick Bernier, de Vancouver.

Le salon mortuaire de Prince-Albert était en charge des funérailles.

• • •

Le mercredi 12 mars avaient lieu les funérailles de Mme Joseph Beaudoin, décédée à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, à l'âge de 67 ans, après une longue et pénible maladie. M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, chanta le service.

Les porteurs étaient MM. Calixte et Emile Brassard, Donald Painchaud, Eugène Hébert, Albert Rapin et Armand Gobeil. Le petit Laurent Rapin portait la croix.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un frère, M. Wilfrid Beaudoin, et une soeur, Mme Anna Brunelle, tous deux de New Westminster, C.-B.

Le salon mortuaire de Prince-Albert était en charge des funérailles.

Çà et là

M. l'abbé J. Plante est venu parler sur l'Action catholique, le dimanche 9 mars.

M. Raoul Lavoie, de Yellowknife, visite plusieurs de ses parents à Albertville.

M. Joseph Carrier est allé faire un voyage en Colombie-Britannique.

M. Georges Rapin, nouveau secrétaire de la Caisse Populaire, a assisté au congrès à Saskatoon.

M. Charles Painchaud est allé au congrès des commissaires d'écoles tenu à Régina.

MM. et Mmes Alfred Leduc et Adrien Brassard et M. René Piché sont allés à Saskatoon pour affaires, dernièrement.

Baptêmes

Roger-Léo-Noël, fils de Léo Lavoie et de Louisa Brunet. Parrain et marraine, M. Ernest Lavoie, grand-père de l'enfant, et Mme E. Audy, sa grand-tante.

Shirley-Anne-Marie, fille de Robert Samson et de Solange Vien. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Durand, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Michel-Gérard, fils d'Ubald Gignac et de Flore Painchaud. Parrain et marraine, M. et Mme Gilles Painchaud, grands-parents de l'enfant.

Naissances

Mme Roland Godin a donné naissance à des jumeaux, une fille et un garçon, à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, dernièrement.



Exercices en mer — Le Margaree, un des nouveaux destroyers-escortes du Canada, pose un écran de fumée au cours de manoeuvres avec des unités de la Marine américaine dans le Pacifique. La 2e escadre canadienne d'escorte effectue présentement une tournée d'entrainement en extrême-Orient. Les autres navires de l'escadre, dont le port d'attache est à Esquimalt, sont le Crescent, le Fraser, le Skeena et le Cayuga. (Photo de la Défense nationale)

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Académie française

Le mardi 11 mars avait lieu une autre de nos réunions de l'Académie française. A cette occasion, M. Roland Bachelu, vice-président, agissait comme maître de cérémonies.

Nous avons entendu trois discours fort intéressants de MM. Donald Sirois, Edouard Rymek et Albert Fraser qui ont traité respectivement des sujets suivants: "Les chemins de fer au Canada", "La Police Montée Royale du Canada" et "Comment se font les élections fédérales".

Les déclamations de la soirée furent rendues par MM. Jean-Louis Morin, René Maillard et Clément Combot. Leurs morceaux tirés des fables de La Fontaine étaient les suivants: "Les animaux malades de la peste", "Le rat et l'éléphant" et "L'huître et les deux plaideurs".

Le film "The Ten Commandments" de Cecil B. DeMille donna un magnifique sujet d'improvisation et les trois rhétoriciens, qui se présentèrent MM. Conrad Bussière, Ovide Dion et Roger Benoît, apportèrent des réflexions personnelles, intéressantes et enrichissantes en même temps qu'ils démontrèrent des qualités oratoires prometteuses.

Finalement, M. Alvin Gervais fit la critique qui ne pouvait être autre chose que très encourageante devant les beaux efforts des orateurs. Le Père Directeur clôtura la soirée par quelques conseils appropriés et l'on entonna l'"O Canada".

Dans l'ensemble, ce fut l'une des meilleures réunions académiques de l'année. Nous félicitons tous les participants de leurs efforts et de leurs succès.

LA REDACTION.

• • •

Chronique sportive

La semaine qui se termine fut très fertile dans le domaine sportif: deux clubs de hockey et un de ballon-panier ont représenté le collège dans les compétitions "extra-murales".

Au hockey, dans la "Wood River League", nos Alouettes ont combattu ferme jusqu'à la fin et on pouvait espérer le mieux, mais le club de Kincaid vint mettre fin à tous leurs espoirs en vainquant l'équipe, le dimanche 9 mars, au compte de 4 à 2. M. Conrad Bussière marqua un but et M. Roméo Morin termina la saison en réussissant, enfin, son fameux "slap-shot".

Le lundi 10 mars, les Midgets entreprenaient le grand voyage pour Melfort, dans le but de jouer la deuxième d'une série de deux parties au total des points pour le championnat de la province. Malheureusement, ils durent affronter un club de beaucoup supérieur en taille et en poids et, malgré une très belle tenue, ils durent encaisser une défaite de 8 à 1, le but étant compté par M. Emmanuel Rainville.

Nos étoiles de ballon-panier se rendirent à Régina, les 7 et 8 mars derniers, pour le championnat "A" de la province. Ils se mesurèrent d'abord au collège Campion et, malgré la défaite de 41 à 33, affichèrent une belle tenue. Le samedi après-midi, à 2 h. 30, les étoiles remportaient la victoire contre Yorkton au compte de 47 à 38, et le soir, à 7 h., ils rencontraient le club de St-Louis de Moose Jaw et la victoire fut décisive comme on peut le voir par le résultat de 45 à 26 pour le collège de Gravelbourg. A la suite de ces deux victoires du samedi, les étoiles gagnent le prix de consolation dans les éliminatoires pour le championnat senior "A" du sud de la Saskatchewan. Nos félicitations.

• • •

In memoriam

Les élèves du collège de Gravelbourg désirent offrir leurs plus vives sympathies au R. P. Albert Girard, O.M.I., supérieur du Juniorat de St-Boniface et ancien professeur au collège durant de nombreuses années, à l'occasion de la mort de sa mère, décédée dernièrement. La défunte était la grand-mère du Père Desautels, du collège, auquel nous offrons aussi nos condoléances et l'assurance de nos prières.

LA REDACTION.

Lisieux

Malades

Mmes F. Riel et A. Abel sont hospitalisées à Rockglen.

Le jeune Arthur Lamontagne, fils de M. et Mme Paul Lamontagne, est à l'hôpital d'Assiniboia où il a subi une opération le 13 mars.

Le jeune Antoine Bouvier, fils de M. et Mme Henri Bouvier, est sorti de l'hôpital le 12 mars.

Va-et-vient

M. l'abbé Lucien Poulin s'est rendu à Meyronne, le 12 mars.

Quelques hommes généreux, dirigés par M. l'abbé L. Poulin, ont offert leurs services pour réparer le confessionnal et faire quelques changements à la bibliothèque du presbytère. Sincères remerciements.

Etaient en visite au presbytère, la semaine dernière: M. l'abbé J. Lukas et M. J. Bernier, de Fife Lake, M. l'abbé L. Folk, de Rockglen, et M. l'abbé Gérard Couture, de Gravelbourg.

M. et Mme Omer Préfontaine sont allés à Moose Jaw, le jeudi 13 mars.

M. Paul Sabourin s'est rendu à Régina, cette semaine, pour assister au congrès des commissaires d'écoles.

M. et Mme H.-L. Audette sont allés à Moose Jaw, le samedi 8 mars et encore le mercredi 13, pour y visiter M. Edgar Bonneau, gravement malade à l'hôpital Providence.

M. Louis Faucher a accepté un emploi à Vantage.

Baptême

Joseph-Paul-Emile, fils de M. et Mme Raymond Fafard, né le 3 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Fafard.

Storthoaks

Va-et-vient

M. et Mme Jean Paradis, Mme Aimé Gauthier et sa fillette, Gisèle, sont allés passer quelques jours à Régina.

M. et Mme Maurice Chicoine et leurs enfants sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Adélard Chicoine.

Prompt rétablissement à Mme Louise Meunier, patiente à l'hôpital de Redvers.

Gouret

La saison de gouret s'est terminée le dimanche 9 mars alors que les joueurs de Storthoaks remportèrent la victoire sur l'équipe d'Alida, gagnant ainsi trois parties sur cinq dans les finales.

La coupe fut présentée au capitaine de l'équipe, M. André Chicoine, par le président de la ligue, M. Sid Mann.

La colère met un bandeau sur les yeux de ceux qu'elle tient sous sa puissance.

North Battleford

Le groupe "Catholic Youth Organization" a organisé une pièce en trois actes qui eut lieu le vendredi 14 mars pour les enfants d'école. Les dimanche et lundi 16 et 17 mars, la pièce fut jouée pour les adultes. Ce fut un grand succès. Les jeunes remercient tous ceux qui sont venus les encourager.

MM. Albert Malhomme et Marcel Parent sont de retour de leur voyage à Winnipeg.

M. et Mme Léo Manègre et Roger sont allés à St-Paul, Alta, visiter Mme Georgianne Côté et sa famille.

Soirée

Le dimanche 9 mars eut lieu, dans la salle paroissiale, une "heure d'amateurs". Cette veillée fut organisée par les membres du comité de l'A.C.F.C., MM. Adélard Parent, Wilfrid Fortier et Henri Bourassa et Mme Lucien Manègre.

Malgré les tempêtes de la semaine précédente, la soirée fut un succès. Grand merci à tous ceux qui ont participé à la soirée et qui nous ont encouragés. Un merci particulier aux gens qui sont venus de Vawn, Jackfish et Delmas.

Les gagnants furent les suivants: 1er prix, Mlle Lucille Lajeunesse, accordéon; 2e prix, le groupe des filles du couvent de l'Enfant-Jésus, chant; 3e prix, Mlle Lilliane Marcotte, récitation; 4e prix, M. Wilfrid Fortier, chant. Félicitations à tous les gagnants.

Prud'homme

Décès

Le vendredi 11 mars, les Filles de la Providence de Prud'homme accompagnaient à sa dernière demeure la Rév. Mère St-Abel, ancienne religieuse de la Congrégation, qui s'est dépensée un demi-siècle dans la province de la Saskatchewan.

Elle vit le jour sur les côtes enchanteresses de la lointaine Bretagne, et comme J. Cartier, elle rêva toujours de vastes horizons, mais surtout de conquêtes spirituelles pour le Christ.

C'est pourquoi, dès le lendemain de sa profession religieuse, elle opta pour le Canada. Quittant famille et patrie, elle vint accroître le nombre de ses Soeurs en religion qui s'y dévouaient déjà depuis quelques années. Elle y expérimenta maintes fois, les privations et difficultés inhérentes au début; c'est ce qu'elle dénommait plaisamment: "le bon vieux temps".

Elle aima ardemment sa patrie d'adoption et s'y dépensa sans compter dans les divers emplois confiés à ses soins vigilants. Toujours aimable, humble et généreuse, elle possédait le rare don de s'oublier pour autrui.

Le Seigneur a compté la multitude d'actes méritoires accomplis dans le secret, pour son amour. La traitant comme l'élite de ses élus, Dieu lui envoya l'épreuve, surtout celle d'une longue et cruelle maladie qui la retint inactive pendant de nombreuses années. Elle la supporta courageusement, tout en suppliant parfois son bon Maître de venir la chercher. La délivrance est venue en ce mois de saint Joseph pour qui elle eut toujours une tendre dévotion.

Espérons qu'à l'heure présente, sa sainte âme jouit là-haut de la récompense promise par le Christ lui-même, à ceux qui ont tout quitté pour Le suivre.

Respectueuses et sympathiques condoléances à la Congrégation des Filles de la Providence.

Mme E. Renault, de Radville, est décédée à l'âge de 96 ans

RADVILLE — Le lundi 10 mars s'éteignait à l'hôpital Mme Euphémie Renault, âgé de 96 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé E.-A. Yandeau. M. l'abbé M. George officiait à l'inhumation qui se fit dans le cimetière de Souris Valley.

Le deuil était conduit par Bins et Ferguson. Les porteurs étaient MM. Rodolphe Bessette, Edouard et Alphonse Dionne, Marius et René Cherpin et Alonzo Martin.

Mme Renault naquit à St-Charles, P.Q., et vint demeurer à St-Léon, Man., avec ses parents. En 1894, elle épousa M. J. Renault et, en 1903, ils s'établirent à Souris Valley.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Edouard, à l'hospice de Prince-Albert, et Rodolphe, de Radville; deux filles, Valérie, de Spokane, E.-U., et Mme Dorina Currant, de Radville; sept petits-enfants et huit arrière-petits-enfants.

Çà et là

MM. Alphonse et Léon Verrot, Armand Fredette et Alphonse Bélanger sont de retour de la Colombie-Britannique, après un séjour de deux semaines à visiter parents et amis.

Le rêve des paroissiens de Radville a été réalisé le 1er mars. L'eau coule à plein tuyau. D'ici à l'automne, la plupart des maisons seront modernisées.

M. Victor Bourassa et Mme A. Bourassa sont malades actuellement.

Naissances

A M. et Mme Léo Gariépy un garçon né le 9 mars et baptisé sous les noms de Léo-Louis. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Gariépy.

A M. et Mme Yves Legal, un garçon né le 9 mars et baptisé sous le nom de Daniel. Parrain et marraine, M. Albert Durant et Mme Juliette Cherpin.

A M. et Mme Germain Gilmore, une fille née le 19 mars et baptisée sous les noms d'Irène-Marie. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Gilmore.

Marcelin

Festival

Le dimanche 23 février, les élèves des grades 7 à 12 de l'école et la chorale paroissiale se rendaient à Prince-Albert pour participer au premier festival religieux qui eut lieu dans la cathédrale de cette ville. La Rév. Sr M.-Cécile-Yvonne, de la Présentation de Marie, était directrice.

Les participants firent honneur à leur paroisse en exécutant avec brio leurs chants et cantiques. En plus, la paroisse de Marcelin a mérité une mention spéciale pour avoir envoyé la plus nombreuse délégation, 71 membres.

Çà et là

Le dimanche 23 février, M. l'abbé L. Forget, curé, se rendait à North Battleford assister au jubilé d'or sacerdotal des RR. PP. J. LeBris et J.-A. Bidault, O.M.I.

Prompt rétablissement à M. Vincent Boulanger qui a subi une sérieuse opération et qui est encore hospitalisé à Prince-Albert.

M. et Mme J.-A. Verreault sont partis passer quelque temps chez leurs fille et gendre, M. et Mme Stanley Prystupa, de Meadow Lake.

Durant la nuit du 24 au 25 février, des voleurs ont forcé l'entrée du bureau de poste. Ils ont tout bouleversé pour trouver peu, car il n'y avait sur les lieux qu'une bien petite somme d'argent qu'ils ont empoché. La Police Montée fait enquête.

Parties de cartes

Le dimanche 9 février, la Ligue Féminine Catholique donnait une partie de cartes et de bingo en faveur de l'organisation.

Le 2 mars, les dames de Ste-Anne ont tenu une partie de cartes au profit de la paroisse.

Les résultats de ces veillées furent satisfaisants.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

UN SOIR D'ÉCOSSE

par Georges DEJEAN

NUMERO 4

De la poche intérieure de son portefeuille, il tira un minuscule ruban de papier pelure et le déposa sur le bureau.

— Voilà l'essentiel, dit-il.

— Où avez-vous caché cela?

— Dans la poignée de ma valise. Un camarade de régiment, ouvrier sellier l'a fabriquée spécialement pour moi.

— Vous pouvez compter sur sa discrétion?

— Absolument. C'est un chic type et un bon Français. Le mieux était de lui dire la vérité et je préfère ne pas passer pour un vulgaire contrebandier.

— N'importe, reprit Chazel, la prochaine fois, vous laisserez cette valise en France. Il ne faut jamais utiliser deux fois de suite le même stratagème. Vous connaissez mes principes.

— Oui, mon Colonel.

— Vous avez vu, Florestine Audiat?

— Oui, mon Colonel. Elle a pu me rejoindre à Koenigsberg. C'est une femme précieuse, bien à son affaire, mais je tremble pour elle. Sa position n'est guère enviable.

— Elle n'est pas suspecte au moins?

— Non, mon Colonel, bien que von Kellering, en réalité, n'ait confiance en personne. Par bonheur, c'est en même temps un sadique. Il éprouve un véritable plaisir à donner des ordres à une Française, à la rudoyer, à lui infliger mille petites vexations. Une Allemande, et Dieu sait si elles sont disciplinées, n'accepterait pas ce joug tracassier de tous les instants. Florestine le supporte vaillamment dans l'intérêt du pays, mais elle aspire à la délivrance.

— Vous l'avez encouragée à persévérer, je pense?

— Oh! elle tiendra jusqu'au bout, mon colonel. Rien à craindre sous ce rapport, je ne redoute qu'une chose, à vrai dire, c'est que sa docilité exemplaire, extraordinaire même, ne finisse par éveiller des soupçons.

— C'est un risque, je le reconnais; mais ne vivons-nous pas dans le risque jusqu'au cou, mon ami? Notre métier le veut et la France a besoin que nous payions d'audace. D'ailleurs, Florestine sait ce qu'elle doit faire en cas de danger.

— Je le lui ai rappelé, mon Colonel; elle a souri en me disant.

"J'espère n'avoir pas besoin de fuir. Je suis heureuse à la pensée des services que je vous rends. Je voudrais faire mieux, mais c'est difficile."

— Ce qu'elle a déjà fait est remarquable, déclara Chazel, en allumant une cigarette et en tendant son briquet à Meursac; nous avons toutes les peines du monde à utiliser ses renseignements sans alerter von Kellering. C'est bien là, le plus malaisé. Il ne suffit pas de savoir, en effet, Meursac; il faut avoir l'air d'ignorer. A propos êtes-vous toujours en bons termes avec Hans Kindermuller?

— Certainement, mon Colonel, mais il y a plus de six mois que je ne l'ai vu.

— Vous correspondez toujours?

— De temps à autre, il m'envoie une carte postale. C'est un jeune homme bien élevé qui paraît sincère quand il déclare aimer notre pays; mais il l'est probablement davantage quand il affirme sa haine de l'Angleterre. Ah! pour ce qui est de la détester, il la déteste cordialement.

— Ne doutez pas qu'il soit animé du même sentiment à l'égard de la France. A Londres, il doit vraisemblablement nous critiquer et prétendre que nous sommes la nation dangereuse par excellence. Cependant ne rompez pas les ponts avec ce jeune hitlérien. Nous n'en tirerons, sans doute pas grand-chose, mais on ne sait jamais.

La sonnerie du téléphone coupa court à l'entretien.

Le colonel tendit sa main à son subordonné:

— Revenez demain à dix heures, Meursac, d'ici là, j'aurai examiné vos notes. Profitez un peu de Paris, il est possible que je vous envoie prochainement à l'Ambassade de France à Londres, oh! l'affaire d'une huitaine, tout au plus.

* * *

Meursac se demandait pourquoi une certaine mélancolie l'étreignait, ce soir-là, au sortir de l'Ambassade. Etait-ce l'opacité du brouillard qui noyait les êtres et les choses dans son mystère décevant? Etait-ce le fait que l'attaché militaire, avec qui il venait de s'entretenir, lui avait paru distant et dédaigneux? Un homme de valeur pourtant que le capitaine Rambal, mais il en voulait à ses chefs de l'avoir éloigné d'Oslo où il avait commencé un délicieux roman d'amour. Depuis lors, il manifestait à tous une mauvaise humeur chagrine.

Meursac ignorait donc la cause de son propre état d'âme.

— Un peu de cafard, pensait-il. A la vérité, je m'ennuie parce que je n'ai pas de compagnie et que le temps est maussade: mais cela passera.

Il venait d'entrer, pour dîner, dans un restaurant de Charing-Cross lorsqu'un jeune homme de haute taille, au visage ouvert, l'interpella en français:

— Tiens, c'est vous, Meursac?

Raoul tourna à demi la tête, vivement surpris. Hans Kindermuller lui tendait la main.

— J'avoue que je ne m'attendais pas à vous rencontrer ce soir. Comment allez-vous?

— Mais fort bien. Je comptais prendre mon repas ici, parce que l'on y peut manger à la mode française. Seriez-vous libre, par hasard?

— Ma foi, oui, mon cher, j'accepte même volontiers de me restaurer en votre compagnie; mais chacun paiera son écot.

— Si vous le voulez, bien que cela n'ait aucune importance.

Un sourire alluma les traits de Kindermuller. Brun, aux yeux bleus, sa tête à la fois robuste et fine, la lèvre glabre, le menton légèrement saillant et le nez en bec d'aigle, il offrait un type racé et vigoureux, dans son élégance aristocratique. Légèrement plus petit, brun lui aussi, le regard très vif et pétillant de malice, le visage coloré, Meursac faisait contraste.

Bien qu'ils s'exprimassent en français, personne ne paraissait les remarquer. L'Anglais n'est pas curieux, ou du moins, il ne s'en donne pas l'air, et puis le milieu était plutôt cosmopolite.

Le Français éprouva le besoin de taquiner un peu son compagnon:

— A vrai dire, observa-t-il, si l'on m'avait affirmé que je retrouverais ce soir, à Londres, une personne de connaissance, je n'aurais pas pensé à vous. Je crois me souvenir de vos sentiments à l'égard de la Grande-Bretagne.

Kindermuller ne parut pas déconcerté pour si peu:

— Peut-être ai-je exagéré, dit-il, bien que je doute que mon opinion sur la perfide Albion se modifie jamais; mais refuseriez-vous de visiter un pays sous le prétexte que l'on y peut rencontrer des anthropophages?

Raoul apprécia la réplique:

— Assurément pas, et les risques que vous courez, ici, sont, à tout prendre, moins grands que ceux qui vous menaceraient aux Iles Fidji.

— D'ailleurs, reprit Hans, mon opinion sur ce pays ne m'empêche pas de croire qu'il est des Anglais fort sympathiques. Je n'en ai pas beaucoup connus, c'est vrai; mais c'est peut-être de ma faute, car je me suis lié le moins possible avec des ressortissants britanniques.

— Vous avez déjà séjourné ici? demanda Meursac.

— J'ai vécu deux ans à Oxford et quelques mois à Londres. Je parle assez bien l'anglais; mais je m'exprime plus volontiers en français.

Encore un compliment, pensa Raoul, à qui les avertissements du colonel revenaient à l'esprit.

Une accorte soubrette, vêtue de noir et portant un tablier de dentelles, leur servit une blanquette de veau et des pommes mousseline, le tout arrosé de bière.

— Vous préféreriez certainement du vin, observa le jeune Allemand.

— J'en bois assez souvent, Dieu merci, pour m'en passer quelquefois. D'ailleurs, il y en a aussi à Londres et du meilleur, car l'Anglais sait choisir.

— Etes-vous ici pour quelque temps? interrogea Kindermuller. Je vous demande cela dans l'espoir que nous nous reverrons.

— Pour une huitaine encore, fit Meursac, mais il est possible que j'aille jusqu'en Ecosse.

— En touriste, alors?

— Pas précisément, je suis invité chez Lord Gleneagle.

Kindermuller ne put retenir un sifflement enthousiaste:

— N'est-ce pas l'ancien chef de l'"Intelligence Service"? Je vous envie mon cher, de bénéficier de sa sympathie. Ce n'est certainement pas un homme banal.

Raoul avala une lampée de bière avant de répondre:

— Je lui ai été présenté à Paris. Un gentleman à la fois très simple et très distingué.

— Il ne doit pas aimer les Allemands, fit Kindermuller en esquissant une moue légèrement railleuse.

— Il m'a paru dégagé de bien des contingences. Je ne crois pas qu'il laisse une passion, quelle qu'elle soit, le dominer. Les hommes supérieurs, et c'en est un, incontestablement, n'ont pas de parti-pris. Ils savent rendre justice, même à leurs ennemis et les Britanniques ont moins de raison de détester les Allemands que nous, par exemple.

— J'en conviens, fit le jeune Germain en repoussant son assiette, et en tendant à Raoul un cigare que celui-ci refusa, mais nous savons que, si vous êtes vifs, vous n'êtes du moins pas rancuniers; or, un Anglais n'oublie jamais.

— S'il se souvient du Bien comme du Mal, cela n'est pas blâmable, au contraire.

Meursac, qui ne fumait que la cigarette, en puisa une dans un étui d'argent et ajouta:

— Quoique vous en pensiez, Lord Gleneagle n'est pas germanophobe. J'ai parlé avec lui assez librement pour m'en rendre compte. Il souhaite sincèrement la paix entre vos deux pays.

Kindermuller sourit:

— Mais, il n'y croit guère. Les circonstances et l'orientation même de la politique britannique rendent un accord de longue durée quasi impossible. L'Allemagne est d'ailleurs trop puissante pour admettre la moindre tutelle.

— Puisse-t-elle ne pas désirer l'exercer elle-même, observa Raoul et tout ira bien.

L'Allemand se tut. Il paraissait réfléchir. Elevé dans l'idée que la Grande-Bretagne cherchait à dominer sur le continent, qu'elle ne souffrirait jamais une autre hégémonie que la sienne, il ne pouvait raisonner autrement.

Le Français était mû par la conviction que la prudence guidait les Anglais, qu'ils ne souhaitaient pas la guerre; mais que les préparatifs de l'Allemagne les inquiétaient.

— Quoi qu'il en soit, reprit Kindermuller, vous avez de la chance de pouvoir approcher Lord Gleneagle. C'est un véritable privilège. Chez nous, on le tient en haute considération.

— Je dois le voir demain à son Club, remarqua Meursac. Si cela vous est agréable, je lui parlerai de vous. Ce n'est pas un homme distant. Il acceptera, peut-être, de vous recevoir.

— Oh! oui, faites cela, déclara Hans avec enthousiasme. Je vous en serai très reconnaissant.

Le jour suivant, fidèle à sa promesse, Raoul informa le gentilhomme écossais de l'entretien de la veille, sans lui dissimuler les sentiments de son ami.

(A suivre)

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 25

Images de MARIE PIGNAL









1. Jésus chemine, entouré de disciples. Un groupe de docteurs de la loi se joint à eux dans le but d'embarrasser le jeune rabbin déjà trop célèbre.

"Maître, que dois-je faire pour posséder la vie éternelle"? demande l'un deux. Jésus, citant les livres saints, répond "qu'il faut aimer Dieu et son prochain".

"Et qui est mon prochain"? poursuit le Docteur.

2. Alors Jésus répond en racontant une belle histoire:

"Un homme est en voyage: il va de Jérusalem à Jéricho, point d'arrivée des caravanes venues du désert; le chemin est un véritable coupe-gorge où les pillards guettent les marchands pour les détrousser. Notre homme est assailli, roué de coups, dévalisé, laissé pour mort.

3. Un prêtre passe par là et, voyant le malheureux, ne s'en inquiète point. Un lévite fait de même. Mais arrive un homme de Samarie — c'est-à-dire un Juif méprisé, regardé comme un impie —, il a pitié du malheureux, s'approche, panse ses plaies avec ce qu'il a sur lui, du vin et de l'huile — considérés alors comme désinfectant émollient.

4. Puis il installe le blessé sur sa monture, le mène jusqu'à une hôtellerie et laisse à l'hôtelier de l'argent pour prendre soin de lui jusqu'à la guérison." L'histoire est finie.

"Lequel, dit Jésus, s'est montré vraiment le frère du malheureux?" Le bon Samaritain évidemment . . . Ce récit a beaucoup de sens; retenons que le prochain est tout homme qui a besoin de secours, sans considération d'opinion, de race, de parti ou de religion. . . .

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE, en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

La Dame se pencha et lui dit: "Je suis l'Immaculée Conception"



Récolte de bois mort, sur les bords du Gave

C'est le mois de février 1858. Le 11, exactement. A Lourdes qui n'est alors qu'une grosse bourgade sans importance, il fait très froid. Le Gave roule des eaux claires mais glacées; l'humidité vous pénètre jusqu'aux os. Chez les Soubirous, de pauvres gens qui vivent dans un dénuement voisin de la misère — François Soubirous est un brave homme de meunier qui a plutôt mal mené sa barque — il n'y aura bientôt plus de bois pour alimenter le feu. Alors, l'aînée des enfants — il y en a quatre — Bernadette qui à quartorze ans n'en paraît guère plus de douze tant elle est chétive, décide, en compagnie de sa soeur Toinette et d'une petite voisine Jeanne Abadie, d'aller chercher un peu de bois mort sur les bords du fleuve. Tout d'abord, Mme Soubirous refuse. Mais le feu va bientôt s'éteindre et après avoir fait mille recommandations de prudence aux enfants, elle les laisse partir gaiement vers la forêt.



Bernadette devant la grotte de Massabielle

Le vent froid descend des montagnes et roule de gros nuages dans le ciel. De complexion délicate, Bernadette ne suit qu'à grand'peine Toinette et Jeanne qui courent devant elle et frappent le sol du pied pour réchauffer leurs membres gourds. Quand le printemps tapisse la prairie de pâquerettes et accroche mille fleurs aux buissons, la combe de Massabielle, avec ses eaux courantes, ses arbres, ses taillis, est un site délicieux qu'affectionnent les pêcheurs de truites; en cette saison, elle a quelque chose d'austère, au contraire, avec ses grottes où les bergers s'abritent les jours d'orage et ses roches brunes et tourmentées. En attendant, Jeanne Abadie, la plus forte des gamines, a tout bonnement envoyé promener Bernadette quand celle-ci, asthmatique et craignant les refroidissements, lui a demandé de la prendre sur ses épaules pour l'aider à franchir un ruisseau. Il est vrai que quelques minutes auparavant, elle avait vertement tancé cette grosse Jeanne — qui se venge — pour avoir retroussé ses robes bien plus haut que ne l'eût exigé la plus élémentaire décence. Bernadette est très prude et très pieuse. Assise au bord du talus, elle ôte ses sabots, s'apprête à retirer ses bas pour entrer dans l'eau, quand tout à coup, là, devant elle . . .



La belle Dame de Lourdes, l'Immaculée Conception

Il y eut d'abord un grand bruit. Mais non, ce n'est pas l'orage. Quelle chose surprenante! Toinette et Jeanne qui glanent par-ci par-là une branche de bois mort, n'ont rien entendu. Il est vrai que ces deux sottes qui ne pensent qu'à s'amuser font un tel vacarme en s'interpellant dans leur patois sonore. Et Jeanne, même, jure parfois, au grand désespoir de Bernadette! Mais voici qu'un nouveau grondement déchire l'air. Bernadette se redresse, regarde devant elle et, le coeur prêt à éclater tant il bat fort — elle se frotte les yeux, non, ce n'est pas un songe! — elle voit à quelques pas de là, dans la grotte de Massabielle qu'une lumière dorée illumine, une jeune et belle Dame qui lui sourit et lui fait signe d'approcher. Bernadette s'avance lentement, elle saisit instinctivement son grossier chapelet à la main, elle le récite devant la Dame qui l'encourage du regard. Vêtue d'une robe blanche, d'une ceinture bleue, un long voile couvrant ses cheveux et retombant derrière sa tête, elle ne dit mot mais seulement, à la fin de chaque dizaine, et avec l'enfant tremblante et cependant remplie de confiance: **Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto.** Puis, comme elle était venue, la Dame disparut cette fois sans rien dire. Mais, dès lors, Bernadette était persuadée qu'elle reviendrait, qu'elle reverrait sa Dame de Lumière . . . C'est la première phase de la belle histoire de Lourdes, la première des dix-huit apparitions. Le jour de la seizième, Bernadette osa enfin formuler une question qui depuis longtemps lui brûlait les lèvres: "Madame, voulez-vous avoir la bonté de me dire qui vous êtes?" Alors, la Dame se pencha vers elle et d'une voix très douce: "Je suis l'Immaculée Conception" lui dit-elle. C'était le 25 mars, jour de l'Annonciation.



"On te fera mourir en prison, si tu continues," gronda le commissaire.

Etait-il possible de tolérer plus longtemps les agissements d'une bergerette ignare et chétive comme la petite Soubirous dont les déclarations semaient le désordre et la confusion dans la paisible cité de Lourdes? Car, dès le récit des premières apparitions, la ville était sens-dessus-dessous. D'insupportables dévotes étaient sans doute à l'origine de cette machination montée de toute pièce avec l'espoir de ranimer la ferveur religieuse de certains Lourdois qui n'avaient nullement l'intention de s'en laisser imposer par cette gamine de rien. Il fallait mettre un terme à ces histoires à dormir debout et interdire au peuple l'accès de la grotte "lieu de superstition" au dire du préfet. Et voici l'humble Bernadette — seule à quatorze ans! — aux prises avec le Maire, le commissaire de Police et M. le Procureur impérial auxquels l'enfant tient tête avec une candeur et un bon sens désarmants. Non, elle n'a pas rêvé, non, elle n'a été soudoyée par personne; elle est sûre de ce qu'elle dit et les pires menaces: "On te fera mourrir en prison si tu continues" gronde le commissaire furieux en pointant son index contre la coupable, se heurtent à une inébranlable sérénité. Elle retournera à la grotte car elle doit y revoir sa Dame. Si, à ce moment, elle ne sait pas encore qui elle est, elle sait que sa Dame la protégera contre tout. Une force irrésistible lui fait tenir tête à ces messieurs sévères que l'aplomb de Bernadette trouble quelque peu. Mais en bons fonctionnaires, ils ne veulent "pas d'histoires" et voudraient bien que celle-ci prît fin au plus tôt.



La foule en prière glorifie la Dame des Apparitions

Le peuple n'a pas attendu la décision de l'Eglise pour crier au miracle: au reste, avant la fin même des apparitions, il y en eut plusieurs devant la grotte. Et cette source qui coule, très pure, aujourd'hui, n'est-elle pas la preuve que ce lieu est désormais privilégié?

Depuis un siècle, les pélerinages s'y succèdent sans interruption. Il y eut devant la grotte de prodigieux miracles, de retentissantes conversions. L'aménagement de l'endroit, les basilíques qui le dominent ont peut-être fait perdre au bassin de Massabielle quelque peu de son pittoresque d'autrefois. Mais le souvenir de Bernadette y demeure plus vivant que jamais et les prières adressées devant la grotte à la Dame de Miséricorde par ceux qui souffrent dans leur chair, ou pour ceux qui souffrent, n'ont rien perdu de leur intensité. Après des guerres meurtrières, des bouleversements sans nombre dans la vie sociale, après les violentes persécutions religieuses dont les débuts du XXe siècle furent témoins, les fêtes du Centenaire vont proclamer bien haut le triomphe de Bernadette.



Bernadette est devenue religieuse

A Lourdes, la vie devenait impossible pour la petite voyante. Entrée comme pensionnaire indigente — indigente, elle, si riche des plus riches trésors! — chez les Soeurs de Nevers qui avaient une maison à Lourdes, tout le monde voulait la voir et entendre d'elle le récit des Apparitions. Au mois de juillet 1866, sûre maintenant de sa vocation, elle était admise chez ces mêmes soeurs de la Charité et de l'Education chrétienne, mais à la Maison Mère de Nevers.

Malade, elle l'avait toujours été et, là encore, ses maux ne lui laissèrent que peu de répit; mais elle les acceptait sans se plaindre. "Dans la souffrance physique ou morale d'une épouse de Jésus-Christ, on ne doit entendre que cette parole: Oui, mon Dieu, sans si, sans mais . . . Je travaille, je souffre et j'aime sans autre témoin que mon coeur" a-t-elle écrit dans ses carnets.

Elle mourut le 16 avril 1879, à trente-quatre ans. Afin de permettre aux foules d'apporter un dernier hommage à Bernadette, on dut différer de plusieurs jours ses funérailles. Des petits enfants chantèrent la messe pour l'ancienne pastourelle. "En vérité, en vérité je vous le dis, si vous n'êtes pas semblable à ces petits enfants, vous n'entrerez pas dans le Royaume de Dieu". Demeurée toute sa vie une petite enfant, Bernadette rejoignait ce jour-là, sa vraie patrie.

AMUSEZ-VOUS

La différence

Le chat était mort. Il est vrai qu'il avait dix ans.

La petite fille pleurait à chaudes larmes; à cause de la perte de son bon camarade. Ell était inconsolable.

—Mais chérie, dit sa maman, tu n'avais pas tant de chagrin quand ta pauvre grand-mère est morte, et pourtant tu l'aimais!

—Oui, sanglota la petite, mais nous n'avions pas élevé bonnemaman depuis sa naissance!

Devinette

On me bat quand on me trouve beau. Qui suis-je?

Réponse: Le blé.

Autre point de vue

L'HOTE: — Garçon, j'ai attendu plus qu'une heure après vous. . . .

LE GARCON: — C'est bien étonnant comme le temps passe vite . . .

La ronde des saisons

Les Fêtes sont déjà loin; nous sommes en Carême puis bientôt Pâques et le printemps. Il n'est pas éloigné le temps où chanteront naturellement dans la mémoire les beaux vers de Madame de Noailles:

Il fera longtemps clair ce soir, les jours allongent,
La rumeur du jour vif se disperse et s'enfuit,
Et les arbres, surpris de ne pas voir la nuit,
Demeurent éveillés dans le soir blanc, et songent...

Les arbres s'habitueront à voir la nuit plus tard, puis elle viendra plus tôt, et la ronde des saisons ne sera pas interrompue.

Avez-vous déjà songé que notre climat assez changeant et curieux fait de nous, que nous le voulions ou non, des hommes passablement industrieux si nous nous comparons à d'autres peuples?

Le chauffage central nous est indispensable, ou presque, il nous faut des vêtements d'hiver; au moins deux fois l'an nous devons transformer du tout au tout notre mode de vie. Mais que d'hommes se trouveraient sans emploi, du moins sans leur emploi actuel, si nous étions toujours favorisés du beau soleil et de la chaleur!

Nos hivers rigoureux nous ont habitués à nous défendre contre les intempéries et conséquemment à faire preuve d'initiative. Les plus indolents d'entre nous sont des hommes relativement forts, sans quoi ils ne pourraient survivre aux changements brusques de température comme nous en connaissons. Et il est certain que peu d'autres peuples apprécient autant que nous la verdure et le soleil et les longues journées, précisément parce que nous en sommes privés pendant six mois de l'année.

A mesure que nous avançons dans l'existence, nous goûtons davantage la douceur des beaux jours d'été sans pour cela mépriser les rudes plaisirs d'une randonnée d'hiver au clair de la lune.

Vraiment, à tout prendre, nous sommes privilégiés de vivre sur cette terre canadienne que nous appelons parfois avec plus ou moins de justice un pays de misère qui nous a modelés et nous ne nous en plaignons pas, au fond, puisque tous nous sommes fiers d'être Canadiens et que partout où nous sommes connus, où l'on est renseigné sur nous, on nous envie.

Petits conseils

Contre les mites. Prenez une orange bien nette. Plantez sur son écorce aussi serrée que possible des clous de girofle. L'odeur qui s'en dégagera suffira à éloigner les mites de l'armoire ou du placard où vous l'aurez posée. Si vous prenez la précaution de bien enfoncer les clous de girofle, l'orange se desséchera sans s'abîmer et durera des années.

• • •

Beaucoup de gens adorent les oignons et se privent d'en manger de peur que l'odeur leur reste dans la bouche. Voici un bon conseil qui leur permettra de satisfaire leur goût sans inconvénient aucun. Il suffit de manger quelques bouts de persil que vous aurez fait tremper dans le vinaigre, après le repas, et toute odeur disparaîtra.

• • •

Avant de faire le bacon, enlevez la couenne et passez chaque tranche dans de la farine. Faites frire ou griller rapidement, cela empêche la graisse de fondre et donne un meilleur goût au bacon.

• • •

Si vous avez des sièges rembourrés poussiéreux ou légèrement défraîchis, vous leur rendrez tout leur éclat en les frottant avec une éponge légèrement humide trempée dans de l'eau froide fortement vinaigrée (surtout n'oubliez pas de bien presser l'éponge pour qu'elle ne soit pas trop mouillée).



Numéro du patron: 637
Prix: 35c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Laure Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, votre nom et votre adresse.



Q. — Je lis toujours votre courrier et l'apprécie beaucoup. Pourriez-vous me dire où je pourrais me procurer des pièces françaises et des comédies, qui dureraient à peu près une heure et qui conviendraient pour être jouées dans une salle paroissiale? Merci. — UNE QUI AIME VOTRE COURRIER.

R. — Merci de vos bonnes remarques. Votre intérêt est vivement apprécié. Il vous faudrait écrire à la Société des Gens de Lettres à Ottawa pour vous procurer ces pièces.

• • •

Q. — Pourriez-vous me dire ce qu'est l'"I.O.D.E."? Est-il permis à une personne catholique d'appartenir à cette organisation? Il est bon de pouvoir recourir à vous pour résoudre nos petits problèmes de la vie quotidienne.

LECTRICE.

R. — Les lettres "I.O.D.E." signifient Independent Order Daughters of the Empire. Cette société groupe des dames et des demoiselles nées, je le crois, vu son nom, dans les pays de l'ancien empire britannique qu'on nomme maintenant le Commonwealth. Ses membres s'occupent d'oeuvres sociales diverses, surtout dans le domaine de l'éducation et de la culture. L'organisation offre, par exemple, un grand nombre de bourses d'études aux étudiants méritants. D'après les renseignements que j'ai pu avoir, il n'y a pas d'inconvénient pour une catholique à en faire partie.

• • •

Q. — Vos conseils à d'autres jeunes filles m'ont souvent été profitables et je viens à mon tour en solliciter. Je suis en neuvième année et je suis pensionnaire dans un couvent manitobain depuis trois ans. Les religieuses nous ont dit dernièrement qu'il était temps que nous songions à notre avenir et que nous devions prier pour que le bon Dieu nous aide à choisir notre vocation. Je prie et je pense, mais il me trotte toute une série de plans dans la tête. Tantôt je désire être garde-malade, tantôt être institutrice ou religieuse enseignante. Parfois je rêve de faire des études universitaires en vue du service social, etc. Croyez-vous que je sois une tête légère? Je suis très indécise et pourtant, si je dois faire des études à l'université, il me faudra choisir certains sujets l'an prochain plutôt que d'autres. Comment me décider? Merci. — LINOTTE.

R. — Mais non, ma chère petite amie, vous n'êtes certainement pas une "tête légère"! Quels souvenirs cette expression me rappelle! Il vous faut bien penser, voire même rêver aux différentes carrières qui sont offertes aux jeunes filles. Vous devez même essayer de vous renseigner sur chacune d'elles, afin de faire le bon choix. Je vous conseillerais, si cela vous est possible et si vous avez les aptitudes nécessaires, de faire votre cours universitaire. Ensuite, quelle que soit la vocation ou la carrière que vous poursuivrez, vous aurez une base excellente. Vous savez, quand les études terminées, nous sommes armées d'un beau parchemin, ce n'est que le commencement. Il faut perfectionner les connaissances acquises. Si vous ne pouvez pas poursuivre vos études, profitez de vos vacances pour vous familiariser avec les carrières qui vous intéressent. Evidemment, vous êtes bien placée pour prendre des renseignements sur la magnifique vocation de religieuse enseignante. Consultez vos maîtresses ou votre maîtresse de cours. Cherchez à connaître vos aptitudes et vous verrez ainsi quelle carrière vous conviendrait le mieux. Quand vous serez chez vous, demandez conseil à vos parents. Ils vous aideront, car ils vous aiment et veulent votre bonheur.

• • •

Q. — Nous sommes allés dernièrement faire une petite excursion. Nous étions deux jeunes filles dans la vingtaine accompagnées de deux amis. Or, en cours de route, nos deux compagnons ont arrêté la voiture et sont rentrés, sans façon, prendre de la bière dans une taverne, nous laissant seules, ma compagne et moi. Ces garçons sont sensés être bien élevés et appartiennent à de très bonnes familles. Je vous avoue que j'étais indignée et que je l'ai fait savoir à mon ami, gentiment mais clairement, quand ces messieurs ont daigné revenir. Ces manières sont-elles à la mode? La politesse est-elle à ce point "passée" qu'on puisse se permettre d'agir ainsi?

VIEUX JEU.

R. — Vous avez eu parfaitement raison de reprocher à votre ami son manque de délicatesse, et vous n'êtes pas du tout vieux jeu. Il est vrai que les règles de l'étiquette ont changé considérablement avec les années, mais un jeune homme bien élevé n'abandonne jamais sa compagne pour aller satisfaire sa gourmandise dans une taverne. Ces jeunes gens ont fait preuve non seulement d'un manque de savoir-vivre, mais d'égoïsme. Leur seule excuse pourrait être une très grande légèreté. Malheureusement, bien des jeunes filles tolèrent un manque de politesse regrettable chez leurs amis afin de passer pour être à la mode, de sorte que celles qui exigent au moins une politesse élémentaire surprennent ces messieurs trop gâtés.

LOUISE.

Curieux contraste

— C'est drôle, disait un brave curé qui ne manquait pas d'esprit, lorsque le dimanche, du haut de la chaire, je vois mes paroissiens dans leurs beaux habits neufs et notamment les dames endimanchées et richement vêtues avec leurs chapeaux ornés de plumes, je me demande: où sont donc aujourd'hui les pauvres de ma paroisse? Et lorsque, après l'office, je dépouille les corbeilles de la quête et y trouve les pauvres petites pièces de monnaie que l'on a bien voulu y jeter, je me demande: où étaient donc aujourd'hui les riches?

SAVOIR REFUSER EST UN ART

Eh oui, avec les enfants, il faut savoir refuser, et savoir refuser est tout un art. Art difficile, art ingrat, mais art bien utile. Songez que ce sont en général les grands enfants, voir les adultes, dont on dit "ses parents n'ont jamais rien su lui refuser"!

Mais d'abord que faut-il donc refuser?

Tout ce qui est nuisible au physique, au moral ou à l'intelligence de l'enfant, d'abord; ensuite tout ce que l'on n'accorderait que par faiblesse, au prix d'un sacrifice fort peu nécessaire; un jouet ou un objet coûteux, par exemple, lorsque l'on n'est pas riche.

Mais attention: il faut, avant tout, ne refuser qu'à bon escient. Rien n'est plus mauvais pour l'autorité des parents et pour la moralité des enfants que les refus suivis de capitulations. Ne refusez donc pas à tort et à travers: c'est si doux d'accorder, de réaliser un voeu enfantin, et (il faut du moins l'espérer) d'en être remercié! Mais une fois le refus décidé, sachez y tenir. Et dites-vous bien que vous allez être appelée, jeune maman, à refuser tout au long de votre carrière. Ce bébé si mignon que vous choyez à plaisir deviendra vite un jeune adulte exigeant et surtout impossible à satisfaire.

"Tu dis toujours non" est un reproche fréquent sur de jeunes lèvres. En effet, les parents sont gens qui disent souvent non, pour la bonne raison que les enfants, et même les adolescents, ne se préoccupent guère, avant de formuler leurs revendications, de réfléchir à autre chose qu'à leur désir. Et c'est en un sens très bien ainsi, car avouons qu'un enfant trop raisonnable, qui de lui-même décréterait: "Non, je ne veux pas de gâteau à la crème, il me ferait mal au foie", "non, je ne veux pas aller camper avec des copains inconnus de papa et maman, ce ne serait pas prudent", "non, je ne désire pas aller danser, une jeune fille de quinze ans doit se coucher de bonne heure", eh bien, cet enfant nous apparaîtrait tantôt un peu trop replié sur lui-même et entiché de sa petite personne, tantôt un peu hypocrite, et tantôt ... "pas tout à fait normal". C'est le rôle de la jeunesse de souhaiter tout ce qui lui plaît avec ardeur, et sans regarder plus que le bout de son nez; et c'est le rôle des parents de refréner cette ardeur, de faire entendre la voix de la sagesse et de l'expérience... Ce n'est pas drôle? C'est ainsi. On n'y peut rien.

Mais on peut du moins créer le moins possible de conflits autour de ces refus.

D'abord, et même avec les enfants en bas âge, le refus doit être motivé. Dire "non" tout sec, répondre aux supplications subséquentes, aux "Pourquoi?" éplorés, par un dur "parce que c'est comme ça", "parce que je ne veux pas", n'est ni adroit ni gentil. Si l'enfant boude en pareil cas, nous ne saurions entièrement l'en blâmer.

Il peut falloir plus d'éloquence et plus de diplomatie pour imposer son point de vue à des enfants plus grands, pour des choses plus importantes. Elles n'y réussiront pas toujours. Mais en tout cas, elles fourniront au refus final, formel et définitif une solidité qu'il n'aurait pas eu d'emblée: si, après avoir posément exposé les raisons de ce refus, le quémandeur s'entête, il n'y aura plus à avoir de scrupules pour lui dire: "Tu m'obliges à te dire non tout sec, comme à un bébé irresponsable? Eh bien, je te le dis!" Le plus curieux est que, tout en "ronchonnant" et en claquant les portes, l'intéressé conviendra peut-être en son for intérieur que vous avez gagné. Victoire discrète, mais victoire tout de même.

Définition de l'amour

Plus une femme est sainte, plus elle est femme, disait Léon Bloy. On a pourtant l'habitude d'associer l'idée de féminité à de charmants défauts: coquetterie, fragilité, illogisme, fantaisie, qui n'ont rien de particulièrement saints. Comment expliquer alors cette exclamation de Bloy?

On confond souvent les vraies qualités féminines et leurs simulacres.

Retrouvons le plan de Dieu. Dans l'homme, il soigna particulièrement l'intelligence; chez la femme, le coeur. Ainsi ils se complétaient. L'homme devait chercher à bâtir, à se réaliser, à laisser derrière lui une oeuvre, un nom. A la femme il demande de s'oublier elle-même pour "réussir" ses enfants, à collaborer anonymement à l'oeuvre de l'homme, dans quelque domaine que ce soit. L'homme veut être lui-même, la femme devient "l'autre". C'est la formule même de l'amour: devenir en quelque sorte l'être que l'on aime, chercher à s'identifier à lui.

Pensez à la religieuse dans son cloître, à la mère de famille, à celle qui aime, à celle qui se dévoue. N'est-ce pas l'autre qui compte, que ce soit Dieu, l'enfant, le fiancé ou l'indigent? Oui, l'amour est le secret de la femme.

C'est parce qu'il lui était demandé plus d'amour qu'Eve a été plus coupable de vouloir devenir semblable à Dieu. Son refus de servir, elle qui avait été créée pour cela, ne sera racheté que par le fiat de la Vierge. Jugez des conséquences des deux actes: le geste d'Eve perd le genre humain, celui de la Vierge est cause du salut du monde.

La femme est celle qui consent. Elle accepte beaucoup plus facilement que l'homme d'être guidée. Dans le domaine spirituel aussi. Elle écoute Dieu plus volontiers. Par elle l'homme retrouvera le vrai sens de sa vie. Lorsqu'il aime, il est ébloui. Il croit qu'elle lui apporte cet infini dont il rêve, le bonheur dont il a soif. Elle le décevra: elle n'est qu'une créature; mais à travers cette déception il percevra l'unique nécessaire. A cause de cette découverte, la femme lui deviendra plus chère. Elle sera la cause de sa joie.

Tel est le plan de Dieu, la mission qu'il a confiée à la femme.

Ainsi, c'est en étant fidèle à sa vocation qu'une femme, plus elle est femme, plus elle est sainte. Oui, Bloy avait raison.

Yolande CLOUTIER.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Cheque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 44 No 48

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 185, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

Couturière habile désire vos commandes de couture. Pour tous renseignements: Téléphoner: CEdar 3-4458. 49-878-50C.

Jeune fille, ayant complété son grade sept aimerait se placer sur ferme, sous la surveillance d'une bonne fermière, pour s'habituer à la vie rurale. S'adresser à: R. P. Berteur, R.C.M. Island Falls, Via Flin Flon, Man. 49-871-49C.

Améliorez votre situation. Vendez à domicile, produits de beauté, nécessités domestiques. Vous êtes assuré d'un revenu profitable. Généreuse commission, territoire exclusif, travail plaisant et payant. Aucun risque. Période d'essai. T. Gaudreau, Dépt. 22, 1800 Délorimier, Montréal.

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles, qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez vous au Centre de Correspondance, boite no 1083, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 14-486-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Suite moderne: 2 chambres semi-fournies. Pour 2 jeunes filles. Poêle. Frigidaire. Entrée et salle de bain privées. Près autobus. Libre le 15 avril. Téléphone: CHapel 7-6856. 48-863-52C.

A LOUER — St-Boniface, 474 rue Aulneau. Chambre. Libre 1er avril. Téléphone: CEdar 3-4956. 47-844-49C.

A LOUER — St-Boniface — Suite moderne: 3 chambres. Salle de bain et entrée privées. Près autobus. Pour 2 personnes. Téléphone: CHapel 7-3603. 48-868-49C.

A LOUER — St-Boniface — Suite: 3 chambres. Garage. S'adresser à 378 Place Cabana. Téléphone: CEdar 3-6141. 48-862-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée. Facilité pour faire la cuisine. Téléphone: CEdar 3-2286. 46-818-49C.

A LOUER — St-Boniface — Logis: 3 pièces, 1er étage. Téléphone: CEdar 3-6868. 49-873-49C.

A LOUER — St-Boniface — Appartement: 5 grandes chambres. Entrée privée. Entièrement détaché. Duplex neuf central. Téléphone: CHapel 7-6436 après 6 h. 30. 49-874-49C.

A LOUER — St-Boniface — 510, rue Ritchot — Logis: 3 pièces non-fournies. Libre 1er avril. Couple ou demoiselles qui travaillent ou couple sans enfants. Téléphone: CEdar 3-3535. 49-876-49C.

A LOUER — St-Boniface, rue Masson. Grande chambre meublée pour 2 jeunes filles. Cuisine moderne pour locataires seulement. Près de tout: Basilique, magasins, autobus. Téléphone: CEdar 3-5834. 49-879-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 343, rue Provencher — Chambre fournie pour jeune homme ou jeune fille. Près autobus. Téléphone: CEdar 3-5165. 49-881-50C.

A LOUER — St-Boniface — 135, rue Masson — 2 pas d'autobus. Chambre fournie ou non. Téléphone sur même plancher. Jeune homme de préférence ou fille tranquille. Téléphone: CHapel 7-4919. 49-883-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée. Avec ou sans pension. Téléphone: CHapel 7-3457. 49-884-50C.

A LOUER — Norwood — Logis: 3 pièces. Brochée pour poêle. Jeune couple de préférence. Libre immédiatement ou 1er avril. Téléphone: CEdar 3-3960. 49-885-49C.

A LOUER — Norwood — Chambre avec balcon pour jeune fille. Facilités de cuisine si désirées. Téléphone: CHapel 7-9248. 49-888-49C.

A LOUER — Rue Provencher — Suite: 3 chambres. Complètement meublée. Entrée privée. Près autobus. Possession immédiate. Aussi — Rue du Moulin — Rez-de-Chaussée — Suite: 2 grandes chambres. Non-meublée. Entièrement privée. Possession immédiate. Téléphone: WHitehall 3-8721. 48-869-49C.

A VENDRE — Robe de mariée, 3 heures d'usage. Prix d'achat: $125.00. Vendrais moitié prix. Téléphone: 4-1876. 48-866-T.F.

A VENDRE — St-Boniface — Maison en brique. 10 pièces. Garage. Prix: $15,000. Pour renseignements, appeler WHitehall 3-3873. T.F.

A VENDRE — St-Boniface — Bungalow: 5 pièces. Près église, école, autobus. Chauffage à l'huile "eau chaude". Téléphonez propriétaire: CHapel 7-2409. 39-712-T.F.

A VENDRE — Otterburne — Terre: 175 acres. Etable presque neuve. Bonne maison. Electricité, eau. 1½ mille du village. Ecole supérieure un mille du chemin gravelé. Ecrire à A. E. McVicar, 307-3 ou à A. Lacasse 305-21, Otterburne. 46-828-49P.

A VENDRE — Domremy, Sask. Maison: 7 pièces avec petit magasin attenant. Centre canadien-français. S'adresser à Mme J.-B. Legaut, 18626, 44e avenue, R.R. no 2, Cloverdale, C.-B. 49-880-49P.

A VENDRE — Banlieue de Winnipeg. Quincaillerie. Agence de peinture. Objets sportifs. Téléphone: LEnox 3-6607 après 5 h. S'adresser à Boite 888, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 49-886-51C.

A VENDRE — Frigidaire, lessiveuse, "chesterfield" et chaise et autres articles achetés neufs il y a 6 mois. Raison de vente: Transféré. S'adresser à: René St-Amant, 120, rue Poisson. Téléphone: JUstice 6-4005. 49-877-49C.

A VENDRE — Magasin: épiceries, viande, confiseries. Bon chiffre d'affaires. Equipement, $3,500 plus stock. Raison de vente: Maladie. Téléphone: WHitehall 2-9585. 49-882-49C.

A VENDRE — Magasin-confiserie et salle de billards au centre du village de l'Ile-des-Chênes, Manitoba. Pourraient être convertis en restaurant-café. Logis et garage attenants. Près église et école. 13 milles de Winnipeg, sur la route 59 sud. Propriété $6,500. Stock et marchandise environ $500.00. S'adresser à: Rev. D. McDougall, Ile-des-Chênes, Man. 49-875-50C.

A VENDRE — St-Pierre — Bonne petite maison au centre du village. Tout près de l'église, avec terrain et bon garage à prix très modique. AUSSI bon atelier à bois 18x30'. Prix très raisonnable. AUSSI couveuse 8x42'. Capacité: 500 poussins. Prix d'occasion. Téléphone: St-Pierre, 306-31. 49-889-50P.

A VENDRE — Village Haywood, Man. — Maison 18x24', 6 chambres. Brochée pour poêle. Cave en ciment à la grandeur. Salle 10x20'. Remise attenante 32x40' pouvant servir de magasin. Prix $4,000 à termes. Comptant requis, $1,000. S'adresser à Mme Marthe Gautron, 167, rue Grandin, St-Boniface. Téléphone CEdar 3-5254. 48-860-50C.

A VENDRE OU A ECHANGER — pour maison de ville d'au moins 8 chambres — Magasin avec maison attenante dans village de St-Lupicin. Grands hangars à farine et pour huile. Pompes à essence. Bureau de poste. Bonne étable. 4 acres de terre. Près église et école. Religieuses enseignantes. Prix. $6,000 comptant — Marchandise non-incluse. S'adresser à Mme Hub. Payette, St-Lupicin, Manitoba. 48-857-49C.

A VENDRE
Norwood — Maison: 7 pièces. 4 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Chauffage: stoker. Planchers de bois dur. Pourrait facilement être changée en Duplex. Prix raisonnable à termes.
St-Boniface — Blvd Bollard — Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: stoker. Prix $7,900 à termes.
St-Boniface — Rue De La Morénie — Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Prix $8,500 à termes.
A. AYOTTE
Tél.: WHitehall 2-4003, le soir WHitehall 3-5331
49-872-49C.

La Confédération à l'étude au Manitoba History Club

Les membres du Manitoba History Club se sont réunis dimanche soir dernier à la demeure du professeur T. Oleson pour étudier l'attitude des Canadiens français à l'égard de la Confédération. Le R. P. R. Durocher, O.M.I., directeur du journal **La Liberté et le Patriote**, était le conférencier invité. Les membres de ce club sont tous des universitaires gradués ou des étudiants aux cours avancés en histoire.

Le Père Durocher a souligné que le mouvement vers la Confédération était l'oeuvre de quelques chefs qui comprirent l'importance des motifs suivants:

1) La nécessité de la défense commune contre les Etats-Unis;

2) Les avantages économiques d'un commerce libre entre les "provinces" canadiennes;

3) L'utilité d'une action concertée pour améliorer le système de transport, la construction d'une voie ferrée, le creusage de canaux, etc.;

4) L'urgence de remplacer l'union du Bas et du Haut-Canada par une fédération qui respecterait davantage les caractères spéciaux du groupe français et du groupe anglais;

5) La possibilité d'une plus grande indépendance nationale.

Il a fait remarquer que la distribution des pouvoirs entre l'Etat central et les Etats provinciaux laissait à ces derniers, ce qui touche à la religion, aux coutumes sociales, au foyer, à l'école, à l'organisation locale, tandis qu'elle remettait à Ottawa les fonctions plus techniques et neutres, comme la défense, les douanes, la loi criminelle, le commerce international et interprovincial, etc.

Les questions nombreuses, franches et averties posées par l'assistance après l'explication de l'évolution de l'union confédérative montrèrent un intérêt réel et sympathique chez ces anglophones, à l'égard du Canada français. Le Père Durocher a signalé à ce propos que l'économie du pays se centralise de plus en plus, laissant les provinces avec des responsabilités grandissantes sans accès aux fonds majeurs. D'autre part, le champ de la taxation directe qui appartient en principe aux provinces semble avoir atteint ses limites, ce qui donnerait plus d'importance à l'impôt indirect que contrôle Ottawa.

En réponse à une question, le conférencier a soutenu que le meilleur moyen pour les citoyens anglophones d'assurer la coopération de la province de Québec dans la recherche des solutions aux problèmes communs serait de pratiquer la justice intégrale et délicate à l'égard de la langue et de la religion de leurs propres concitoyens "minoritaires".

SYLVESTRE REALTY
185, ave Provencher, St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Prix $6,500.
St-Boniface — Maison: 6 pièces. Prix $10,500.
St-Boniface — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Prix $9,200.
Norwood — Bungalow: 5 pièces. Prix $10,200.
Norwood — Maison: 6 pièces. Prix $11,000.
Norwood — Bungalow: 4 pièces. Prix $9,200.
St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Prix $10,300.
Téléphone
Bur.: CEdar 3-2120; Rés.: CEdar 3-5050
48-855-49C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE
St-Vital — Rue Morier — Près école et église Ste-Marie — Duplex: 8 pièces. 5 pièces au 1er et 3 au second. Double plomberie. Entrée privée. Lot 60x120'. Revenu mensuel net $111.00. Comptant substantiel.
Norwood — Rue Des Meurons — Près Holy Cross — Prix $8,900. Semi-Bungalow: 5 pièces. Cuisine 11½ par 19½'. Grand salon. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Nouveau système à l'huile. Garage. Lot de 50'. Comptant requis $2,000.
Norwood — Ave Lawndale — Semi-duplex. 2 suites de 4 grandes chambres. Planchers: Bois dur. Chauffage à l'huile. Plomberie double. Garage. 1 chambre au soubassement. Comptant requis: $3,500.
St-Vital — Ave Clonard — Pour couple âgé. Maison: 4 chambres. 2 chambres à coucher. Lot de 50'. Chauffage à l'huile. Prix $4,200. Réduit pour montant comptant.
O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
47-853-49C.

A VENDRE
St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.
St-Boniface — Semi-duplex: 6 pièces. Prix: $10,000.
St-Boniface — Maison de rapport: 5 logements. $8,000.
St-Boniface — Duplex: 8 pièces. $9,500.
St-Boniface — Maison 5 pièces. $8,400.
Norwood — Maison 7 pièces. $8,500.
Norwood — Cottage moderne: 5 pièces. Chauffage à l'huile. $12,000.
Norwood — Maison moderne: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $12,500. Termes faciles.
Ferme — 110 acres, avec bâtiments. A 16 milles de Winnipeg. Centre canadien-français. Près école supérieure. $6,500. Prendrait propriété de ville en échange.
Commerce — Epiceries et viandes, à St-Boniface. Prix: $2,500, plus stock. Loyer: $100 pour commerce et logis 3 pièces.
Pour achat et vente d'hypothèques, perception de paiements sur hypothèques ou loyers, rapports d'impôt.
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
47-856-49C.

Les E.-U. franchis en 3 heures et 29 minutes

BURBANK — Un avion de transport à réaction a traversé les Etats-Unis en trois heures et 29 minutes, établissant un record non officiel de vitesse pour avion à passagers, annonce l'avionnerie Lockheed.

Son nouveau Jetstar a maintenu une vitesse moyenne de 557 milles à l'heure en volant de l'aérodrome Edwards, dans le sud de la Californie, à la base aérienne Dobbins, en Georgie. Ce transport à réaction a atteint une vitesse maxima de 572 milles à l'heure et un plafond de 46,000 pieds.

Lockheed ajoute que cette envolée a surpassé le record pour avions de transport établi par un DC-7A à pistons le 9 avril 1954, dans une envolée de Los Angeles à Atlanta, Georgie, en cinq heures et 15 minutes.

Le Jetstar a parcouru sans escale cette distance de 1,926 milles. Ce prototype pourrait être utilisé par l'aviation militaire.

En faveur du libre accès aux Lieux Saints

JERUSALEM — Deux cents rabbins israéliens, qui viennent de se réunir en congrès, ont lancé un appel aux grandes puissances pour obtenir le libre accès aux Lieux Saints, situés dans la zone jordanienne de Jérusalem.

L'article huit de la convention d'armistice israélo-jordanienne prévoyait, en effet, la nomination d'une commission mixte chargée du règlement du problème de l'accès aux Lieux Saints, mais il n'a jamais été appliqué.

En conséquence, depuis que la ligne de démarcation empêche les Juifs de se rendre au "Mur des Lamentations", les fidèles juifs vont régulièrement prier sur le "Mont Sion", à la limite de la ligne de démarcation et en direction du Mur sacré.

UNE MACHINE BIEN EXTRAORDINAIRE

"Nous n'avons plus besoin de Dieu", disait un libre penseur à un paysan, "la science le remplace, elle fait des choses extraordinaires!"

— Peut-être bien, dit l'autre avec un sourire malin. Ainsi, j'ai vu l'autre jour à l'exposition, une machine vraiment extraordinaire. On introduisit une botte de foin, d'un bout, et de l'autre on tirait une tasse de lait.

— Vous voyez, dit le premier triomphant. Vous en verrez d'autres!

— Seulement, mon ami, répliqua le rusé paysan, cette machine-là n'a pas été inventée par la science. Elle s'appelle une vache.

Décès

Mme Louise Parisien

Mme Louise Parisien, de 382, avenue Elgin, Winnipeg, est décédée le mercredi 5 mars à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 87 ans. Née à St-Norbert, elle vécut au Manitoba toute sa vie.

Elle laisse dans le deuil une fille, Mme Marie Thomson, et deux fils, Hubert et Léo.

Le service fut chanté le samedi 8 mars en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Brookside. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Déjeuner-communion

C'est le dernier appel lancé à nos Chevaliers pour le déjeuner-communion du 23 mars. Rendez-vous donc pour dimanche prochain en l'église du Sacré-Coeur, à 9 h. a.m. Pour quelques-uns qui ne sont pas à proximité de l'endroit, cela représentera un petit sacrifice. Faites le gracieusement en ce temps de carême. Vous en reviendrez tout réconforté et joyeux de cette excellente préparation pour le grand jour de Pâques. Et puis je parle de sacrifice au sens très large du mot: En effet, de nos jours, tout le monde a son auto. Un 50 ou 60 milles pour aller à la plage, c'est petit jeu. C'est pourquoi nous aimerions à y voir au moins tous les membres de la ville et même une bonne représentation de nos sous-conseils environnants. Notre conférencier, frère Courchaine, nous promet que les dames se surpasseront à l'occasion du déjeuner.

Il est entendu également que tout Chevalier appartenant à un autre conseil sera le bienvenu. A tous et à chacun, nous promettons un accueil chaleureux.

Solidarité

Suivant mes directives, mes espions de la paroisse Ste-Marie de St-Vital se sont rendus au déjeuner-communion du 16 mars dernier, organisé par le Conseil Goulet de Norwood. Sans être très nombreux, les Chevaliers du côté est de la Rouge ont donné un bel exemple de solidarité. On y voyait des Chevaliers de Goulet, St-Boniface et Provencher. Très bon déjeuner et bien servi par les aimables dames de la paroisse. Tel qu'il sied à un homme de ses proportions physiques, un certain Grand Chevalier prit une part très active au déjeuner. M. l'abbé Bernier y donna une intéressante causerie sur le saint et grand homme qu'est le pape actuel.

Parlant de solidarité, nous assurons à tous les Chevaliers présents à Ste-Marie qu'ils seront les bienvenus chez nous, dimanche prochain, à 9 h. a.m.

Assemblée

N'oublions pas l'assemblée du 27 mars prochain. Avis à nos frères de Winnipeg: Qu'il ne soit pas dit que nos plus fidèles aux assemblées sont des frères de l'extérieur! Et pourtant, c'est bien ce qui fut dit lors de l'assemblée du 13 mars dernier.

BISTOURI.

Visite, à Vancouver, du délégué apostolique

VANCOUVER — Son Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, visitera pour la première fois la ville de Vancouver, en cette année du centenaire de fondation de la Colombie-Britannique, a annoncé Son Exc. Mgr W. M. Duke, archevêque de Vancouver, dans une Lettre pastorale du carême.

Mgr Panico sera à Vancouver le 7 septembre prochain et il se rendra dans tous les diocèses de la Colombie-Britannique.

Le bilinguisme à Ottawa

OTTAWA — Au terme de la dernière session fédérale, les partis politiques représentés au Parlement d'Ottawa se sont déclarés favorables au principe des chèques bilingues. Ils se sont également montrés sympathiques à un projet de traduction simultanée qui est présentement à l'étude, pour le Parlement canadien.

Le Conseil de la vie française, depuis dix ans, a envoyé trois délégations à Ottawa pour soutenir la thèse du bilinguisme des chèques émis par le Gouvernement central. Il espère que la prochaine Législature adoptera cette mesure, complément logique de la monnaie bilingue.

A leur assemblée récente, les directeurs du Conseil ont aussi étudié le projet de traduction simultanée. Ils y voient de grands avantages. Les députés et sénateurs de langue française pourront s'adresser, dans leur langue, à tous leurs collègues. Ceux d'entre ces derniers qui connaissent les deux langues officielles au Canada auront l'occasion de se familiariser davantage avec elles. Enfin, les visiteurs qui assisteront aux séances parlementaires se rendront compte que le Canada est bien un pays bilingue et un pays à la page en ce qui concerne le bilinguisme.

En conséquence, ils espèrent que la commission chargée d'élaborer le projet en question sera en mesure de présenter son rapport au prochain Parlement.